

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

Les enjeux de l'éducation artistique et culturelle en bibliothèque

Pauline Jacquemin

Sous la direction de Violaine Kanmacher
Responsable du secteur jeunesse – Bibliothèque de la Part-Dieu (Bibliothèque municipale de Lyon)

Remerciements

Avant tout, je tiens à remercier Violaine Kanmacher, ma directrice de mémoire, pour son suivi régulier et attentif, sa disponibilité et ses précieux conseils,

Je souhaite également remercier tous les professionnels qui ont pris le temps de me répondre et d'enrichir la réflexion de mon mémoire, ainsi que les professionnels de l'ENSSIB pour leurs conseils de départ,

Merci à ma mère pour sa patiente relecture,

Merci Jérôme, pour ton soutien sans faille et pour avoir supporté de m'entendre prononcer « éducation artistique et culturelle » mille fois par jour et par nuit pendant des mois.

Résumé :

Ce mémoire s'intéresse à l'éducation artistique et culturelle en bibliothèque et à la place des professionnels des bibliothèques dans ces parcours. Dans cette optique, il s'attache à décrire les enjeux de l'EAC et le constat du potentiel de la bibliothèque à s'y inscrire. Après avoir constaté les difficultés qui freinent la mise en œuvre des parcours d'EAC, une méthodologie de terrain axée sur les métiers des bibliothèques permet d'interroger l'évolution des compétences et des activités des professionnels à travers l'EAC. Cette méthodologie pointe des manques de formation adaptée et des pratiques professionnelles qui existent mais gagnent à être affirmées pour que les bibliothèques puissent s'emparer pleinement de l'EAC. De nouvelles perspectives de formation et d'accompagnement des professionnels mettent en évidence l'ouverture des métiers et des bibliothèques aux enjeux de l'EAC en même temps qu'elles s'inscrivent dans l'évolution actuelle des métiers qui s'orientent de plus en plus vers la médiation.

Descripteurs :

Bibliothèques – Bibliothèques municipales. Bibliothèques – Publics. Bibliothèques – Action culturelle. Bibliothécaires – Formation

Abstract :

This thesis will study the question of artistic and cultural education in libraries, and the position of librarians regarding those issues. After a definition of what is ACE (artistic and cultural education), a perimeter of the issues, an overview of the diversity of actions showing the potential of libraries, it is important to show how difficult it can be to include these questions to the library environment. From this point of view, field surveys based on library professionals allow to question the evolution of skills and professional activities through ACE. This methodology stresses out a lack of appropriate training which could consolidate some professional practises. New perspectives in training and supporting professionals highlight some evolutions in libraries and in professions through ACE, turning more and more into mediation.

Keywords :

Libraries – Public libraries. Libraries – Libraries use studies. Libraries – Cultural outreach initiative. Librarians – Training

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
-----------------------------	---

INTRODUCTION.....	11
-------------------	----

UN ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE.....	13
--	----

A. Vers une définition de l'éducation artistique et culturelle.....	13
<i>Un bref historique : une tradition politique forte.....</i>	<i>13</i>
<i>Qu'est-ce que l'éducation artistique et culturelle ?.....</i>	<i>15</i>
<i>Les objectifs de l'éducation artistique et culturelle.....</i>	<i>16</i>
B. La bibliothèque et son potentiel.....	17
<i>La place des arts et de la culture en bibliothèque.....</i>	<i>17</i>
<i>La bibliothèque, établissement culturel de proximité</i>	<i>18</i>
<i>Un lien traditionnel avec l'école et la réforme des rythmes scolaires.....</i>	<i>20</i>
C. La diversité de l'éducation artistique et culturelle en bibliothèque.....	21
<i>Les temps : scolaire, périscolaire, hors-scolaire.....</i>	<i>21</i>
<i>La diversité des publics (petite enfance, jeunes, familles, primo-arrivants, personnes âgées, groupes...)</i>	<i>22</i>
<i>Des domaines variés : du patrimoine à l'art contemporain, des arts vivants aux sciences.....</i>	<i>25</i>

METTRE EN ŒUVRE DES PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : LES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES.....	29
---	----

A.Des constats : freins et difficultés des professionnels des bibliothèques...29	
<i>Un manque de formalisation des projets.....</i>	<i>29</i>
<i>Diversifier les actions d'EAC.....</i>	<i>30</i>
<i>Un manque de visibilité de l'EAC dans les bibliothèques, enquête à la médiathèque de Méricourt (Pas-de-calais).....</i>	<i>31</i>
B. Quelles compétences professionnelles en rapport à l'éducation artistique et culturelle ?.....32	
<i>Des définitions variées de l'éducation artistique et culturelle mais un rôle de la médiathèque affirmé.....</i>	<i>34</i>
<i>Des compétences-métiers à acquérir</i>	<i>35</i>
C. Éducation artistique et culturelle : quelle place dans les référentiels et profils de poste actuels	39
<i>Analyse des référentiels.....</i>	<i>39</i>
<i>Analyse des profils de poste.....</i>	<i>41</i>

LES PERSPECTIVES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE.....	45
A. Les formations à l'EAC.....	45
<i>Quelles formations à l'EAC pour les professionnels des bibliothèques ?.....</i>	<i>45</i>
<i>L'enjeu des formations croisées à l'EAC.....</i>	<i>50</i>
B. L'accompagnement des professionnels des bibliothèques à l'EAC.....	53
<i>Connaître et s'inscrire dans des dispositifs culturels territoriaux :</i>	
<i>l'importance de la contractualisation.....</i>	<i>53</i>
<i>Une priorité à la petite enfance</i>	<i>56</i>
<i>S'emparer des ressources à disposition : structures et outils.....</i>	<i>57</i>
C. Les mutations des métiers des bibliothèques dans l'EAC.....	59
<i>La place de la médiation et de l'animation de projets.....</i>	<i>59</i>
<i>La transmission et la formation des autres acteurs de l'éducation artistique et culturelle.....</i>	<i>63</i>
<i>Le bibliothécaire, créateur de liens.....</i>	<i>66</i>
CONCLUSION.....	69
SOURCES.....	71
BIBLIOGRAPHIE.....	73
ANNEXES.....	79
TABLE DES MATIÈRES.....	87

Sigles et abréviations

ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école

ARL : Agence régionale du livre

ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

BDP : Bibliothèque départementale de prêt

BML : Bibliothèque Municipale de Lyon

BNF : Bibliothèque nationale de France

BSF : Bibliothèques sans frontières

CLEA : Contrat local d'éducation artistique

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

CSTI : Culture scientifique technique et industrielle

CTL : Contrat territoire-lecture

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

DAAC : Délégation académique à l'action culturelle

EAC : Éducation artistique et culturelle

ESPE : École supérieure du professorat et de l'éducation

HCEAC : Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle

IGB : Inspection générale des bibliothèques

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

MENSR : Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

PAC (classe à) : Classe à projet artistique et culturel

PCSES : Projet culturel scientifique éducatif et social

PEAC : Parcours d'éducation artistique et culturelle

PEDT : Projet éducatif territorial

PREAC : Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle

PMI : Protection maternelle infantile

RAM : Relais assistantes maternelles

SLL : Service livre et lecture

INTRODUCTION

Lors de la séance plénière du Haut Conseil à l'Éducation artistique et culturelle (HCEAC) au festival d'Avignon, le sept juillet 2018, Françoise Nyssen, Ministre de la Culture, rappelle les mots de Jean Vilar : « *Le TNP est au premier chef un service public, tout comme le gaz, l'eau, l'électricité* »¹ Dans cette optique, et pour que chaque enfant ait droit à la culture comme un service public essentiel, l'objectif 100% EAC est clairement affiché comme une priorité politique forte de Françoise Nyssen et de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale. Dans ce même discours, Françoise Nyssen revient sur cet enjeu : « *« 100% », ça fixe un cap mathématique clair ; ça fixe surtout l'ambition de prendre en compte chaque enfant, quelle que soit son origine sociale ou géographique. Et cela c'est nouveau. La culture ne vient pas « compenser un manque » ou apporter « un supplément d'âme », elle est constitutive de chacun et structurante pour notre société : cela nous oblige. « 100% », cela signifie aussi ne plus raisonner en « silo » ou en « catégorie de population », mais bien penser un projet de société dans lequel chacun a sa place, ensemble. « 100% », c'est donc l'ambition que les 13 millions de jeunes que compte notre pays sortent de l'école en ayant connu une expérience sensible structurante dans le champ des arts et de la culture, « pour que les générations à venir conservent l'ivresse du possible » - pour reprendre les mots d'Olivier Py. »²*

L'EAC est une préoccupation affirmée et actuelle de ces deux ministères et donc de l'État, comme en témoignent les nombreux dispositifs et textes officiels autour de l'art et la culture qui jalonnent les politiques publiques récentes. Éminemment politique, l'impulsion de l'EAC s'inscrit au cœur des politiques contemporaines avec l'objectif d'un accès pour tous à la culture et à l'art, à travers une rencontre avec des œuvres, artistes et lieux, l'expérimentation d'un geste artistique et l'apport de connaissances dans cette expérience.

Dans les textes officiels comme dans les esprits, l'EAC est encore très largement associée à l'école et certains lieux culturels, comme les musées ou les théâtres, semblent disposer d'une place privilégiée pour porter l'EAC. Il paraît logique que l'école serve d'appui essentiel à la mise en place de l'EAC dans la mesure où elle dispose d'un public captif qui permet de toucher la quasi-totalité des enfants et donc d'atteindre l'objectif 100%.

Pour autant, le cadre scolaire a malgré tout ses limites car il ne permet pas de toucher tous les publics, les tout-petits par exemple, ni tous les temps de l'enfant, et il apparaît que la bibliothèque peut être un lieu propice et complémentaire à la réalisation de l'EAC. En tant qu'espace libre, gratuit et ouvert à tous, la bibliothèque est une structure culturelle de proximité idéale pour faire se rencontrer les enfants avec l'art et la culture. D'une part, la bibliothèque est le lieu fondamental du livre et de la lecture et elle accueille une richesse de fonds et une diversité d'activités artistiques et culturelles. D'autre part, quand bien même les publics de la bibliothèque sont très variés, il apparaît que près de la moitié du public inscrit en bibliothèque est le public jeune des moins de 15 ans.³ En cela, la

¹Discours de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, prononcé devant le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle à Avignon, le samedi 7 juillet 2018 : <http://www.culture.gouv.fr/Presse/Discours/Discours-de-Francoise-Nyssen-ministre-de-la-Culture-prononce-devant-le-Haut-Conseil-de-l-Education-Artistique-et-Culturelle-a-Avignon-le-samedi-7-juillet-2018>

²ibid.

³*Publics et usages des bibliothèques*, Ministère de la Culture, enquête, 2016. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67551-publics-et-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016.pdf> (consulté le 05.05.2018)

capacité des bibliothèques à établir un contact entre ce potentiel artistique et culturel et ces publics semble faire d'elle un lieu opportun à l'exercice de l'EAC.

Pour autant, malgré ce contexte favorable, l'accomplissement de l'EAC en bibliothèque n'est pas toujours si évident. En effet, des freins empêchent encore la bibliothèque et les professionnels d'être totalement le partenaire de l'école et de s'affirmer pleinement dans la réalisation de l'EAC. Alors que la bibliothèque concentre de nombreux atouts (collections, pratiques d'animations ancrées, publics variés etc.) pour contribuer à la mise en œuvre et à la réalisation de l'EAC, il semble que la place qui lui est accordée ne soit pas toujours à la hauteur de son potentiel et que les professionnels aient besoin d'être accompagnés à travers ces enjeux.

En tant qu'objectif politique contemporain fort, il semble donc intéressant de voir comment l'EAC se traduit dans la bibliothèque et s'inscrit à la fois dans l'évolution des missions des bibliothèques mais aussi des métiers ainsi que dans leur accompagnement à s'emparer des dispositifs de formation et des enjeux de l'EAC.

Pour répondre à cette problématique, une fois posés les enjeux de l'EAC et le constat du potentiel intrinsèque de la bibliothèque à s'inscrire dans l'EAC à travers un panorama d'actions riches et diverses, il convient de s'interroger et d'identifier la nature des freins qui empêchent encore la bibliothèque d'exploiter ses qualités. Une méthodologie de terrain centrée sur les métiers permet d'interroger les compétences et pratiques des professionnels à travers l'EAC et de questionner les mutations actuelles des métiers qui doivent s'enrichir de perspectives d'accompagnement à ces enjeux.

UN ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE

« La bibliothèque apparaît comme le lieu riche de possibilités en matière d'éducation artistique et culturelle, cela pour plusieurs raisons. La première tient à la nature de ses collections : encyclopédiques, et parfois patrimoniales, elles lui permettent de traiter légitimement toutes les thématiques, de construire des discours autour de tous les sujets et de mettre au point des actions en relation. La deuxième réside dans le savoir-faire acquis par les bibliothécaires au cours des dernières décennies en matière d'animations et dans leur qualité de médiation. Enfin, la place singulière de la bibliothèque dans la cité constitue une autre justification : inscrite dans un territoire, présente dans un très grand nombre de territoires, notamment ruraux, elle est souvent le premier référentiel culturel, voire le seul, pour la population. »⁴

A. VERS UNE DÉFINITION DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Un bref historique : une tradition politique forte

Si on veut définir éduquer par transmettre, on peut alors rappeler que le verbe vient d'*educare*, qui signifie instruire, nourrir et d'*ex-ducere* qui veut dire guider, conduire, mener hors de... c'est-à-dire accompagner dans la découverte, inviter à se dépasser, à aller au-delà de là où on serait allé, amener à grandir. L'éducation artistique et culturelle, c'est donc nourrir, par une sensibilisation, un dialogue, une rencontre, à des formes artistiques en développant un geste artistique et ouvrir à la diversité des cultures.

En 1904, un discours d'Édouard Herriot, alors adjoint au maire de Lyon, évoque déjà la notion d'EAC. A l'époque, alors qu'il n'existe pas encore de ministère de la culture, il souligne que l'on doit unir la science et l'art dans l'éducation des enfants. Après la première guerre mondiale, Herriot mène une politique d'éducation populaire comprenant une orientation culturelle forte visant à démocratiser la culture et à l'ouvrir à la jeunesse dès l'entrée à l'école : « *Aussi l'on ne saurait encourager avec trop de soin ceux qui veulent associer l'art à l'éducation de l'enfance. (...) nous avons essayé de remplacer une culture fondée sur la répétition de formules par une culture plus naturelle, plus vivante, plus sincère, fondée sur l'éducation progressive des sens et de l'esprit.* »⁵

A partir des années 1970, les ministères de la Culture et de la Communication et de l'Éducation nationale prennent de plus en plus en compte la dimension artistique dans l'éducation comme le rappelle Isabelle Le Pape dans son mémoire⁶ à travers un historique très complet de l'EAC. L'EAC est une politique nouvelle mais des partenariats institutionnels se développent depuis les années 1980 pour démocratiser l'accès à la culture. Le premier

⁴MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, Direction générale des médias et des industries culturelles, service du Livre et de la Lecture, *Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC)*, janvier 2015, 63p. Disponible en ligne : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Actualites/Enquete-sur-l-Education-artistique-et-culturelle-en-bibliotheque> (consulté le 10.10.2017)

⁵ *Airs du temps, Edouard Herriot et la vie musicale à Lyon, (1905-1957)*, Bibliothèque municipale de Lyon <https://www.bm-lyon.fr/expositions-en-ligne/edouard-herriot-la-vie-musicale-a-lyon/exposition/la-partition-municipale/article/une-politique-culturelle>

⁶LE PAPE, Isabelle, *Les actions d'éducation artistique et culturelle en bibliothèque*, mémoire d'études, ENSSIB, Villeurbanne, 94p., 2014

protocole d'accord entre le MCC et le MEN voit le jour dans ces années avec une politique visant à toucher la jeunesse avec des axes en direction de la petite enfance mais aussi des étudiants. Toutefois, Marie-Hélène Rouaux, conseillère action culturelle et territoriale à la Drac Nouvelle-Aquitaine, souligne que les ateliers artistiques mis en place dans ce cadre concernent encore uniquement des jeunes qui sont volontaires.⁷ De nouveaux dispositifs sont mis en œuvre dans les années 1990 pour atteindre davantage l'objectif de toucher tous les jeunes et plus seulement les volontaires. Des projets se créent à travers les classes : des parcours culturels, des jumelages. Dans les années 2000, on cherche à ancrer les pratiques existantes avec le Plan dit «de cinq ans » pour les arts et la culture de Jack Lang, alors ministre de l'Éducation et Catherine Tasca, ministre de la culture. Le plan s'appuie sur la création d'un réseau de pôles régionaux de ressources (PREAC) destiné à la formation des acteurs du terrain, dont M.H. Rouaux souligne la confusion face à la multitude des outils et des dispositifs proposés et qui restent difficiles à appréhender par les professionnels.

En 2005, à l'initiative du MCC et du MEN, un Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC) est mis en place afin d'accompagner et valoriser les politiques en matière d'EAC. Cette création marque la reconnaissance de l'EAC au niveau institutionnel et la volonté de l'État d'en faire un outil important d'éducation. En 2013, Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication et Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, font de l'EAC une priorité et l'inscrivent dans la loi de refondation de l'école. Cette loi inscrit pleinement l'EAC au sein des priorités des ministères en formalisant le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). La notion de PEAC apparaît en 2013, avec une circulaire interministérielle des deux ministères. Elle présente les mêmes caractéristiques que les actions culturelles mises en place dans les années 1990 mais cette dénomination officielle est révélatrice des volontés et des initiatives des deux ministères d'œuvrer conjointement pour que l'art et la culture prennent place dans tous les temps de l'enfance, de la maternelle à l'université, à la fois dans le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. M.-H. Rouaux parle d'un « *parcours qui associe la pratique et la culture artistique par la rencontre avec les œuvres dans des lieux dédiés et les artistes et l'appropriation avec l'intervention d'artistes et professionnelles* »⁸ Sur cette base, de nombreuses initiatives sont créées pour renforcer l'EAC, notamment dans le cursus de l'enfant. L'idée est d'appuyer les activités culturelles et artistiques qui se font à l'école, dans les enseignements des programmes ou dans les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) avec des activités menées sur des temps hors scolaire.

En 2015, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture de l'Éducation Nationale intègre les missions d'EAC en même temps qu'il affiche et met en avant le terme « culture » dans son titre. En juillet 2015, le MENESR crée un référentiel qui cadre les priorités du parcours d'EAC avec des « grands objectifs de formations ainsi que les repères de progression associés pour construire le parcours. » L'EAC prend alors pleinement sa place à l'école ainsi que dans les grandes missions des deux ministères. La loi du 7 juillet 2016 insiste sur l'importance d'un tel parcours à mettre en place « *à destination de toutes les personnes, notamment de celles qui sont les plus éloignées de la culture, des publics spécifiques, ainsi que des jeunes, des actions d'éducation artistique et culturelle permettant l'épanouissement des aptitudes individuelles et favorisant l'égalité d'accès à la culture, en veillant notamment à la conception et à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle* ».⁹ La même année, à l'initiative du HCEAC, la Charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle (annexe) est signée par les acteurs de l'EAC représentés au HCEAC.

⁷DARROUZET, Catherine, ROUAUX, Marie-Hélène, *Le parcours d'EAC : enjeux, outils, réalisations*, conférence, ESPE Aquitaine, 2018.

Disponible en ligne : <http://pi.espe-aquitaine.fr/le-parcours-deducation-artistique-et-culturelle-enjeux-outils-realizations/> (consulté le 28.04.2018)

⁸ibid.

⁹LOI n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (1). Disponible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/7/7/MCCB1511777L/jo/texte> (consulté le 25.03.2018)

Cette charte intègre dix principes relatifs aux objectifs attendus¹⁰ et représente un objet commun et fédérateur aux acteurs de l'EAC pour créer des partenariats.

En 2017, un dispositif interministériel « Création en cours » appuie la volonté des deux ministères de développer l'EAC. Par ailleurs, les pratiques artistiques à l'école se développent avec les arts visuels et l'éducation musicale, au collège avec les arts plastiques et l'éducation musicale et au lycée avec des spécialités Arts ou des enseignements d'exploration « Création et activités artistiques ».

En 2017, la composition du HCEAC est élargie à trente membres, en incluant des personnes qualifiées et reconnues pour leur expérience et qualification en matière d'EAC. L'enjeu de cet élargissement est de représenter la diversité des profils des acteurs potentiels, par exemple une professeure d'université, vice présidente culture et culture scientifique et un comédien, directeur d'un centre dramatique national. Toutefois, force est de constater l'absence d'un représentant du monde des bibliothèques.

Qu'est-ce que l'éducation artistique et culturelle ?

« Ce qu'on appelle un parcours artistique, ou citoyen, pour moi c'est la même chose, c'est trois choses. C'est d'une part, dans le domaine artistique, voir, éprouver, voir des spectacles, éprouver des œuvres. C'est deuxièmement, en faire soi-même, agir, dire, s'exprimer, et troisièmement, c'est réfléchir sur ce qu'on a vu et ce qu'on a fait. »¹¹

Jean-Gabriel Carasso

L'EAC n'a pas qu'une définition, unique, bien précise et ciblée. Au contraire, chacun peut en avoir une vision différente et donc, chacun peut définir l'EAC et surtout la faire vivre à sa façon. J.-G. Carasso exprime justement les difficultés de définition qui se posent : « Derrière les mots éducation artistique et culturelle et le sigle EAC qui jalonne désormais de très nombreuses circulaires officielles, se cachent des conceptions très diverses de la culture et de l'éducation, permettant toutes les interprétations, des plus innovantes aux plus aventureuses, des plus modernes aux plus rétrogrades, des plus vivifiantes aux plus passéistes. »¹² En somme, l'EAC repose sur des constantes, que nous identifierons juste après, mais peut véritablement prendre des formes extrêmement variées selon les publics, les acteurs, les ressources, les projets et ses frontières sont à la fois poreuses et sans véritables limites. En effet, il est possible de déterminer trois piliers sur lesquels l'EAC repose forcément : la fréquentation régulière d'œuvres, la pratique artistique et la réflexion sur la forme artistique rencontrée.

Dans une conférence intitulée « le parcours d'éducation artistique et culturelle : enjeux, outils et réalisation »,¹³ organisée par l'ESPE Aquitaine, ces trois grands principes sont ainsi définis par M.-H. Rouaux et Catherine Darrouzet (déléguée académique à l'EAC dans l'académie de Bordeaux) :

- « L'œuvre me parle » : c'est la première étape d'un parcours, la rencontre directe entre une personne et l'art qui se fait par la découverte d'une œuvre, d'un artiste ou d'un lieu

¹⁰Haut conseil à l'EAC : Charte pour l'éducation artistique et culturelle : http://cache.media.education.gouv.fr/file/07_-juillet/15/1/Charte_EAC_608151.PDF

¹¹Les jours d'après (5/5) : Jean-Gabriel Carasso, France culture, 2015. En ligne : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nouvelles-vagues/les-jours-dapres-55-jean-gabriel-carasso> (consulté le 09.07.2018)

¹²Jean-Gabriel Carasso, Quand je serai ministre de la culture, éditions de l'attribut, coll. La culture en question, 2012

¹³DARROUZET, Catherine, ROUAUX, Marie-Hélène, *Le parcours d'Education artistique et culturelle : enjeux, outils, réalisations*, conférence, ESPE Aquitaine, 2018. Disponible en ligne : <http://pi.espe-aquitaine.fr/le-parcours-deducation-artistique-et-culturelle-enjeux-outils-realizations/> (consulté le 28.04.2018)

dans des formes diverses et variées (une lecture, une exposition, un concert, une performance...).

- « Je parle de l'œuvre » : une réflexion naît de la rencontre directe, on discute de l'œuvre, on découvre son contexte, on acquiert une connaissance culturelle de l'œuvre.
- « Je suis à l'œuvre » : les intervenantes soulignent que l'enfant doit faire par lui-même et être sollicité pour découvrir l'œuvre et réfléchir, afin de « rentrer par un autre biais dans l'acte d'apprendre ». La pratique, personnelle ou collective, est essentielle au parcours pour laisser les personnes s'engager dans la découverte et expérimenter un geste artistique.

En somme, l'EAC comprend la rencontre avec l'œuvre (ressentir), l'expérimentation personnelle (faire) et l'appropriation de cette rencontre (réfléchir) et ces trois « expériences » conditionnent l'entrée d'une action dans le cadre d'un projet d'EAC. En dehors de ces trois piliers, il est possible de définir l'EAC en délimitant l'âge du public destinataire et les champs d'action possibles. En effet, il est convenu que l'EAC s'adresse aux enfants de 0 à 18 ans et s'exprime sur les différents temps qui permet de toucher ces publics (scolaire, périscolaire et extrascolaire). Mais dès lors que ces conditions de principe préalables et de publics concernés sont remplis, on peut constater que les limites du projet d'EAC sont à géométrie variable et, comme le décrit J.-G. Carasso, qu'elles existent en fonction de son territoire, de son projet, de son vécu... L'auteur explique ainsi la diversité des parcours d'EAC qui existent : « *Il s'agit donc avant tout de projets éducatifs singuliers, variants en fonction du milieu dans lequel vous évoluez, en fonction des ressources artistiques environnantes, en fonction des âges et des expériences de ceux auxquels vous vous adressez, en fonction de votre propre parcours et de votre projet éducatif global.* »¹⁴

On s'aperçoit donc que les formes d'expression de l'EAC sont vastes et qu'il est difficile de lister des caractéristiques précises et détaillées permettant de coller l'étiquette « EAC » à un projet. Pour autant, il apparaît malgré tout souhaitable de ne pouvoir formuler une définition restrictive et limitative dans la mesure où cela permet d'ouvrir les champs du possible et que c'est par là même que la richesse de l'EAC peut s'exprimer.

Les objectifs de l'éducation artistique et culturelle

L'article 10 de la loi de refondation de l'école de la République (2013) définit les enjeux de l'EAC. Selon cet article, l'EAC vise tous les jeunes, de la naissance à l'âge adulte, elle « *concourt directement à la formation de tous les élèves* », « *contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture* », « *favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques.* » L'enjeu de l'EAC est donc de sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, à la diversité des pratiques artistiques et culturelles et d'enrichir leurs expériences dans ce domaine. L'idée est d'ouvrir la culture à tous les publics, en touchant les plus jeunes enfants et ceux éloignés de la culture.

L'EAC doit permettre de « *découvrir l'expérience esthétique et le plaisir qu'elle procure* ». Il y a donc une notion de plaisir dans ce temps d'EAC, dont le mot apparaît, comme le souligne M.-H. Rouaux, pour la première fois dans les textes avec la loi de refondation de l'école. Cette préoccupation du bien-être de l'enfant dans ce qu'il fait est essentielle et accentue l'importance de sa participation. Pour citer J.-G. Carasso, « *D'innombrables*

¹⁴CARASSO, Jean-Gabriel, *Quand je serai ministre de la culture*, éditions de l'attribut, coll. La culture en question, 2012

*expériences réalisées depuis des décennies ont montré combien des activités artistiques bien conçues, et bien conduites, menées notamment en partenariat avec des artistes compétents, pouvaient contribuer au développement des individus, au bien-être des élèves, à leur motivation scolaire, à leur individuation comme à leur socialisation ».*¹⁵

Ainsi, l'enfant doit être engagé dans l'acte d'EAC, à la fois personnellement mais également dans une dynamique collective. Le temps de collectivité, avec la classe ou un groupe, et le temps de rencontre créent une dynamique collective et une culture commune. Vivre un temps d'EAC en commun au cours d'un atelier permet à l'enfant de s'épanouir dans une dimension collective qui favorise la diversité des points de vue, la tolérance, l'écoute et la valorisation des uns par rapport aux autres.

L'EAC vise également, par la participation de tous les enfants, à la réduction des inégalités d'accès à l'art et la culture. Ces actions de réduction des inégalités mises en place par les collectivités participent à mettre en place l'objectif des 100% voulu par les deux ministères, afin que chacun puisse bénéficier de l'EAC.

Par ailleurs, l'EAC permet de découvrir la diversité des arts, le patrimoine comme la création contemporaine. Pour couvrir la globalité des temps de l'enfant et offrir un parcours cohérent, la coopération des acteurs (enseignants, médiateurs, artistes, bibliothécaires...) et des responsables (élus, administrations territoriales, État), est essentielle.

Depuis cinq ans, les initiatives du MCC et du MENESR sont nombreuses et traduisent leur volonté de placer l'EAC comme priorité de leur politique. Ces initiatives concernent pour beaucoup l'école et la bibliothèque peut investir ces temps scolaires en raison de son statut de partenaire traditionnel et naturel de l'Education nationale, mais surtout, concernant le temps extrascolaire, elle peut aussi être un acteur indépendant ou tout au moins porteur d'initiatives et de projets qui lui sont propres sur la base de ses potentialités intrinsèques.

B. LA BIBLIOTHÈQUE ET SON POTENTIEL

La place des arts et de la culture en bibliothèque

L'action culturelle existe depuis longtemps en bibliothèque et fait partie de ses missions traditionnelles : mener des actions en direction des publics pour favoriser leur rencontre avec des formes culturelles variées confère aux bibliothèques un statut d'acteur incontournable dans le développement de l'EAC .

La place des arts et de la culture n'est pas nouvelle en bibliothèque et déjà en 1994, le manifeste de l'UNESCO insiste sur les missions fondamentales des bibliothèques qui doivent s'orienter vers l'éducation et la culture, dont celles-ci : *« favoriser l'épanouissement créatif de la personnalité ; stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ; contribuer à faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts, le progrès scientifique et l'innovation ; donner accès aux expressions culturelles de tous les arts du spectacle. »*¹⁶

La notion d'action culturelle est éminemment proche de celle de l'EAC, ou encore de celles d'animation et de médiation culturelle. Pour autant, une distinction peut être faite et l'enquête sur l'EAC en bibliothèque de 2013¹⁷ revient sur cette distinction : la médiation

¹⁵CARASSO, Jean-Gabriel, *L'EAC : un « parcours » de combattants*, L'observatoire 2013/1 (N°42), p. 81-84.

¹⁶Manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques, 1994. Disponible en ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001121/112122fo.pdf> (consulté le 15.03.2018)

¹⁷Ministère de la culture et de la communication, direction générale des médias et des industries culturelles, service du livre et de la lecture, *Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC)*, 63p., janvier 2015. En ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65025-enquete-sur-les-actions-des-bibliotheques-territoriales-en-matiere-d-education->

renvoie à une attitude, une posture qu'adopte le bibliothécaire ou tout au moins à des dispositifs créés par la bibliothèque pour démocratiser la culture; l'animation, quant à elle, fait référence à des activités mises en place épisodiquement pour animer le lieu. Le rapport définit l'action culturelle par un projet cohérent avec une dimension plus politique et un engagement de la bibliothèque auprès des publics et de la collectivité territoriale. Dans ce cadre, le rapport place l'EAC proche de la notion d'action culturelle : on parle d'actions cohérentes qui constituent les parcours des enfants avec un engagement de tous les acteurs du territoire (culturels, associatifs, scolaires et politiques). Les deux notions prennent aussi un accent social avec la volonté de démocratiser la culture à tous les jeunes.

Malgré cette proximité, la notion d'EAC se distingue car elle repose sur un parcours systématisé dans la durée, c'est-à-dire un ensemble d'actions cohérentes qui jalonnent la vie de l'enfant de la petite enfance au jeune adulte et pas seulement une suite d'actions ponctuelles et isolées. Ce qui change, c'est qu'on instaure comme priorité des deux ministères un parcours global cohérent et formalisé sur le long terme, sur tous les temps de la vie de l'enfant, avec des projets programmés en étapes, des partenariats cohérents et des acteurs coordonnés et qui permet à l'enfant de s'épanouir et de découvrir de la petite enfance à l'âge adulte. Colin Sidre, chargé de l'EAC au service Livre et Lecture du MCC explique ainsi que : *« C'est juste une terminologie différente qui montre les initiatives politiques des deux ministères, et qui insiste sur le parcours, le long terme. »*¹⁸

Cette dénomination formalisée traduit ainsi une volonté de structurer l'EAC en un programme d'éducation cohérent et progressif qui tente d'aller au delà d'initiatives souvent riches et multiples mais parfois trop isolées et qui ne permettent pas de toucher tous les publics ou à fréquence trop irrégulière.

La bibliothèque, établissement culturel de proximité

En tant qu'espace libre, gratuit et ouvert à tous, la bibliothèque est une structure culturelle de proximité idéale pour faire se rencontrer les publics avec l'art et la culture.

En effet, le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique indique : *« Les services qu'elle assure sont également accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale. »*¹⁹ La bibliothèque accueille un nombre important de publics, de tous âges, et peut intervenir sur les trois temps dans lesquels le parcours d'EAC peut s'établir : scolaire, périscolaire et extrascolaire. On compte, selon le rapport d'étude de l'INET sur la généralisation de l'EAC, publié le 31 mai 2018, 6648 bibliothèques municipales en France.²⁰ Ce rapport souligne que les bibliothèques sont les points culturels les plus fréquentés par les publics, devant l'opéra, le théâtre et les musées. En 2016, le MCC a mené une enquête des publics et de leurs usages dans la bibliothèque.²¹ Publiée en 2017, cette enquête montre la hausse de fréquentation de la bibliothèque par la population française (au moins une fréquentation au cours des douze derniers mois) : 23% en 1983, 30% en 1997, 43,3% en 2005 et 45% en 2016. Par ailleurs, 16 000 établissements de lecture publique (7000 bibliothèques et 8000 points d'accès aux livres) sont recensés en 2015 par la synthèse nationale des données d'activités des bibliothèques municipales et intercommunales du ministère de la culture. Ces données illustrent l'importance considérable de la bibliothèque comme maillon culturel sur le territoire. De

[artistique-et-culturelle-eac.pdf](#) (consulté le 20 novembre 2017)

¹⁸Propos recueillis lors d'un entretien

¹⁹ Manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques, 1994. Disponible en ligne : '<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001121/112122fo.pdf>' (consulté le 15.03.2018)

²⁰INET, *Réussir la généralisation de l'EAC*, rapport d'étude, 31 mai 2018. Disponible en ligne :

<http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2018/07/franceurbaine-inet-eac-rapport-eac-version-finale.pdf> (consulté le 27.07.2018)

²¹Publics et usages des bibliothèques, Ministère de la Culture, enquête, 2016. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67551-publics-et-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016.pdf> (consulté le 05.05.2018)

nombreux textes professionnels mettent justement en avant ce rôle, comme le manifeste de l'ABF de 2012 qui affirme la place essentielle de la bibliothèque dans l'appropriation de la culture, de la connaissance, du débat citoyen: « *elles encouragent dans leurs locaux et par leurs partenariats les pratiques de culture et de création, y compris numériques. Elles accueillent des rencontres et débats qui contribuent à l'animation de la vie citoyenne* ». Lieu de création, de connaissance et débat et de rencontres, l'action de la bibliothèque se place donc au cœur des piliers de l'EAC et en fait un acteur majeur et incontournable.

Pour autant, il apparaît que peu de bibliothèques inscrivent l'EAC dans leur projet d'établissement et il n'est que rarement formalisé en tant que tel.

Néanmoins, l'EAC se révèle souvent être un outil transversal à la réalisation d'autres axes prioritaires et quand bien même il ne figure pas en toutes lettres, il est souvent diffus dans l'ensemble du projet d'établissement, par exemple si une bibliothèque fait de la démocratisation culturelle un objectif majeur. Ainsi, la bibliothèque municipale de Lyon (BmL) met un accent fort sur le jeune public et sa participation, en inscrivant dans son projet d'établissement l'accueil des enfants comme acteurs et même créateurs de contenus. Aussi, la BmL apparaît comme un « hub culturel », un socle culturel solide favorisant les partenariats et les échanges avec les acteurs du territoire : « *La bibliothèque se fait forum de rencontres, d'apprentissages et d'expérimentation où l'information est acquise, échangée, produite, hub social et culturel favorisant le peer-to-peer du savoir et de la création.*»²² C'est cette place de hub culturel qui permet à la bibliothèque de devenir un lieu d'EAC dès la petite enfance. L'EAC transparaît donc dans le projet de la BmL, au moyen du rôle de la bibliothèque au sein d'un réseau d'acteurs partenaires, et en mettant l'accent sur la transmission et la médiation dès l'enfance : « *Les partenariats sont dans ce domaine à définir et développer dans cette volonté municipale de maillage et de mise en synergie de tous les acteurs lyonnais de la culture, de même que les voies et moyens de l'action pédagogique et de la médiation, avec une attention donnée au jeune public.* »²³

Ainsi, à défaut d'être formalisé, l'EAC peut donc constituer un outil pour remplir d'autres objectifs plus transversaux et généraux et la plupart du temps communs à l'ensemble des bibliothèques. Cette disponibilité naturelle à accueillir l'EAC en son sein conjuguée à son statut d'établissement culturel de grande proximité avec le public fait ainsi de la bibliothèque le lieu idéal à la mise en place de l'EAC.

Dans un compte-rendu du conseil des ministres en septembre 2017²⁴, le MCC et le MEN ont priorisé deux axes : le livre et la lecture ainsi que la pratique artistique, tout particulièrement concernant la musique et le théâtre, dans l'objectif de rééquilibrer l'offre sur le territoire et réduire les inégalités d'accès. La pratique artistique, notamment dans le domaine de la musique et du théâtre, qui demeure inégale, et le livre et la lecture. Le rapport précise que le « rendez-vous en bibliothèque » vise à être systématisé, et que les initiatives à la lecture et à l'expression orale seront valorisées et consolidées, notamment grâce aux bibliothèques et médiathèques. La pratique artistique se doit également d'être renforcée grâce au réseau des bibliothèques et au développement des résidences d'artistes.

²²EBOLI, Gilles, projet d'établissement de la Bibliothèque municipale de Lyon, novembre 2012. Disponible en ligne : <https://www.bm-lyon.fr/16-bibliothèques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliothèque-municipale-de-lyon/article/le-projet-d-etablissement> (consulté le 10.04.2018)

²³ *ibid.*

²⁴Compte-rendu du Conseil des ministres du jeudi 14 septembre 2017. Disponible en ligne : <http://www.elysee.fr/conseils-des-ministres/article/compte-rendu-du-conseil-des-ministres-du-jeudi-14-septembre-2017/> (consulté le 07.08.2018)

Un lien traditionnel avec l'école et la réforme des rythmes scolaires

La bibliothèque possède un lien fort avec l'école, dont elle est partenaire depuis longtemps. Le lien entre les bibliothèques et les écoles commencent dès le milieu du XIXe siècle avec les bibliothèques scolaires dans les écoles. Dès le début des années 1970, la coopération s'intensifie dans l'entrée des BCD (Bibliothèques Centre Documentaire) dans les écoles primaires et des CDI (Centres de Documentation et d'Information) dans les collèges et lycées. Dans le même temps, des sections jeunesse se développent dans les bibliothèques municipales qui accueillent des classes. Les coopérations doivent être complémentaires et aller au delà de la différence des perceptions et des conceptions de la lecture (plaisir pour les bibliothèques et éducative pour l'école) pour réunir ces approches.²⁵

Une place importante du temps de travail des bibliothécaires jeunesse est consacrée aux accueils de classes, souvent une visite de la bibliothèque, une lecture d'albums et du prêt de documents. Toutefois, des accueils différents sont proposés, par exemple, la bibliothèque municipale de Lyon (BML) fait un catalogue de propositions avec des thématiques variées : classe à projet laïcité, cinéma, bande-dessinée, théâtre... et pour l'année 2017/2018, une nouvelle thématique autour du jeu. Par exemple, pour le parcours théâtre, une sélection de pièces est faite par la bibliothèque, la classe se rend au Théâtre Nouvelle Génération (Lyon) pour voir un spectacle et mettre en voix les pièces choisies. Les enfants proposent ensuite la lecture au sein de la bibliothèque.

La réforme des rythmes scolaires s'est avérée être une opportunité pour développer l'EAC. Ces activités participent à réduire les inégalités en proposant à tous les enfants de pratiquer une activité artistique et culturelle sur des temps réguliers, notamment à ceux qui n'en bénéficient pas en temps extrascolaire. En effet, certaines bibliothèques se sont investies dans les temps périscolaires pour renforcer leur action. Florence Lacroix-Spinnewyn, dans son mémoire *Aller à la bibliothèque après la classe*²⁶, cite les résultats de l'enquête PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis) qui indiquent que les bibliothèques prennent une place importante dans l'éducation des enfants, qui n'est ni un temps de loisirs ni un temps d'enseignement comme à l'école. Ce temps permet justement de mettre en lien les savoirs appris à l'école avec des savoirs-faire et expériences menés en dehors et d'être dans une phase d'apprentissage et de découverte différents. Le rapport PISA met en avant le lien entre le plaisir et la lecture et la performance des élèves, notamment en compréhension de l'écrit : « *Le temps consacré à la lecture par plaisir est en forte corrélation avec la performance en compréhension de l'écrit. Les lecteurs plus performants ont tendance à lire davantage parce qu'ils sont motivés, ce qui enrichit leur vocabulaire et améliore leurs facultés de compréhension* ». Ces résultats mettent en valeur la participation essentielle de la bibliothèque, autour de l'EAC et du livre, à développer le plaisir de lire et réduire les inégalités d'accès à la lecture et à la culture, notamment dans le cadre des temps périscolaires mais aussi dans le temps scolaire et extrascolaire. Le temps périscolaire représente un tiers temps intéressant dont les bibliothèques peuvent se saisir, à travers des accueils de classe, des rencontres avec des auteurs, des classes à projet etc. Ces activités peuvent être mises en place dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT) qui instaure un cadre aux actions d'EAC menées dans la collectivité. Les collectivités ont le choix de rester à la semaine de 4,5 jours et garder les TAP (Temps d'activité Périscolaire) et NAP (Nouvelles activités péri-éducatives) qui existent pendant la pause méridienne ou après la classe, entre 45min et 1h30 selon la fréquence des séances ou de passer à la semaine de 4 jours. Dans les deux cas, cela nécessite une réorganisation des personnels de la bibliothèque voire des activités du service si la

²⁵ LOMBARD, Véronique-Marie, *Le voyage lecture : bibliothèques et écoles associées ou comment vivre avec douze livres une histoire*, Cercle de la librairie, collection « bibliothèques », décembre 2003, 97p.

²⁶ LACROIX-SPINNEWYN, Florence, *Aller à la bibliothèque après la classe*, mémoire d'étude DCB 22, janvier 2014. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64249-aller-a-la-bibliotheque-apres-la-classe-la-reforme-des-rythmes-scolaires-nouveaux-enjeux-et-nouvelles-opportunités-pour-les-bibliotheques.pdf> (consulté le 04.07.2018)

bibliothèque reçoit les TAP.²⁷ En effet, actuellement, le ministère de l'Éducation met en place le Plan mercredi pour la rentrée 2018²⁸. Chaque mercredi, à la rentrée 2018, sera consacré à des activités proposées par les collectivités : culturelles, numériques, environnementales... L'idée est de renforcer la cohérence entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Les activités se fondent sur une approche à la fois récréative, ludique et créative et sont mises en oeuvre dans des cycles pour accentuer la notion de parcours.

Une étude, réalisée par quatre élèves administrateurs territoriaux de l'INET et publiée en mai 2018²⁹, explique que le retour à la semaine de 4 jours ne doit pas affaiblir l'offre en matière d'EAC qui a été impulsée par la réforme des rythmes scolaires et doit justement maintenir une offre périscolaire, par exemple le mercredi matin.

Les bibliothèques ont donc l'opportunité de s'investir pleinement dans ce nouveau temps du Plan mercredi et de renforcer leur complémentarité avec l'école dans la mesure où leur expérience en matière d'actions de sensibilisation au livre, à l'art et la culture leur permet de proposer une offre de parcours d'EAC expérimentés et éprouvés aussi bien en terme de temps utilisés, de publics visés que de thématiques explorées.

C. LA DIVERSITÉ DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE

Les temps : scolaire, périscolaire, hors-scolaire

Le temps scolaire concentre une grande partie des actions d'EAC en bibliothèque, mais les champs d'actions s'étendent sur d'autres temps pour favoriser l'EAC tout au long de la vie. En effet, les bibliothèques conçoivent également des activités sur le temps périscolaire et sur le temps libre des enfants (notamment le mercredi et le samedi), au delà de ce qu'elles proposent sur le temps de l'école, comme on l'a vu précédemment.

Le rapport sur l'EAC en bibliothèque de 2013 souligne les temps sur lesquels les actions s'installent. Les actions sont majoritairement effectuées sur le temps scolaire, notamment pour les 4-6 ans (65,5%) et 7-11 ans (63,3%) et plutôt sur le temps des loisirs pour la petite enfance (40,9%) et les adolescents (49,1%). Le temps périscolaire concerne entre 5 et 9% des temps des actions. Le rapport de l'INET³⁰ sur la généralisation de l'EAC souligne la prédominance des actions se déroulant sur le temps scolaire, qui permettent de toucher tous les enfants. L'enquête sur l'EAC dans les bibliothèques en Picardie³¹, menée en 2016, souligne au contraire l'effort mené sur le hors-temps scolaire : pour toutes les tranches d'âge, davantage d'actions culturelles se passent sur le temps des loisirs, particulièrement pour les 12-15 ans. Ces données illustrent l'effort récent des bibliothèques de proposer de l'EAC en dehors du temps scolaire, dans le temps des loisirs ainsi que le temps périscolaire, qu'il faut encore développer.

²⁷ CATELON, Lydie, *Mettre en place une offre de services pour les enfants dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires en bibliothèque municipale*, Bibliothèque numérique de l'enssib, 2014. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65134-mettre-en-place-une-offre-de-services-pour-les-enfants-dans-le-cadre-de-la-reforme-des-rythmes-scolaires-en-bibliotheque-municipale.pdf> (consulté le 28.07.2018)

²⁸ Le plan mercredi : <http://www.education.gouv.fr/cid131930/plan-mercredi-une-ambition-educative-pour-tous-les-enfants.html>

²⁹ INET, *Réussir la généralisation de l'éducation artistique et culturelle*, rapport d'étude, 31 mai 2018. Disponible en ligne : <http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2018/07/franceurbaine-inet-eac-rapport-eac-version-finale.pdf> (consulté le 27.07.2018)

³⁰ INET, *Réussir la généralisation de l'éducation artistique et culturelle*, rapport d'étude, 31 mai 2018. Disponible en ligne : <http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2018/07/franceurbaine-inet-eac-rapport-eac-version-finale.pdf> (consulté le 27.07.2018)

³¹ Etat des lieux des actions d'EAC menées avec les bibliothèques Aisne Oise Somme, CR2L Picardie, 2016. Disponible en ligne : <http://www.ar21-hdf.fr/upload/medias/etudecompleteeaccr212016web.pdf> (consulté le 02.08.2018)

Comme nous l'avons souligné, la réforme des rythmes scolaires se révèle une opportunité pour les bibliothèques de renforcer leur action d'EAC. L'état des lieux de l'EAC dans les bibliothèques de Picardie, en 2016,³² souligne l'importance de l'impact de la réforme scolaire sur l'organisation des bibliothèques. L'enquête indique que 85% des actions culturelles menées dans le cadre des temps périscolaires ont lieu à la bibliothèque, ce qui révèle la place de la bibliothèque dans ces actions. Majoritairement, les actions portent sur des lectures et la découverte de la littérature jeunesse, sur la création littéraire ou plastique. Moins fréquemment, les bibliothèques mènent des actions de création musicale, numérique ou de découverte du patrimoine. Les projets observés sont principalement organisés avec les centres de loisirs, les partenariats avec d'autres structures culturelles, des artistes locaux ou des associations restant moins fréquents dans les temps périscolaires. Pour exemple d'un projet mené sur le temps périscolaire par une bibliothèque, on peut citer celui de la bibliothèque de la Part-Dieu qui proposait, en 2017, un parcours d'actions à destination des groupes périscolaires sur le temps du vendredi après-midi. Ce parcours s'effectue avec les ambassadeurs du livre de l'AFEV dans le cadre des Assises du Roman autour de la littérature jeunesse contemporaine. Le projet se coordonne autour des trois piliers : la rencontre avec l'auteur et ses oeuvres, des connaissances autour de l'univers de l'auteur et des temps de pratique (atelier d'écriture, atelier création d'une couverture, atelier de mise en voix) qui font naître une oeuvre collective en lien avec l'auteur qui lui sera présentée lors de la rencontre. De la même façon, la ville de Tournefeuille propose, dans le cadre du PEDT, des parcours d'EAC variés aux ALAE³³ dont plusieurs avec la médiathèque (voir annexe). Trois parcours sont en lien avec la médiathèque sur le temps scolaire ou périscolaire de la maternelle aux CM2 : lecture et découverte, « ensemble c'est mieux » et « les arts » qui vise à découvrir les différentes formes d'art.

Dans la conférence sur le parcours d'EAC³⁴, M.-H. Rouaux et C. Darrouzet soulignent l'importance des pratiques individuelles dont les enfants font l'expérience. En effet, elles estiment que cette sensibilisation à l'EAC dans le temps scolaire donne envie aux enfants d'aller au-delà de cette expérience et de s'investir dans des pratiques individuelles sur le temps libre (danse, théâtre, conservatoire de musique, art plastique...)

M.-H. Rouaux et C. Darrouzet insistent sur l'articulation des temps dans l'EAC. En effet, elles précisent que les enfants doivent être actifs si on veut qu'ils soient les citoyens de demain, en étant invités à découvrir, exprimer et faire. Dans cette optique, l'inscription de l'EAC dans le temps libre de l'enfant est précieuse, il est complémentaire de ce qui existe à l'école, voire « *il en bouscule les frontières* ».³⁵

La diversité des publics (petite enfance, jeunes, familles, primo-arrivants, personnes âgées, groupes...)

Le rapport de l'INET sur la généralisation de l'EAC souligne : « *Il n'y a pas d'âge pour apprendre et encore moins pour être familiarisé aux pratiques artistiques et culturelles.* »³⁶ L'EAC s'affirme comme un levier de diversification des publics et de cohésion sociale pour la

³²Etat des lieux des actions d'EAC menées avec les bibliothèques Aisne Oise Somme, CR2L Picardie, 2016. Disponible en ligne : <http://www.ar21-hdf.fr/upload/medias/etudecompleteeaccr212016web.pdf> (consulté le 02.08.2018)

³³Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

³⁴DARROUZET, Catherine, ROUAUX, Marie-Hélène, Le parcours d'EAC : enjeux, outils, réalisations, conférence, ESPE Aquitaine, 2018. Disponible en ligne : <http://pi.espe-aquitaine.fr/le-parcours-deducation-artistique-et-culturelle-enjeux-outils-realizations/> (consulté le 28.04.2018)

³⁵Ibid.

³⁶INET, *Réussir la généralisation de l'éducation artistique et culturelle*, rapport d'étude, 31 mai 2018. Disponible en ligne : <http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2018/07/franceurbaine-inet-eac-rapport-eac-version-finale.pdf> (consulté le 27.07.2018)

bibliothèque. Penser les projets d'EAC pour un public plus large que les enfants scolarisés permet d'ouvrir l'EAC à l'ensemble des citoyens.

Une priorité à la petite enfance

Le premier pilier de la charte pour l'EAC indique que « L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université. » L'objectif 100% EAC porté par le gouvernement met la priorité sur les enfants scolarisés, c'est-à-dire entre 3 et 16 ans. Sans partenariat possible avec l'école sur cette tranche d'âge, les actions tournées vers la petite enfance en bibliothèque sont plus difficiles à mettre en place et moins nombreuses et le bibliothécaire doit trouver d'autres partenaires et dispositifs pour toucher ce public. La généralisation de l'EAC doit donc inclure la petite enfance.

Dans son mémoire, I. Le Pape évoque la nécessité de sensibiliser les tout-petits à l'EAC à la bibliothèque. Pour les publics très jeunes, de nombreuses activités traditionnelles existent autour de la lecture et de l'oralité dans les bibliothèques (heures du conte, bébés bouquinent, heure des bébés, siestes musicales, comptines etc.) auxquelles s'ajoutent maintenant les temps numériques adaptés à leur âge (les bébés bouquinent numériques, les temps du conte numérique). Ces temps visent à la découverte des supports numériques et au développement du toucher et d'une autre sensibilité.

Les actions d'EAC à destination des tout-petits se diversifient à la bibliothèque : temps du conte, siestes musicales, spectacles, théâtre, présentation d'oeuvres d'art, comptines, jeux de doigts, temps musicaux... Dans le même ordre d'idées, en décembre 2017 s'est déroulée la première rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel qui a permis l'élaboration d'un guide présentant et valorisant les initiatives des professionnels de la culture et de la petite enfance par région. Ce guide est disponible et téléchargeable sur le site du MCC.³⁷ Les actions à destination de la petite enfance touche des domaines très divers, comme l'affirme Hervé Barbaret, secrétaire général du ministère de la Culture, dans l'édito de la publication : « j'ai plaisir à distinguer que tous les champs disciplinaires des arts et de la culture s'offrent aux tout-petits et à leurs accompagnants ». Les différents secteurs d'actions sont les suivants : la musique, les arts visuels, arts plastique, le livre et la lecture, la danse, le corps en mouvement et des actions pluridisciplinaires et offrent une diversité d'initiatives dont les bibliothèques peuvent s'inspirer. A titre d'illustration de cette sensibilisation des tout-petits à d'autres domaines de la culture, la médiathèque du Tonkin, la Maison du livre, de l'image et du son (MLIS) et la médiathèque du Rize, à Villeurbanne, ont programmé une action spécifique pour la petite enfance, intitulée « Musicâlins ». Ces animations mêlent musique et instruments, histoires et poésie, images et projections afin d'offrir aux tout-petits des pauses musicales. Ces efforts en direction de la petite enfance se retrouvent aussi à la médiathèque de Méricourt (Pas-de-Calais) qui organise, depuis 2016, un festival sur le mois de janvier destiné à la petite enfance avec une exposition, des lectures, ateliers, spectacles.

Cette diversification de l'offre culturelle proposée à la petite enfance, peut permettre à d'autres services de la bibliothèques, de développer encore plus leurs actions en direction de ces publics. Ainsi, l'artothèque de la bibliothèque municipale de Lyon (BML) propose des interventions dans les crèches sous forme d'un spectacle associant des œuvres d'arts à différentes formes artistiques : de la musique, des marionnettes, du théâtre, des contes, un travail corporel face aux œuvres... Aurélie Carrier, responsable de l'artothèque, explique : « J'essaye de ne pas utiliser que l'œuvre, de toucher différentes sensations. Ça peut être visuel, tactile, pour aller toucher les publics sur leurs différentes intelligences. Pour certains ce sera

³⁷Initiatives des professionnels de la culture et de la petite enfance dans les territoires, Eveil artistique et culturel, 2017. Disponible en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/content/download/177586/1958385/version/2/file/Annuaire%20Eveil%20artistique%20et%20Culturel2017.pdf> (consulté le 05.06.2018)

la musique, pour d'autres le côté théâtral, d'autres le conte... En apportant plein de portes d'entrées, ça permet de toucher chaque enfant. »³⁸

Les familles

Nous l'avons vu, les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans sont le public privilégié de l'EAC. Pour autant, en s'adressant aux enfants, l'EAC peut également toucher leur entourage proche ainsi que les publics de la médiathèque. En menant des projets, par exemple une exposition, la bibliothèque touche tous les visiteurs : les enfants et leur famille, les adultes, les collègues, les usagers... De la même façon, quand la bibliothèque offre des livres aux tout-petits, c'est aussi aux parents qu'elle les donne. A propos d'une heure de la découverte « Infiniment rond » menée cette année (2018) à l'artothèque de la BML, A. Carrier déclare que « les enfants découvrent des sons, des ambiances sonores étonnantes. Même les parents. Ils sont souvent très intrigués. »³⁹

Dès lors, tout en restant le sujet cible principal, l'enfant devient en même temps un vecteur qui permet une exposition de l'EAC à d'autres publics mais aussi d'attirer ces publics vers l'EAC.

Des publics très divers

La bibliothèque œuvre pour proposer une offre ludique et attractive sur le temps hors scolaire à destination de publics très divers grâce à une offre culturelle et artistique très riche : création sonore, création numérique, arts visuels, théâtre, arts plastiques... Dans cette optique, l'EAC doit avoir l'ambition de ne pas se limiter aux enfants et de s'adresser à tous les publics : personnes âgées, centres de loisirs, familles, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi... Cette ambition de varier les publics fait que l'EAC permet la rencontre entre des personnes qui ne se fréquentent pas habituellement.

La bibliothèque tente aussi de s'adresser aux publics éloignés de la culture. La médiathèque de Méricourt (Pas-de-Calais) mène des actions hors-les-murs durant l'été, dans trois quartiers géographiquement éloignés. En 2018, en lien avec la Cie Muzikhôl, des animations autour des souvenirs et des jours heureux à Méricourt sont organisées (radio-ducasse, menus musicaux autour de chansons et d'un accordéon) à destination de tous les habitants des quartiers : enfants, jeunes, adultes, seniors, permettant ainsi au projet de s'enrichir d'un lien intergénérationnel. Au-delà des temps conviviaux, l'objectif est d'amener les habitants à participer : exprimer ses souvenirs (bals, ducasses, fêtes...), composer ensemble des chansons, alimenter le Bistrot de la médiathèque (un bistrot nourri de souvenirs d'époques : vinyles, photographies, coupures de journaux...). A la fin de la résidence, les habitants sont invités à une restitution et un spectacle de la compagnie à la médiathèque. Les habitants, leurs souvenirs et le territoire deviennent le sujet de l'action culturelle à travers la mémoire.

La bibliothèque s'adresse également aux publics des centres de loisirs. Selon une enquête menée sur le livre en centre de loisirs en 2017⁴⁰, sur toutes les animations consacrées à la lecture en accueils de loisirs, 30% de ces animations sont menées avec des bibliothèques. Pour 60% des accueils loisirs, un partenariat existe avec une bibliothèque mais la mise en place d'une animation n'est pas systématique. Le rapport souligne que ce manque de

³⁸Propos recueillis lors d'un entretien

³⁹Propos recueillis lors d'un entretien

⁴⁰Mais que se passe-t-il, autour du livre de jeunesse, en centre de loisirs ? Rapport d'enquête, CPLJ- 93 / Salon du livre et de la presse jeunesse avec l'organisme de recherche KERFAD, 2017 :

<http://www.kerfad.org/wp-content/uploads/SyntheseRapport2017LivreACM.pdf> (consulté le 20.07.2018)

réalisation concrète sur le terrain donne à penser que les professionnels des bibliothèques ne font pas de ce champ d'action un objectif prioritaire.

A ce propos, Marine Rigeade souligne que « pour les bibliothèques, l'EAC est un instrument de développement des publics, de fidélisation de nouveaux inscrits, de démocratisation culturelle. À ce titre, les professionnels interrogés lors de l'enquête estiment que 70 % du public présent à la bibliothèque pour les activités d'EAC ne fréquentent pas habituellement la bibliothèque. »⁴¹

Des domaines variés : du patrimoine à l'art contemporain, des arts vivants aux sciences...

Une offre extrêmement diverse

L'enquête sur l'EAC dans les bibliothèques⁴², menée en 2013 par le service Livre et Lecture, consacre une partie du questionnaire à une typologie des actions réalisées. Les activités de création artistique ont un rapport à la littérature pour 67%, au spectacle vivant pour 35%, aux arts graphiques pour 33%. Moins largement, on trouve les arts numériques, le cinéma, la photographie et la musique. Les sciences et techniques ne sont pas mentionnées dans les propositions.

Les actions menées à destination de la petite enfance sont principalement des lectures à voix haute, du spectacle vivant ou des expositions. Pour les 4-6 ans et 7-11 ans, les actions majoritaires sont les mêmes, avec une place importante laissée aux ateliers (d'écriture, d'arts graphiques, de musique), aux prix jeunesse, aux rencontres d'auteurs, aux séances de cinéma, à la découverte du patrimoine écrit et graphique, qui ne concernaient pas la petite enfance. Les actions touchant les adolescents (12-15 ans et 16-18 ans) sont des rencontres d'artistes ou d'auteurs, des expositions et des ateliers (écriture, musique, arts graphiques)

En 2016, l'étude sur l'EAC dans les bibliothèques en Picardie⁴³ met en avant la place de la lecture à voix haute dans les actions menées et on peut légitimement penser que ce type d'animations se retrouve dans la plupart des bibliothèques. Cependant, le cadre d'action est suffisamment riche pour qu'on puisse explorer d'autres initiatives. Par exemple, la bibliothèque de La Part-Dieu à Lyon (BmL) mène une diversité d'actions culturelles sous des formes variées : visite d'exposition, conférence, rencontre, lecture, projection, concert, conte, atelier (écriture, numérique), jeu... La diversité des sections et collections de la bibliothèque et des compétences des professionnels permet à la bibliothèque d'avoir un champ d'action très large autour des activités culturelles. En 2016, les principales actions organisées sont les visites de la bibliothèque, les ateliers numériques, les conférences et les ateliers. La plupart des sections de la bibliothèque organisent des ateliers culturels, ce qui renforce la diversité des thématiques proposées. En 2016, sur 78 ateliers menés à la bibliothèque de La Part-Dieu, 23 sont proposés par le département jeunesse, 21 par le département société, 10 par la documentation régionale, 7 par le secteur sciences et techniques, 2 en arts et loisirs et l'espace numérique a mis en place 207 ateliers numériques. Ceci peut aussi permettre à des bibliothécaires de secteur autre que jeunesse, et qui n'ont pas l'habitude de s'adresser à ces publics, de mener des actions en leur direction.

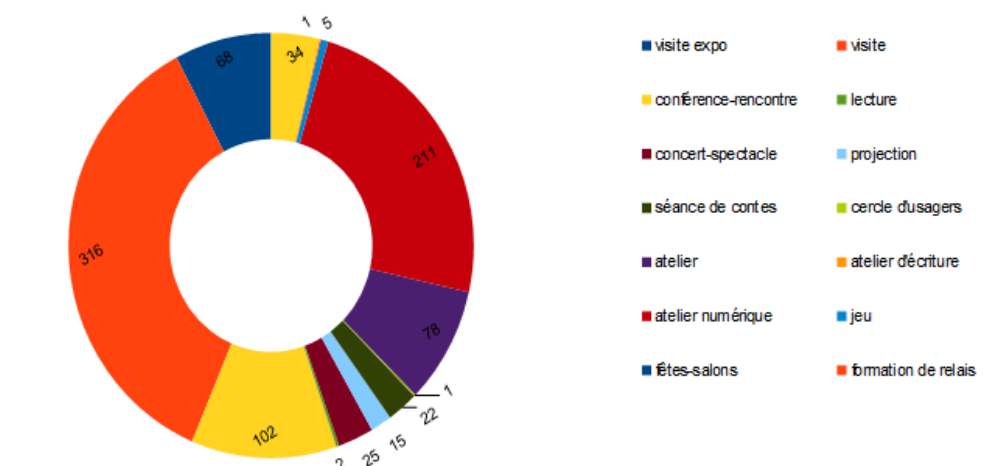
⁴¹Rigeade, Marine. « L'éducation artistique et culturelle en bibliothèque territoriale ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2015, n° 5, p. 102-110. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/l-education-artistique-et-culturelle-en-bibliotheque-territoriale_66261> (consulté le 05.04.2018)

⁴²Ibid.

⁴³Etat des lieux des actions d'EAC menées avec les bibliothèques Aisne Oise Somme, CR2L Picardie, 2016. Disponible en ligne : <http://www.ar2l-hdf.fr/upload/medias/etudecompleteeaccr212016web.pdf> (consulté le 02.08.2018)

Actions menées à la bibliothèque de la Part-Dieu

Données 2016



Des parcours transversaux relatifs à l'EAC sont mis en place à la bibliothèque de la Part-Dieu afin de lier les expertises culturelles des équipes et les collections de la bibliothèque. Le parcours « Portrait-auto portrait : de la gravure au selfie » lie le département jeunesse, l'artothèque et le fonds ancien. A la première séance, les enfants découvrent le documentaire « Dessine-toi de Gilles Porte », et doivent se dessiner à leur tour. Ils découvrent ensuite, à travers les estampes de l'artothèque, les gravures du fonds ancien, des photographies patrimoniales ou contemporaines, les différentes manières de se représenter à travers les époques. Enfin, les enfants créent un autoportrait collectif et expérimentent différentes techniques d'autoportrait.

En croisant la littérature jeunesse, les sciences, le patrimoine la musique, l'art contemporain, le cinéma... les parcours culturels s'inscrivent dans un champ d'action très large.

Un domaine à approfondir, la culture scientifique et technique (CSTI)

Traditionnellement et naturellement, les champs disciplinaires des actions menées en bibliothèque concernent plus la littérature, les arts, les sciences humaines au détriment des sciences pures et de la CSTI. Souvent de formation plus littéraire, les professionnels de bibliothèques ne sont pas toujours à l'aise avec les actions à caractère scientifique et l'offre proposée en bibliothèque peut parfois s'en ressentir. En ce sens, l'EAC peut être un bon outil pour permettre de développer des actions dans ce domaine.

L'idée est de lier l'EAC et la médiation de la CSTI. Les bibliothèques ne sont pas véritablement identifiées comme lieu de diffusion de celle-ci, malgré la présence de collections ayant attrait à la CSTI, notamment dans les secteurs Sciences et Techniques. Ces fonds spécialisés ne sont pas toujours extrêmement présents en bibliothèque et révèlent la réticence des bibliothécaires à appréhender la question, comme le souligne I. Le Pape dans sa note de synthèse sur les actions de CSTI : « dans toutes les bibliothèques généralistes se pose le problème du fonds scientifique et technique et les professionnels des bibliothèques ont souvent du mal à identifier comment agir concrètement pour développer et valoriser un tel fonds. »⁴⁴ En effet, elle indique que les bibliothécaires viennent plus généralement de formations littéraires et qu'il est difficile de proposer ce fonds spécialisé devant les attentes très diverses des usagers et de l'offre éditoriale peu abondante. Une enquête⁴⁵ menée en 2015

⁴⁴ LE PAPE, Isabelle, *Les actions d'éducation artistique et culturelle en bibliothèque*, mémoire d'études, ENSSIB, Villeurbanne, 94p., 2014

⁴⁵CARTELLIER, Dominique, INAUDI, Aude, *Etude sur la place des sciences en général et du livre scientifique en particulier au sein des bibliothèques*, décembre 2015. Disponible en ligne : https://www.amcsti.fr/wp-content/uploads/2016/09/Rapport_lecture_publicque_sciences_final.pdf

sur la place des sciences dans les bibliothèques remarque que les bibliothèques organisées en secteurs en profitent peu pour faire circuler les documents des différents fonds, alors que le département jeunesse a un rôle important dans la diffusion de la CSTI. Par exemple, les personnels des secteurs adultes mettent en avant la pertinence du documentaire jeunesse pour s'emparer de sujets scientifiques complexes. Certains professionnels s'appuient sur ces documentaires jeunesse pour se former à une thématique complexe et pouvoir la valoriser dans la bibliothèque ou l'utilisent pour animer des actions et vulgariser certaines problématiques.

Beaucoup de centres culturels et scientifiques, techniques et industriels mènent des actions de médiation qui rejoignent les temps de l'EAC en reliant les sciences avec des artistes, des médiateurs et des enfants. Les bibliothèques ont une place à jouer dans la diffusion de la CSTI et peuvent s'inspirer de ces centres ou mener des partenariats. Par exemple, à Vitry-sur-Seine, l'Exploradôme mêle l'art et la science en invitant des artistes à collaborer à la mise en place d'un dispositif interactif scientifique destiné à tous les publics. Ses missions sont de sensibiliser les enfants à la culture scientifique et technique et de la transmettre au moyen de dispositifs interactifs. L'Exploradôme est un musée « où il est interdit de ne pas toucher », dans lequel les dispositifs invitent justement les publics, dès l'âge de quatre ans, à participer et expérimenter pour comprendre les phénomènes scientifiques. Inclure un artiste, et donc un regard artistique, permet de revisiter la médiation scientifique et de la rendre plus ludique et attrayante aux yeux des enfants.

L'Exploradôme propose aussi d'aider les enseignants dans la conception de projets à travers des ressources, des formations ainsi qu'un projet « Enseignants en entreprise », dans lequel les enseignants visitent des sites de recherche et de développement de production, des laboratoires, et échangent avec les responsables scientifiques. Ces rencontres permettent aux enseignants de découvrir la science et des partenaires potentiels à des actions avec leurs classes. Dans la mesure où il apparaît que le manque de formation est un frein au développement de ces actions, ces dispositifs pourraient permettre aux bibliothécaires de s'investir dans ces échanges pour enrichir leurs initiatives d'EAC dans ce domaine.

Dans le cadre de « Sciences pour tous », l'Exploradôme propose aussi des actions hors-murs à destination des médiathèques ou autre structure territoriale des villes du Val-de-Marne et de l'Essonne. Les médiathèques peuvent accueillir une « manip » du musée, c'est-à-dire une œuvre interactive scientifique pendant plusieurs semaines. L'exploradôme propose également, avec l'œuvre, des animations à mener ainsi que des formations des personnels.

Cependant, nombreuses sont les bibliothèques qui proposent des actions à caractère scientifique (expérimentations, conférences, expositions, ateliers...) Par exemple, la médiathèque d'agglomération de Cambrai (MAC) intègre un Laboratoire culturel, espace dédié à la culture scientifique. Le rapport souligne que la MAC inclut la compétence « science » dans l'organigramme. Un responsable de la CSTI assure la cohérence de la programmation d'ateliers, de manifestations et de projets de médiation autour de la science entre les collections et les animations, du secteur jeunesse au secteur adulte. La bibliothèque peut également investir l'accompagnement personnalisé dans les collèges, avec des projets d'EAC autour des sciences, par exemple dans le cadre du prix Sciences pour tous.

De la même façon, avec le développement des grainothèques et des fablab dans les bibliothèques, nombreuses sont les opportunités de développer des actions scientifiques et techniques à destination des enfants. La bibliothèque de la Part-Dieu de la BML propose un parcours culturel à destination des familles, centres de loisirs ou accueils périscolaires autour de son jardin potager, installé à proximité du département jeunesse. Le parcours commence par un temps de lectures d'histoires et des présentations de documentaires autour de la nature, des jardins extraordinaires, de l'écologie... La grainothèque est présentée, puis après avoir découvert le jardin et récolté les graines afin d'alimenter la grainothèque, les enfants

participent à un atelier pratique : créer des bombes à graines qu'ils vont pouvoir lancer pour fleurir les espaces verts de la ville.

La diversité et la richesse des actions d'EAC en bibliothèque, dans les formes qu'elles peuvent prendre, dans les publics qu'elles ciblent et dans les temps qu'elles investissent font de la bibliothèque un acteur potentiel important de l'EAC. Pour autant, de nombreuses réticences et difficultés existent pour les équipes qui freinent l'engagement des bibliothécaires dans les projets d'EAC.

Nous pouvons donc nous interroger sur les difficultés des bibliothécaires à s'investir dans l'EAC, sur les compétences à acquérir et les chemins à emprunter pour mener des projets d'EAC.

METTRE EN ŒUVRE DES PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : LES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES

L'EAC est un levier de changement de la bibliothèque, qui s'oriente totalement vers les publics et la médiation : « Le recruteur doit aujourd'hui faire preuve de sagacité en sélectionnant les agents davantage sur le savoir-être et leur savoir-évoluer que sur leur savoir et savoir-faire. La souplesse, la polyvalence, la mobilité et les capacités relationnelles sont autant de compétences indispensables pour former une équipe diversifiée et créative. »⁴⁶

Nous l'avons vu, la bibliothèque peut être un levier évident et essentiel à la mise en place d'un parcours d'EAC. Cependant, des difficultés subsistent et il est important de les analyser avant d'envisager des perspectives d'amélioration.

A. DES CONSTATS : FREINS ET DIFFICULTÉS DES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES

Un manque de formalisation des projets

Plusieurs travaux portant sur l'EAC en bibliothèque constatent des freins et difficultés pour les professionnels des bibliothèques à mettre en place ces projets. Les principaux constats concernent les cadres d'action de l'EAC en bibliothèque et la formalisation des projets. L'enquête menée par le service du livre et de la lecture du ministère de la culture⁴⁷ auprès d'environ 200 bibliothèques souligne la faible formalisation des partenariats entre les bibliothèques et les écoles mais aussi entre les bibliothèques et les autres structures partenaires. Une question de l'enquête adressée aux bibliothèques était : « les partenariats avec les acteurs du champ socio-culturel sont-ils formalisés ? ». 44% des réponses indiquaient que les partenariats sont « le plus souvent informels ». De la même manière, 55% des partenariats menés avec les établissements scolaires sont informels également et 47% pour ceux en interne avec les services jeunesse ou culture. Les coopérations se font davantage de façon informelle par connaissance des autres acteurs, notamment les enseignants. De manière générale, les partenariats des projets d'EAC font systématiquement l'objet d'une convention dans à peine 10% des projets d'EAC des bibliothèques répondantes, comme le souligne M. Rigeade dans sa synthèse⁴⁸.

⁴⁶ BARD, Jean-Philippe, *Le bibliothécaire d'avenir*, d'après une conférence M. Olivier Caudron, Inspecteur des bibliothèques, 31 juillet 2018. Disponible en ligne : <https://aectb.jimdo.com/bibavenir/>

⁴⁷ Ministère de la culture et de la communication, direction générale des médias et des industries culturelles, service du livre et de la lecture, Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC), 63p., janvier 2015. En ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65025-enquete-sur-les-actions-des-bibliotheques-territoriales-en-matiere-d-education-artistique-et-culturelle-eac.pdf> (consulté le 20 novembre 2017)

⁴⁸ Rigeade, Marine. « L'éducation artistique et culturelle en bibliothèque territoriale ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2015, n° 5, p. 102-110. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/l-education-artistique-et-culturelle-en-bibliotheque-territoriale_66261> (consulté le 05.04.2018)

Dans cette synthèse, elle indique que l'EAC ne fait pas partie des missions définies au sein de la bibliothèque dans la plupart des cas et que seules 28 bibliothèques ont inscrit l'EAC dans un volet de leur projet d'établissement ou de leur projet culturel, scientifique, éducatif et social (PSCES). En effet, 41% des bibliothèques répondantes déclarent que la politique d'EAC de leur établissement se fait dans un cadre informel, 15% affirment qu'elle figure dans le projet d'établissement et 19% qu'elle a été votée et validée par la collectivité au conseil municipal.

Par ailleurs, peu d'évaluations de ces projets sont réalisées. Alors que le questionnaire de l'enquête du ministère de la culture interrogeait la présence de restitution de travaux, de diagnostic préalable, de formation, de convention avec les autres acteurs et d'un recrutement spécifique pour l'EAC, ces éléments sont le plus souvent absents des projets menés et illustrent la faible institutionnalisation de l'EAC en bibliothèque. L'enquête du MCC indique que les dispositifs de conventionnement se développent et que les collectivités doivent inciter les bibliothèques à s'insérer dans ces dispositifs. Le constat de l'enquête est que la bibliothèque n'est pas forcément partenaire de la convention et que les professionnels des bibliothèques ignorent souvent que leur collectivité fait partie d'un tel dispositif. Par exemple, pour les contrats-territoire-lecture (CTL), l'enquête montre qu'une bibliothèque sur trois en fait partie et une sur deux environ pour les projets éducatifs territoriaux (PEdT). S'insérer dans ces dispositifs de conventionnement permet d'inscrire les partenariats et les projets dans la durée pour les pérenniser et les évaluer.

Diversifier les actions d'EAC

D'autres constats sont mis en avant dans ces travaux et dans l'enquête, concernant la diversité des actions d'EAC menées en bibliothèque et pouvant refléter des difficultés pour les professionnels des bibliothèques.

Le premier constat concerne les publics concernés par les projets. 89% des projets menés touchent la tranche d'âge des 4-11 ans qui sont les principaux bénéficiaires des offres d'EAC, environ la moitié concernent la petite enfance (0-3 ans) et seuls 27% les 12-15 ans et 8% les 16-18 ans. En somme, une faible part des actions est menée en direction des adolescents et de la petite enfance même si l'enquête montre que l'offre tend à s'accroître et se diversifier pour les tout-petits. Au congrès de l'ABF 2018, C. Sidre précise que grâce au dispositif Première pages, le public des 0-6 ans tend à être davantage touché par les actions d'EAC.

Deuxième constat, les activités proposées dans les projets d'EAC tendent à se diversifier mais malgré tout restent centrées autour du livre. Les projets doivent donc s'inscrire au sein de thématiques plus diversifiées. Ce constat reflète un frein des professionnels des bibliothèques à sortir des activités traditionnelles liées au livre et à la lecture. L'enquête met en avant la place des disciplines dans les projets, et la littérature est présente dans 67% des projets, souvent des actions de lecture à voix haute, le spectacle vivant dans 36%, les arts graphiques dans 33%. L'enquête souligne cette prédominance des activités autour du livre qui doivent se diversifier : « un enrichissement de l'offre, déjà visible dans certaines médiathèques, doit se produire pour couvrir tous les domaines que la bibliothèque

est capable de prendre en charge. » Elle cite le domaine du livre, le patrimoine, l'image, le son et les ressources numériques, les arts (incluant le spectacle vivant et les beaux-arts), les sciences, l'histoire et la littérature ainsi que l'environnement, tout en précisant que ce n'est pas exhaustif et que toute thématique s'appuyant sur les collections de la bibliothèque et offrant un intérêt pour l'enfant peut s'inscrire dans une action d'EAC. En effet, la bibliothèque entretient un lien privilégié avec le livre et la lecture avec des animations traditionnelles comme la lecture à voix haute et l'heure du conte. Ces activités sont importantes mais pourraient être accompagnées d'une valeur ajoutée pour renforcer leur caractère d'EAC, et sortir le professionnel de bibliothèque des activités traditionnelles associées au livre et à la lecture. Cette valeur peut consister en des débats ou discussions pour faire réfléchir et s'exprimer les enfants ou insister sur la participation et la pratique par un atelier suivant la lecture par exemple.

Lors d'une journée d'étude portant sur le patrimoine et l'EAC,⁴⁹ C. Sidre revient sur l'enquête menée en 2013 et souligne que peu de place est laissée à la pratique dans les projets d'EAC. En effet, il met en avant le pilier consacré à la pratique de l'enfant qui doit être acteur dans le projet et expérimenter le geste de l'artiste. Selon l'enquête, le peu de place laissée à la pratique se retrouve notamment dans les bibliothèques des petites villes, où, en effet, une fois sur deux, l'enfant est uniquement spectateur : il écoute une lecture, va à un spectacle sans qu'il y ait un prolongement de pratique. Dans les grandes villes, la participation est plus affirmée dans les projets puisque 78% permettent aux enfants d'être spectateurs et acteurs à la fois.

A chaque fois, ces constats peuvent s'expliquer par le manque de budget ou de personnel dédié aux projets d'éducation artistique et culturelle qui sont des blocages largement soulignés par les professionnels.

Un manque de visibilité de l'EAC dans les bibliothèques, enquête à la médiathèque de Méricourt (Pas-de-calais)

Un autre constat pouvant représenter une difficulté pour les professionnels est le manque de visibilité de l'EAC en bibliothèque.

D'une part, certaines actions ne sont pas encore reconnues comme faisant partie de l'EAC par les professionnels. D'autre part, même si la bibliothèque est un équipement culturel connu sur le territoire, il existe parfois peu de visibilité de ces actions menées en bibliothèque pour les acteurs du territoire car souvent peu de place est accordée à la bibliothèque dans les textes officiels relatifs à l'éducation artistique et culturelle. Il est important que la bibliothèque dispose de plus de visibilité dans le territoire pour proposer et affirmer son offre.

Aussi, la bibliothèque n'est parfois pas suffisamment considérée comme un lieu porteur de projets artistiques et culturels par les usagers ou non-usagers. En effet, lors d'une enquête⁵⁰ menée pendant mon stage professionnel, en juin 2018, auprès des non-usagers de la médiathèque de Méricourt (petite ville de 10 000 habitants dans le bassin minier du Pas-de-Calais), les résultats révèlent une méconnaissance de l'offre proposée par la médiathèque en terme d'action artistique et culturelle. Quasiment la moitié des répondants associent spontanément la médiathèque aux « Livres » ou à « la lecture » et au silence : « Ben... une médiathèque... un truc calme. », « un lieu calme où on vient lire des livres et emprunter... », Très souvent, le livre est la première chose mentionnée lorsque les personnes pensent à la médiathèque, voire, parfois, le seul. La plupart des

⁴⁹SIDRE, Colin, Le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans les bibliothèques territoriales, journée d'étude, Agence régionale du livre et de la lecture et le Centre régional des lettres, en partenariat avec la BnF, janvier 2017. Disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=b6ko2_TfF3g (consulté le 18.05.2018)

⁵⁰Enquête à destination des non-usagers de la médiathèque de Méricourt, 57 entretiens semi-directifs menés dans la ville du 2 au 24 juin 2018

usagers ignoraient que la médiathèque était un lieu proposant des ateliers d'arts plastiques, des spectacles d'art vivant, des rencontres, ateliers ou expositions avec des artistes, illustrateurs jeunesse etc, et étaient souvent étonnés que de telles actions s'y déroulent. Moins ignoraient les lectures d'histoires à voix haute mais l'offre diversifiée proposée était clairement méconnue des personnes ne fréquentant pas le lieu, voire parfois par ceux l'ayant fréquenté mais ne venant plus.

De la même façon, la médiathèque est identifiée par beaucoup comme un lieu pour les enfants, mais pas pour les adultes ou les tout-petits. Les parents ou grands-parents interrogés ayant des enfants en bas-âge (entre 0 et 3 ans) disent spontanément qu'ils sont trop petits pour venir à la médiathèque. Un père, ayant une petite de 17 mois, explique « mais elle est trop petite pour venir » et une grand-mère : « il a que 19 mois donc non, il est trop petit. P'têt quand il aura l'âge, mais il ira à l'école et je le garderai plus. » De la même façon, à plusieurs reprises, des réponses ont révélé que certains adultes considèrent la médiathèque comme un lieu dédié aux enfants, qui en tout cas ne répond pas à leurs attentes ou envies. « C'est plus d' mon âge », « pour moi c'est pour les enfants, pas pour les grands... ».

Il semble que les bibliothèques soient également parfois oubliées des parcours d'EAC dans les circulaires et dans les rapports à destination des autres acteurs, ce qui la rend peu visible et peu identifiée comme un acteur potentiel. Les bibliothèques doivent donc redoubler d'effort pour que leur offre soit lisible et visible par les acteurs concernés comme par les habitants du territoire.

B. QUELLES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN RAPPORT À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ?

L'enjeu 100% EAC prôné par le gouvernement ne doit pas démultiplier les actions en s'éloignant d'un objectif de qualité. En cela, l'implication des acteurs de l'EAC, donc les bibliothécaires, est cruciale.

Les derniers travaux de recherche en date, sur un état des lieux de l'EAC en bibliothèque, relèvent les difficultés rencontrées par les professionnels des bibliothèques sur le terrain, qui sont autant de réticences à s'engager dans l'éducation artistique et culturelle. Dans les travaux, témoignages, enquêtes, relatifs à l'EAC en bibliothèque, (notamment celle sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'EAC menée en 2013⁵¹), les mêmes difficultés reviennent : le manque de pratique artistique, la création et la formalisation des partenariats, le suivi et l'évaluation des actions, la formation des professionnels des bibliothèques. Les freins à la construction de parcours culturels ne tiennent pas forcément à la motivation des acteurs de terrain mais plutôt aux compétences qui sont demandées/attendues/imaginées et c'est ce point qu'il m'a semblé important d'approfondir.

⁵¹ *Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC)*, Direction générale des médias et des industries culturelles, service du livre et de la lecture, janvier 2015, 63p. Disponible en ligne : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Actualites/Enquete-sur-l-Education-artistique-et-culturelle-en-bibliotheque> (consulté le 10.10.2017)

La formation des professionnels des bibliothèques à mener des projets d'EAC semble donc en effet poser problème. Depuis quelques années, les formations développant la notion d'EAC émergent un peu partout sur le territoire, et semblent indiquer que le problème est identifié et traduisent une volonté d'y remédier. Après avoir étudié les attentes et difficultés des professionnels des bibliothèques, dans les enquêtes et rapports relatifs aux compétences requises pour mener ces projets, il m'a semblé intéressant d'interroger des personnes organisant et animant des formations pour cerner l'adéquation entre les formations qui sont proposées et les attentes des professionnels des bibliothèques.

Dans cette optique, voici la liste des professionnels contactés :

BibliSmart, organisme de formation pour les bibliothécaires	Réponse par mail, Anne-Gaëlle Gaudion, Formatrice BibliSmart
Médiat Rhône-Alpes	Entretien téléphonique avec Julienne Bourdet, responsable pédagogique
ENSSIB	Entretien téléphonique avec Armelle De Boisse - Responsable formation pédagogique
Euterpe Consulting, organisme de formation pour les personnels des bibliothèques	Entretien téléphonique avec Sandrine Ferrer, responsable de la société Euterpe Consulting
ESPE Versailles	Entretien téléphonique avec Françoise Ravez - Responsable de l'EAC à l'ESPE Versailles et responsable du master médiation culturelle
Bibliothèque municipale de Lyon	Entretien téléphonique avec Aurélie Carrier, responsable de l'artothèque, Bibliothèque municipale de Lyon (BML)
Médiathèque départementale d'Ile-et-Vilaine	Réponse sur un formulaire en ligne, Catherine Lepeinteur, responsable de la mission formation-animation
Hocus Bookus, formation aux usages du numériques	Réponse sur un formulaire en ligne, Yanick Gourville, formateur indépendant, formateur CNFPT
Bibliothèques	Réponse sur un formulaire en ligne, Assistant conservation, Bibliothécaire dans un C.E. ALSTOM, Adjoint du patrimoine référent actions éducatives

J'ai souhaité approfondir cet aspect métiers, en lien avec l'EAC et à la lumière de l'actualité des bibliothèques, en interrogeant les personnes chargées des formations sur ces questions à destination des professionnels des bibliothèques, ainsi qu'en analysant les référentiels des métiers des bibliothèques et des profils de poste récents. Les entretiens menés tentent de diversifier les profils de formateurs et les formations : formation initiale, formation continue, formateur indépendant, organisme de formation etc. Bien entendu, ces entretiens ne représentent à chaque fois qu'un seul regard et restent subjectifs. C'est pourquoi il m'a semblé pertinent d'analyser certains contenus de formations donnés par ces professionnels afin d'étudier leur adéquation avec les réalités du terrain constatées mais aussi avec les compétences attendues qui sont formulées dans

les entretiens. Les formateurs sont au cœur des enjeux de l'EAC en bibliothèque en ce qu'ils forment les professionnels des bibliothèques (attentes, envies, difficultés) et ils mettent en valeur ce que l'EAC change dans les métiers des bibliothèques.

Cette méthodologie de mémoire a pour objectif d'observer les changements en évolution au sein des bibliothèques et notamment pour les métiers des bibliothèques. L'enjeu est de voir ce que l'EAC change pour les professionnels des bibliothèques.

Des définitions variées de l'éducation artistique et culturelle mais un rôle de la médiathèque affirmé

Dans les questionnaires en ligne et les entretiens, chacun a apporté sa définition personnelle de l'EAC. Dans ces définitions, le pilier d'une rencontre avec les artistes et les œuvres est très souvent évoqué ainsi que parfois la réflexion qui naît autour : « c'est l'art de se questionner sur le monde par le prisme de nos aînés et de nos enfants », et plus rarement la pratique. Ce qui est mis en valeur, c'est aussi la diversité et la richesse des parcours qui sont à découvrir : « la peinture, la musique, la littérature, le cinéma, le théâtre... ». Avec l'EAC, la bibliothèque invite à découvrir et explorer, à s'étonner : « l'occasion de donner la possibilité aux publics intéressés d'aller au delà de leurs goûts, d'explorer, d'aller sur des chemins qu'ils n'auraient pas empruntés sans une invitation bienveillante. » Une professionnelle définit l'EAC comme « un apprentissage indispensable permettant l'égalité des chances et l'accès à la culture pour tous ».

La place des publics revient sans cesse dans les discours. Une professionnelle définit l'EAC comme « faire vivre une expérience culturelle et artistique », l'usager ici est pleinement acteur, il vit une expérience, il prend part. Dans l'expérience, on trouve l'idée de découverte et d'engagement. Les définitions parlent des usagers, des publics intéressés sans restreindre l'EAC aux enfants : tous les usagers peuvent y prendre part. La découverte est au cœur de l'EAC : « connaître les artistes... et leurs œuvres », « faire découvrir aux usagers la culture et l'art. »

Un professionnel évoque la complémentarité des temps : « c'est quelque chose d'indispensable qui permet de s'ouvrir aux domaines artistiques et culturels en complémentarité du scolaire, puisqu'il y est question d'éducation. » Ceci illustre l'importance du partenariat entre les acteurs afin de s'inscrire dans tous les temps de l'enfant, dans le temps scolaire et hors scolaire. A travers l'EAC, la bibliothèque peut valoriser les acteurs et partenaires locaux et transmettre le patrimoine du territoire, par exemple « mettre en avant les programmes cinématographiques, théâtraux, conférences de la région et faciliter ainsi l'accès hors les murs de la culture » en amenant chacun à découvrir l'art et la culture du territoire.

La bibliothèque est clairement identifiée par les répondants comme lieu de l'EAC : « Son rôle premier est de promouvoir la culture et les sciences » La bibliothèque est décrite comme une sorte de jardinier géant qui viendrait semer des graines de parcours d'EAC dans la vie des enfants : « Leur rôle est de planter et nourrir une graine de curiosité dans le « cœur » de chacun. ». La bibliothèque, en lien avec l'école ou non, permet justement de toucher dès la petite enfance : « Sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge », « dès le plus jeune âge, ça peut être des festivals, des rencontres, du théâtre, de la danse, les heures du conte...

c'est vraiment fondamental ». Une professionnelle souligne le rôle fondamental de la bibliothèque à jouer dans l'EAC en tant qu'espace gratuit, « c'est leur rôle de démocratiser l'accès à la culture, de l'ouvrir à tous et de permettre à ceux qui ne peuvent pas y accéder de pouvoir le faire de façon gratuite. » « La bibliothèque est un lieu de rencontre entre le vécu individuel et le savoir collectif. Le bibliothécaire est le lien. » La bibliothèque, et donc les professionnels des bibliothèques, prennent le rôle d'intermédiaire et de médiateur entre les usagers, l'art et la culture. La bibliothèque permet la rencontre. Son rôle est de communiquer et d'informer à travers les collections, « en introduisant les œuvres au contact des enfants », « en rendant les œuvres familières, en mettant en avant, dans les nouveautés, des documentaires sur les artistes, en introduisant, dès que cela est possible, des bandes-dessinées pour rendre accessible les personnages littéraires, picturaux, scientifiques... » et les activités « développer des thèmes autour de ces programmes pour redécouvrir des livres oubliés, ou des artistes à découvrir ou à redécouvrir. La dimension partenariale de l'EAC est mise en avant dans les entretiens, le plus souvent avec l'école : « En créant des partenariats avec le milieu scolaire, les bibliothèques peuvent proposer des activités de découverte sur plusieurs séances ».

Des compétences-métiers à acquérir

Si on demande à la bibliothèque d'être un lieu d'exposition, de culture, de rencontre avec des artistes, de pratique artistique, il faut penser aux impacts de ces changements dans le fonctionnement de la bibliothèque et dans les métiers des bibliothèques : posture, médiation, politique documentaire...

Malgré la diversité des regards et profils des formateurs qui interviennent à différentes échelles du territoire, face à des publics différents, avec un statut différent (professionnel travaillant en bibliothèque municipale, départementale, responsable de master, formateur indépendant), des points de convergence apparaissent sur les compétences à acquérir par les professionnels des bibliothèques.

Ces compétences peuvent être réunies en quatre grands axes : concevoir, organiser, réaliser et accompagner.

Concevoir un projet d'EAC

Dans la conception d'un projet d'EAC, les entretiens soulignent souvent l'importance de connaître son territoire. Un formateur précise que les bibliothécaires participants attendent des clés concernant les ressources du territoire pour savoir quel partenaire potentiel solliciter. Il faut analyser les besoins de sa structure et s'adapter à son territoire. Un autre entretien met en avant la nécessité de « connaître les cadres réglementaires, comme savoir répondre à des appels à projets et connaître les contrats » dans lesquels la bibliothèque peut s'engager sur son territoire. Un bibliothécaire souligne cette attente des collègues qu'il forme en interne : « une connaissance des partenaires... et connaître les réseaux, les structures (État, région, associations, initiatives personnelles). »

Cela rejoint un autre point fréquemment mentionné : une veille des pratiques professionnelles afin de piocher les bonnes idées. Plusieurs animateurs de formations mentionnent la veille professionnelle comme une activité essentielle des professionnels de bibliothèques dans un projet d'EAC mais peu forment à cette question dans leurs contenus. Dans les entretiens, les termes « documenter » et « diffuser » reviennent plusieurs fois : « Malheureusement, encore trop peu de structures documentent (et

diffusent) ce qu'elles proposent ». Les bibliothécaires doivent « S'inspirer de ce que font les autres plutôt que de tout inventer à chaque fois », « faire de la veille professionnelle », « mutualiser », « avoir une bonne connaissance de ce qui est innovant dans ce domaine [le numérique] ». De plus, une veille professionnelle est importante pour connaître les formations, colloques, journées d'études qui existent, ressources en ligne...

Dans la conception d'un projet d'EAC, la question des connaissances artistiques et culturelles est un point qui divise dans les entretiens. Certains insistent sur cette compétence : « avoir une connaissance générale des disciplines artistiques et culturelles (danse, albums, lecture...) » et un bibliothécaire souligne que c'est une attente forte de ses collègues : « être sensibilisé à l'histoire de l'art, des sujets artistiques, découvrir des auteurs jeunesse ». Mais plusieurs autres ne mentionnent pas ces connaissances artistiques au cours des entretiens, voire disent qu'il ne faut « justement pas forcément être féru de domaines artistiques », tant que l'on s'entoure d'acteurs capables de s'en emparer dans des projets d'EAC.

En revanche, la connaissance des publics et plus spécialement la connaissance du public jeune est une compétence mentionnée communément par plusieurs formateurs : « connaissance de l'enfant et du jeune, des rythmes et des besoins selon les âges, des publics éloignés, des publics en situation de handicap... » En effet, les professionnels menant des projets d'EAC doivent s'adapter aux publics qu'ils rencontrent et pour cela, il s'avère important de connaître les besoins et attentes des enfants selon les âges (de la petite enfance à l'âge adulte). Ces connaissances permettent par exemple aux bibliothécaires de mieux toucher les familles, mieux associer les jeunes à des projets... Un responsable de formation souligne d'ailleurs une forte demande de stages concernant les tout-petits ou du tout-petit à l'adolescent. En somme, des besoins autres que techniques sont exprimés et nécessaires.

Des qualités sont par ailleurs souvent évoquées : la curiosité en premier lieu, « avoir envie de découvrir et de transmettre ses découvertes », ainsi que l'ouverture d'esprit, l'intérêt, l'esprit de cohésion et même : « la passion ». En effet, que ce soit la richesse de ses collections, de ses animations, des structures culturelles du territoire, il s'agit d'avoir envie de faire découvrir et de partager. Le travail en équipe est un élément important d'un projet d'EAC et un bibliothécaire évoque ainsi la nécessité d'un « enthousiasme partagé » qui permet de mobiliser des collègues passionnés et d'encourager la curiosité.

Organiser un projet d'EAC

Le plus souvent, au cours des questionnaires ou entretiens avec des personnes animant des formations aux bibliothécaires (et souvent eux-mêmes bibliothécaires), les compétences essentielles revenant pour mener des projets d'EAC concernent la méthodologie de projet en général. Dans les réponses, quelle que soit la formation donnée, ces notions reviennent : « méthode », « il faut avoir un solide cursus en construction de projet », des « compétences en méthodologie de projet ». Des savoirs essentiels concernant la conduite de projet doivent être acquis, afin de pouvoir les adapter à sa bibliothèque et les transformer en savoir-faire opérationnels. Dans un projet, les points-clés qui reviennent sont : savoir définir des objectifs ainsi que savoir créer des partenariats qui est un savoir-faire fréquemment souligné par les formateurs interrogés : « savoir s'entourer

d'intervenants qui peuvent intervenir ponctuellement et concrètement » Savoir créer des partenariats est une compétence nécessaire mise en avant lors des entretiens qui nécessite des savoirs relatifs à la formalisation et la contractualisation qui ont été peu mentionnés mais qui font partie des difficultés des professionnels des bibliothèques relevées dans les enquêtes sur l'EAC. Pour organiser un projet d'EAC, les formateurs mentionnent des compétences plus techniques attendues par les participants : gérer un budget, et plus précisément savoir monter des dossiers de subventions et « connaître les cadres réglementaires pour répondre à des appels à projets ».

Par ailleurs, pour gérer un projet d'EAC, encadrer des équipes s'avère nécessaire, même si c'est une compétence qui n'a été mise en avant qu'au cours d'un seul entretien. Coordonner une équipe demande des savoirs en terme de techniques d'animation pour mettre en application des savoir-faire relatifs à la participation et l'expression des agents intervenant dans un projet.

Réaliser un projet d'EAC

Un point fréquemment soulevé dans les entretiens concerne l'animation d'un projet. Pour mener des projets d'EAC, les formateurs interrogés mentionnent, pour beaucoup, l'animation : « Il faut selon moi avoir de bonnes compétences en médiation et en animation de groupe », en orientant parfois sur le public jeune : « animer, prendre un groupe en main, savoir garder l'attention d'un groupe, gérer un groupe de petits, accueillir des groupes », « savoir décliner son propos à des jeunes publics. » Savoir animer et s'adapter à son public est un point commun relevé dans les entretiens. Un bibliothécaire explique qu'une attente concrète des participants est d'apprendre à « gérer et animer une animation face à une classe. » Des compétences techniques et numériques sont également soulignées : « apprendre à utiliser les bons outils », « mettre en place des applications numériques, des tablettes en bibliothèques », « accompagner les lecteurs au numérique. »

De la même façon, savoir transmettre, semble pour beaucoup, une qualité primordiale dans la réalisation des projets d'EAC. Florence Lacroix-Spinnewyn⁵², dans son mémoire, explique que les profils animation se développent, qu'il faut savoir transmettre des contenus. La transmission est plus importante que la maîtrise des contenus pour travailler en bibliothèque. En ce sens, l'accompagnement des bibliothécaires à la médiation devrait prendre une place plus importante dans leur formation. Les bibliothécaires interrogés parlent de « compétences en transmission des savoirs », « savoir décliner son propos à des jeunes publics » et les formateurs de « pédagogie ».

Accompagner un projet d'EAC

Comme pour tout projet en général, la communication en amont, auprès des partenaires et des décideurs est essentielle à un projet d'EAC, ainsi qu'à la restitution du projet. Un entretien réalisé mentionne des compétences rédactionnelles nécessaires à la communication d'un projet : « mettre en valeur des projets, comment parler sur ces projets, communiquer » mais peu de personnes interrogées parlent de la communication des projets dans et hors les murs. L'enjeu est de se former pour mieux dialoguer avec les

⁵² LACROIX-SPINNEWYN, Florence, *Aller à la bibliothèque après la classe*, mémoire d'étude DCB 22, janvier 2014. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64249-aller-a-la-bibliotheque-apres-la-classe-la-reforme-des-rythmes-scolaires-nouveaux-enjeux-et-nouvelles-opportunités-pour-les-bibliotheques.pdf> (consulté le 04.07.2018)

élus et convaincre les partenaires, ainsi qu’être capable d’associer les jeunes, les familles, les usagers... Faire connaître et reconnaître ses projets est essentiel aux professionnels des bibliothèques. En cela, la compréhension et la formulation des enjeux de l’EAC est un point central des attendus des bibliothécaires. Aussi, très peu de formateurs soulignent des attentes ou des contenus en terme d’évaluation des projets. En effet, évaluer un projet d’EAC est difficile : trouver des critères quantifiables à une expérience artistique est complexe. Les apports des projets pour les enfants sont multiples : curiosité, éloquence en public, confiance en soi, travail en groupe... mais on ne peut démontrer que ce projet a développé telle ou telle aptitude chez l’enfant. Cependant, des comptes-rendus d’expérience sont nécessaires en fixant les objectifs des projets et les rôles des acteurs concernés.

La question de la formation des autres acteurs par les professionnels des bibliothèques n’a pas été relevée dans les entretiens, ou très peu. Un formateur explique toutefois qu’il est nécessaire pour les bibliothécaires de « savoir former », en soulignant que les savoirs et expériences acquis lors d’une formation pourraient être partagés au reste de l’équipe. Certains bibliothécaires ayant répondu au questionnaire en ligne forment leurs collègues en interne à l’EAC mais aucun n’a mentionné la formation dans les compétences requises aux professionnels des bibliothèques. Pourtant, lors des projets d’EAC, une sensibilisation des autres acteurs (acteurs sociaux, petite enfance...) se montre nécessaire pour co-construire et s’impliquer dans un projet cohérent. Dans son mémoire *aller à la bibliothèque après l’école*⁵³, Florence Lacroix-Spinnewyn explique que la réforme des rythmes scolaires met en valeur l’aspect médiation et formation du métier de bibliothécaire qui est en train d’évoluer. L’auteur s’est appuyée sur une enquête auprès de professionnels de bibliothèques qui indiquent que le métier de bibliothécaire, et principalement pour les bibliothécaires de section jeunesse, évolue davantage vers la formation d’autres acteurs du territoire concernés par l’EAC. Les bibliothécaires forment des enseignants, animateurs de centres de loisirs, ATSEM, bénévoles d’associations comme « Lire et faire lire » et autres acteurs de la petite enfance. Son enquête révèle que les bibliothécaires « envisagent assez naturellement de faire de même avec des animateurs qui interviendraient dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. » Dans le cadre de cette réforme, les bibliothèques s’engagent dans la formation à l’animation autour de la lecture mais aussi autour de l’image ou de l’écriture.

En somme, comme on l’a remarqué dans les compétences mentionnées au cours des entretiens, les bibliothécaires sont à la recherche de méthodes, outils et pratiques concrètes pour mettre en place des projets d’EAC. Certains formateurs mettent en avant, au cours des entretiens, l’attente des professionnels des bibliothèques d’avoir des réponses concrètes à des demandes : par exemple, comment animer tel atelier en bibliothèque. Le besoin de pratique se révèle dans les attentes soulignées par les entretiens et dans les formations proposées.

⁵³ LACROIX-SPINNEWYN, Florence, *Aller à la bibliothèque après la classe*, mémoire d’étude DCB 22, janvier 2014. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64249-aller-a-la-bibliotheque-apres-la-classe-la-reforme-des-rythmes-scolaires-nouveaux-enjeux-et-nouvelles-opportunités-pour-les-bibliotheques.pdf> (consulté le 04.07.2018)

C. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : QUELLE PLACE DANS LES RÉFÉRENTIELS ET PROFILS DE POSTE ACTUELS

Les entretiens menés avec des formateurs de professionnels des bibliothèques mettent en avant les enjeux de l'EAC dans les métiers des bibliothèques à travers des attentes, compétences et domaines d'activités. Pour aller plus loin dans cette réflexion, il est possible d'analyser aussi la place de l'EAC dans les référentiels et profils de poste, outils « révélateurs de la position des tutelles quant aux missions des bibliothécaires ».⁵⁴

Analyse des référentiels

Dans le chapitre « Vers une refondation des formations » de l'ouvrage *L'action culturelle en bibliothèque*, Laurence Tarin et Bernard Huchet proposent leur analyse de la place de l'action culturelle dans les référentiels-métiers et dans les formations. En prenant appui sur leur analyse publiée en 2008, il est possible d'en proposer une réactualisation lorsque les données ont été mises à jour, en se basant sur les deux mêmes référentiels, celui du CNFPT et BiblioFil afin de voir si certaines missions, activités ou compétences ont évolué au regard de l'EAC depuis dix ans. Effectivement, les référentiels sont « révélateurs de la position des tutelles quant aux missions des bibliothécaires, puisque ces référentiels décrivent précisément les activités et des compétences requises des professionnels »⁵⁵.

BiblioFil est un référentiel des métiers de la filière bibliothèque qui inspire la rédaction de fiches de poste. Les données du référentiel ont été publiées en 2005 et proposent 8 fiches emploi-type qui n'ont donc pas été actualisées depuis l'article de Laurence Turin. Dans le référentiel des métiers des bibliothèques, il est possible de chercher la place occupée par l'EAC.

La place de l'action culturelle est mise en avant dans les métiers-type, notamment à travers l'organisation de manifestations culturelles et scientifiques dans les postes de responsables. Dans cette optique, le directeur de bibliothèque doit « être acteur de la vie de la collectivité » en mettant en place la politique d'action culturelle, en impulsant des projets ainsi qu'en instaurant des partenariats sur le territoire afin de faire connaître la médiathèque et sa place dans la vie artistique et culturelle d'un territoire. Les compétences du directeur de département sont relatives à l'organisation d'expositions dans le but de valoriser les collections de la bibliothèque. Le responsable de collections est quant à lui chargé de mettre en place des activités d'action culturelle et des expositions et de promouvoir ces actions tout en valorisant les collections.

Dans ce référentiel, une place importante est accordée aux collections. En effet, le médiateur documentaire s'occupe des activités d'action culturelle et de valorisation des fonds par des expositions et, autre exemple, le chargé de mission a pour activité principale la conduite de projets en lien avec les collections. Le responsable des collections est lui aussi chargé de la mise en espace des collections. La mise à disposition des collections aux publics est mentionnée, mais son activité consiste surtout à gérer les collections puisqu'aucun savoir-faire ne lui est demandé en terme de médiation et d'animation.

Que ce soit dans les métiers de responsables ou les autres évoqués, même lorsqu'il n'y a pas trace d'action culturelle dans les activités, on retrouve des compétences

⁵⁴TARIN, Laurence, HUCHET, Bernard, « Vers une refondation des formations », in Huchet, Bernard, Payen, Emmanuelle, *Action culturelle en Bibliothèque*, Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2008

⁵⁵ibid.

relatives à la méthodologie et la gestion de projet mentionnées dans les entretiens (évaluer, mobiliser les équipes, organiser un projet, communiquer, former...)

Ce référentiel est davantage tourné vers les collections. Pas actualisé depuis 2005, il n'a pas pris en compte une expression formalisée de l'EAC orientée publics et médiation, comme le soulignent pourtant les entretiens. Même si la notion n'apparaît toujours pas clairement formalisée, on retrouve certaines compétences qui relèvent de celles relatives à l'EAC mentionnées dans les entretiens en matière de transmission des savoirs, des expériences et des informations ainsi que l'importance de la coopération transversale dans les projets...

Le répertoire métiers du CNFPT découpe les métiers des bibliothèques en trois fiches : directeur, bibliothécaire et agent et a été actualisé fin 2013. Dans leur article de 2008, L. Turin et B. Huchet soulignent que le directeur de bibliothèque a plusieurs activités axées sur le management mais aucune sur l'action culturelle. Dans ses compétences, les auteurs précisent qu'on trouve « l'élaboration d'un programme et d'actions de promotion de la lecture publique ». Dans la version actualisée, on trouve des savoir-faire relatifs à la gestion de projet mentionnés dans les entretiens (analyser les besoins, définir les objectifs, connaître ses partenaires, le territoire, les politiques publiques...), et « traduire les orientations de lecture publique en projets ». Pour les bibliothécaires, les auteurs soulignent une activité un peu vague et pas forcément axée sur le culturel : « animation des espaces publics et débats autour du savoir ». Dans la fiche actualisée, quelques changements sont opérés puisque le bibliothécaire est chargé de la « programmation et médiation culturelle entre les ressources documentaires et les usagers » alors que la médiation culturelle n'était auparavant pas mentionnée. Le bibliothécaire doit également avoir des compétences en méthodologie de projet dont la connaissance des acteurs territoriaux et des partenaires de la bibliothèque. De la même façon, les auteurs font remarquer que l'agent n'est apparemment pas concerné par l'action culturelle selon les activités et compétences de la fiche métier si ce n'est la « promotion des collections » dans ses activités spécifiques. Dans la version actualisée du référentiel, on trouve « organisation et activités des services » dans ses savoirs socioprofessionnels, c'est-à-dire sa participation dans les activités de la bibliothèque.

Dans les savoirs généraux, les trois métiers comprennent une « culture générale portant sur le champ et les évolutions des sciences, des arts et de la littérature », mais aucune ne mentionne des compétences en terme d'animation culturelle ou numérique par exemple. Les compétences nécessaires pour mener un parcours d'EAC en bibliothèques mentionnées dans les entretiens renvoient pour beaucoup aux savoirs et savoir-faire du référentiel actualisé des métiers des bibliothèques du CNFPT.

Toutefois, des manques peuvent être mis en évidence dans la mesure où plusieurs compétences soulignées par les formateurs ne font pas partie des fiches métiers des bibliothèques et renvoient à des fiches métier d'autres secteurs, notamment l'animation et la formation des autres acteurs de l'EAC.

En résumé, la place de l'EAC dans les référentiels métiers des bibliothèques s'affirme dans la conception et l'organisation d'un projet d'EAC mais très peu dans la réalisation et l'accompagnement du projet.

Ainsi, dans la fiche métier « formateur occasionnel » du CNFPT, on trouve des savoirs et savoir-faire à acquérir afin de favoriser la place de la transmission

chez les professionnels et ces compétences concernent les professionnels des bibliothèques dans l'EAC pour animer une action de formation. De la même façon, dans les fiches métiers du CNFPT destinées aux services culturels, on retrouve les activités et compétences mentionnées dans les entretiens : élaborer, promouvoir et évaluer des projets culturels ou artistiques, participer au développement des publics et des démarches de médiation (mettre en place des actions de découverte de nouvelles pratiques artistiques, sensibiliser les publics cibles et tenir compte des publics éloignés de l'offre culturelle). Dans la catégorie savoirs socioprofessionnels des fiches métiers relatives à la culture, les partenariats avec l'école sont soulignés alors qu'ils sont absents des métiers des bibliothèques : « partenariats avec le milieu scolaire, les acteurs socioculturels ». De la même façon, dans la connaissance du territoire des métiers de la culture, on parle des « réseaux de diffusion de la création artistique », « dispositifs d'accompagnement », autant de connaissances soulevées dans les entretiens.

Il est intéressant de souligner que dans un autre référentiel des métiers, celui de pôle emploi, la fiche concernant les bibliothèques axe le métier autour des collections sans prendre en compte les publics ou la médiation. Toutefois, dans l'onglet « mobilité professionnelle », les emplois voisins proposés concernent l'animation de site multimédia ou l'animation d'activités culturelles ou ludiques, c'est-à-dire que le lien existe sans que ces activités soient pour autant mentionnées dans la fiche bibliothèques. Naturellement, le métier de bibliothécaire ne semble pas axé vers la médiation ou l'animation. En effet, il semble que dans la plupart des référentiels concernant les métiers des bibliothèques, l'image du métier soit encore tournée vers une vision assez conservatrice de la profession autour des collections, mais que des liens indirects soient établis vers l'animation et la médiation culturelle et numérique.

En résumé, comme le souligne L. Turin, « ces différents programmes confirment nettement que l'image professionnelle de l'action culturelle en fait un carrefour entre la politique des collections et celle des publics ». Pour ces emplois, on trouve des activités spécifiques liées au public, montrant que les métiers des bibliothèques se tournent davantage vers les publics alors que les référentiels insistent encore nettement sur les collections. Aucun savoir-faire opérationnel ne concerne la médiation ou l'animation, qui étaient pourtant fortement mentionnés dans les compétences des professionnels des bibliothèques par les formateurs. L. Turin explique que, les catalogues de formations affichent quant à eux un aspect tourné vers les publics plus important que les référentiels et c'est ce que l'on peut analyser aussi dans les profils de poste actuels ainsi que dans les formations des professionnels des bibliothèques comme nous allons le voir ci-dessous.

Analyse des profils de poste

En analysant des profils de poste récents trouvés issues des offres de la plateforme stages et emplois de l'ENSSIB, on trouve des missions et compétences demandées en lien avec l'EAC. Aucune fiche de poste récente ne porte l'intitulé « éducation artistique et culturelle » ou ne contient cette notion dans les missions proposées mais beaucoup y font référence de manière indirecte.

Les fiches observées concernent des postes diversifiés dans les bibliothèques, y compris des postes qui n'ont pas une affinité directe avec le public jeunesse et l'action culturelle, dans la mesure où les caractéristiques de l'EAC touchent un champ plus large. Les profils concernent donc un bibliothécaire chargé-e de projets culturels, deux responsables du secteur jeunesse, un chargé d'action culturelle en BDP, un assistant

chargé de l'action culturelle, un agent de bibliothèque en secteur jeunesse et un adjoint territorial du patrimoine.

L'analyse de ces profils de poste se fait au regard des quatre grands axes de compétences nécessaires à un projet d'EAC mentionnés précédemment.

Concevoir un projet d'EAC

Dans les profils de poste, qu'elles concernent un bibliothécaire, un responsable jeunesse, un chargé d'action culturelle, des connaissances artistiques ou culturelles ne sont jamais mentionnées, mais plutôt un « goût » ou un « intérêt » pour la culture et l'art, notamment pour la littérature jeunesse pour les agents de bibliothèque, ou une « sensibilité à l'art » pour un bibliothécaire.

Concernant la veille professionnelle, le recours de plus en plus important aux outils numériques dans les pratiques professionnelles conduit les recruteurs à inscrire davantage celle-ci dans les profils de poste mais ce n'est pas encore systématique. En effet, seule une fiche de poste de responsable de secteur jeunesse demande des compétences en matière de veille sur l'actualité culturelle, la lecture publique et ses enjeux.

Comme on l'a vu, il y a une réelle richesse et diversité des actions d'EAC en bibliothèque, aussi bien au niveau des domaines qu'au niveau des publics. Ainsi, un profil de poste de responsable jeunesse varie les champs d'actions des activités à mettre en place : « pour la promotion du livre et de la lecture, pour la valorisation des collections des secteurs musique et vidéo mais aussi pour la valorisation des outils numériques et du jeu. » Image, son, vidéo, jeu, numérique, les domaines des actions d'EAC sont variés et inscrits dans les profils de poste. De la même façon, plusieurs fiches de poste placent dans les missions des métiers la mise en place des actions à des publics différents : « scolaires, petite enfance, ados, personnes âgées, personnes en situation de handicap » ou encore personnes isolées de la culture. Certains ciblent des publics spécifiques, d'autres mentionnent largement « publics variés », puisque les actions d'EAC s'adressent à tous en concernant prioritairement les enfants. Les publics sont fortement pris en compte dans les offres, en effet, on parle de mettre en place des actions « au service des usagers », de « travailler à l'accueil de nouveaux publics (crèches, collèges, lycées, centres de loisirs, groupe d'alphabétisation) ». En réalité, les actions d'EAC permettent de remplir des objectifs plus larges de la bibliothèque. Souvent, dans les profils, il est question d'actions de médiation culturelle à destination de la jeunesse mais aussi tout public.

En somme, cette diversification des domaines, des publics et des temps dans les actions à mettre en place avec d'autres acteurs du territoire illustre la variété des actions d'EAC, même si elles ne sont pas nommées ainsi.

Organiser un projet d'EAC

Dans les profils de poste observés, ce sont les responsables de secteur qui ont souvent pour mission d'organiser et développer ces projets. Dans les profils analysés, on trouve les compétences « aptitude à initier et conduire des projets, animer des réunions, encadrer et fédérer les équipes », « maîtrise de la méthodologie de gestion de projets culturels », « posture de chef de projet », pour le bibliothécaire, les responsables jeunesse et l'assistant du patrimoine.

L'encadrement d'équipe est aussi une compétence soulignée. Les agents et adjoints du patrimoine des bibliothèques sont aussi intégrés à l'organisation des projets par la participation « aux groupes de projets » ou la gestion du « budget de la bibliothèque » et la contribution « à la constitution des dossiers de demande de subvention », ce qui leur permet une participation potentielle à un projet d'EAC bien plus large que ne semblait leur accorder les référentiels des métiers.

Dans toutes les fiches, les relations avec les interlocuteurs internes (équipe de la bibliothèque, services transversaux) et externes (partenaires institutionnels, culturels, associatifs... et les publics) sont systématiquement soulignées dans le positionnement du poste. On demande aux responsables de secteur de créer et développer les partenariats avec les acteurs, tandis que les agents de bibliothèques sont chargés d'entretenir les partenariats déjà créés et les consolider au cours d'actions culturelles. Ils font la liaison entre la bibliothèque et les partenaires en étant en relation avec les écoles, les crèches et structures d'accueil de la petite enfance. Dans la fiche de l'assistant chargé de l'action culturelle, on demande une « aisance relationnelle avec les partenaires institutionnels, associatifs et culturels ». Les fiches de poste insistent également sur les partenariats à nouer sur le territoire, « en lien avec les professionnels du territoire ».

On trouve aussi des savoir-être relatifs à la gestion de projets et de création de partenariats : esprit d'initiative, capacité d'adaptation, anticipation, ainsi que sens de l'organisation et diplomatie.

Réaliser un projet d'EAC

Si ces actions ne font pas spécifiquement partie des référentiels métiers observés précédemment, les profils de poste, notamment ceux concernant les agents de bibliothèques, en secteur jeunesse ou non, y consacrent beaucoup d'activités. Dans une fiche d'agent de bibliothèque en secteur jeunesse, il est question d'accueillir des groupes, à la fois des classes et crèches, autour de la lecture publique et de créer et d'animer ces accueils de classe ainsi que des animations musicales pour la jeunesse. La médiation fait aussi partie des missions de l'agent de bibliothèque avec la réalisation d'actions de médiations : expositions, accueils de groupe, lectures, conférences etc. Dans la fiche d'adjoint territorial du patrimoine, une des missions consiste à mettre en œuvre des actions d'animation ou de médiation culturelle dans les murs ou hors les murs en lien avec les événements de la commune. En somme, les compétences d'animation de groupe sont fréquemment demandées. Bien que la CSTI tende à investir davantage les actions d'EAC en bibliothèque, seule une fiche de poste, celle d'assistant chargé d'action culturelle, intègre le champ disciplinaire des sciences : « médiation et action culturelle et scientifique ».

Si le numérique n'était pas spécialement présent dans les référentiels métiers, il fait partie intégrante des profils de poste actuels. Souvent, le profil recherché contient une partie numérique, par exemple pour un responsable jeunesse : « maîtrise des outils informatiques et des questions liées au numérique en médiathèque », ou pour un bibliothécaire : « culture générale, littéraire et numérique ». Cela témoigne de la place de plus en plus importante des animations numériques en bibliothèque ou du recours aux outils numériques pour la réalisation des projets.

Accompagner un projet d'EAC

Des compétences sont demandées pour communiquer sur les projets et les mettre en valeur. Pour les agents de bibliothèques, les profils de postes mentionnent dans les activités la réalisation de petits documents de communication, mailing ou de distribution de tracts. En BDP, une fiche de poste demande de rédiger les documents de communication à la fois papiers et numériques (articles, billets, retours d'expérience...) sur le portail de la BDP ou les réseaux sociaux et donc des capacités rédactionnelles ainsi qu'une connaissance des stratégies de communication.

En revanche, peu de profils de postes demandent aux professionnels des bibliothèques de former les autres acteurs partenaires des projets alors que cet accompagnement est capital pour assurer la cohérence des parcours d'EAC dans la vie de l'enfant. Celle d'assistant chargé de l'action culturelle mentionne la responsabilité du lien direct avec les partenaires et du volet « formation à destination de tous les publics », dont on peut supposer qu'il intègre aussi la formation des autres acteurs de projets culturels.

On observe donc que malgré la sous-représentation des compétences spécifiques à l'action culturelle pour les métiers des bibliothèques dans les référentiels, celles-ci sont très présentes dans les profils de poste récents. Concrètement, sur le terrain, les métiers des bibliothèques paraissent donc évoluer et laisser une place de plus en plus importante à la médiation, l'animation et à l'EAC qui, même quand elle n'est pas précisément inscrite, se révèle un outil important pour répondre aux enjeux des bibliothèques.

Les enquêtes récentes relatives à l'EAC et les entretiens menés avec des formateurs mettent en évidence les réticences et difficultés des professionnels des bibliothèques à s'engager dans l'EAC. L'analyse des référentiels métiers et des profils de poste récents permet d'identifier des points communs et des manques dans l'évolution des métiers des bibliothèques face à l'EAC. Les profils de poste observés orientent les métiers des bibliothèques vers la gestion de projet, les publics, la médiation et l'animation, alors qu'ils étaient auparavant davantage centrés vers les collections, notamment dans les référentiels. Les métiers s'ouvrent vers la culture et les arts et il semble intéressant d'analyser les formations et processus d'accompagnement qui accompagnent cette évolution. Les enjeux de l'EAC se traduisent dans le métier de bibliothécaire. Porter un œil à l'EAC en bibliothèque avec un prisme métier, comme on l'a fait dans cette partie, amène ainsi à observer l'accompagnement des métiers face à ces enjeux.

LES PERSPECTIVES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE

« L'éducation artistique arrive à la croisée des chemins. Jamais en quatre décennies d'expérimentations et de débats elle n'avait suscité autant de colloques passionnés, justifié autant d'ouvrages savants, motivé autant de textes juridiques qu'au cours des dernières années. [...] En effet l'unanimité s'est faite sur sa nécessité, mais aussi sur le constat qu'elle ne touche encore qu'une petite minorité des élèves et étudiants du pays. »⁵⁶

Robin Renucci

L'EAC est clairement au cœur des priorités politiques actuelles. Très récemment, en juillet 2018, lors d'une séance du Haut Conseil à l'EAC, Emmanuel Ethis, vice-président du HCEAC souligne que l'idée est : « *d'avancer sur des propositions concrètes, repérer des manques, des faiblesses, des dispositifs remarquables* »⁵⁷ par la création de groupes de travail pour l'année 2018/2019. Parmi les priorités discutées et choisies par les membres, « la formation à l'EAC » fait partie des six thématiques retenues.

Après avoir souligné comment l'EAC peut et doit trouver sa place au sein des bibliothèques, il convient de s'intéresser aux processus d'accompagnement qui révèlent l'enjeu politique actuel fort qu'est l'EAC et qui peuvent permettre aux bibliothécaires de s'appuyer sur l'EAC pour s'inscrire dans l'évolution actuelle de leur profession.

A. LES FORMATIONS A L'EAC

Quelles formations à l'EAC pour les professionnels des bibliothèques ?

La charte de l'UNESCO met en avant l'importance de la formation professionnelle des bibliothécaires pour remplir efficacement les objectifs de la bibliothèque : « *Formation professionnelle et éducation permanente sont indispensables pour lui permettre d'assurer les services voulus.* »⁵⁸

Actuellement, la volonté du gouvernement d'accompagner les professionnels des bibliothèques dans l'EAC est forte. En effet, le ministère de la culture accorde la gratuité aux bibliothécaires territoriaux au stage proposé à l'ENSSIB en octobre 2018 intitulé « Construire un projet d'éducation artistique et culturelle à destination des jeunes publics : enjeux, partenariats, ressources »⁵⁹. Cet engagement traduit une volonté ministérielle de faire de l'EAC une priorité dans les bibliothèques.

⁵⁶ La lettre de Robin Renucci adressée au Haut Conseil à l'EAC, 20 juillet 2017. Disponible en ligne : <http://www.scenesdenfance-assitej.fr/3995-2/> (consulté le 10.08.2018)

⁵⁷ Séance du Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle sous les auspices de Jean Vilar, 19.07.2018. Disponible en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Haut-Conseil-de-l-Education-Artistique-et-Culturelle-HCEAC/Actualites/Seance-du-Haut-Conseil-de-l-education-artistique-et-culturelle-sous-les-auspices-de-Jean-Vilar> (consulté le 10.08.2018)

⁵⁸ Manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques, 1994. Disponible en ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001121/112122fo.pdf> (consulté le 15.03.2018)

⁵⁹ Formation continue, ENSSIB, *Construire un projet d'EAC* : <http://www.enssib.fr/offre-de-formation/formation-continue/18c1-construire-un-projet-d-education-artistique-et-culturelle>

La variété des formations observées rend compte de la diversité des contenus qui existent à destination des professionnels des bibliothèques. Au regard des compétences analysées lors des entretiens, dans les référentiels et profils de poste récents, les formations mettent en valeur les enjeux de l'EAC en bibliothèque. Dans la conception, l'organisation, la réalisation, et l'accompagnement d'un projet d'EAC, les formations sont diverses et traduisent les besoins et attentes des professionnels des bibliothèques d'avoir des compétences qui répondent, comme on l'a vu précédemment, aux enjeux de l'EAC.

La diversité des formations analysées ci-dessous correspond à celles évoquées dans les entretiens en matière de formation initiale ou continue (bibliothèque municipale, départementale, organisme de formation pour les bibliothèques, formateur indépendant, ENSSIB, Médiat) ainsi que, pour diversifier à l'échelle de la région : un PREAC, une ARL (Agence Régionale du Livre), une association (Lecture Jeunesse) et une bibliothèque, la BNF.

La plupart des formations étudiées sont découpées en deux parties, une concernant la théorie et la méthodologie, une autre la pratique. Par exemple, Sandrine Ferrer⁶⁰ décrit ses formations en trois grands axes : présentation de contenus et méthode, découverte des outils et mise en pratique avec boîte à outils. Ces formations sont étudiées à l'aune des quatre grands axes mis en évidence au cours des entretiens qui délimitent les actions d'EAC pour les professionnels des bibliothèques.

Concevoir et organiser un projet d'EAC

La connaissance des publics et la maîtrise du territoire, deux points fréquemment soulignés dans les entretiens relatifs à la conception d'un projet d'EAC sont la plupart du temps intégrés dans le contenu des formations. Par exemple, le PREAC Spectacle vivant⁶¹ mène ainsi une formation « EAC et familles »⁶² pour les personnels des structures culturelles autour des publics et plus spécifiquement autour de l'enjeu de la famille dans un projet d'EAC. Cette formation aide à appréhender le rôle de la famille dans un parcours d'EAC, la place des parents ainsi que celle de l'enfant qui peut devenir médiateur dans sa famille. A titre d'illustration de l'importance de la connaissance des publics, le master médiation culturelle propose aux étudiants de master 1 un stage de quinze jours en milieu scolaire avec des projets artistiques. Les étudiants découvrent les programmes scolaires, l'organisation des enseignants et d'un établissement scolaire ainsi que le public jeune et la construction et l'animation des projets artistiques en cours. Ce stage permet d'observer un projet artistique et d'être plus à même de monter des projets à destination des enfants.

Comprendre comment une collectivité fonctionne et le rôle des acteurs territoriaux est important pour mener des projets en lien avec les politiques publiques du territoire et pour construire avec les élus. Justement, Anne-Marie

⁶⁰Responsable de Euterpe consulting, organisme de formation pour les professionnels des bibliothèques

⁶¹PREAC Spectacle vivant Pays de la Loire, Pôle de ressources pour l'Education artistique et culturelle des pays de la Loire : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Politique-et-actions/Territoires-et-publics/Education-artistique-et-culturelle/Glossaire-des-dispositifs/PREAC-spectacle-vivant-des-Pays-de-la-Loire>

⁶²Education artistique et culturelle et familles, PREAC Spectacle vivant, Pays de la Loire : <http://www.legrandr.com/preac/des-formations/pour-les-personnels-des-organismes/article/formation-education-artistique-et>

Bock, co-présidente de l'Association des bibliothécaires départementaux (ABD), souligne que « *Les bibliothécaires sont très peu formés aux questions administratives et territoriales* »⁶³. De la même façon, au cours d'un entretien, S. Ferrer explique que les animations sont à mettre en place en fonction du projet d'établissement, elle apprend aux stagiaires à toujours s'adapter dans la conception du projet selon ce qui est pertinent dans sa bibliothèque et selon les moyens. Elle souligne qu'un projet d'EAC est toujours à penser et à intégrer dans un projet plus vaste prenant en compte les enjeux de sa bibliothèque et de son territoire. Dans ses formations de création numérique, l'idée de Sandrine Ferrer est aussi de faire se rencontrer des partenaires potentiels avec qui mener des projets de création numérique. Par là, elle met en avant l'importance de voir le territoire comme un atout.

Concernant la méthodologie de gestion de projet, elle est généralement dispensée dans les programmes de formation initiale (un module dans le master 1 Panist à l'ENSSIB, dans le DU Médiat Rhône-Alpes et dans le master médiation culturelle de l'université de Cergy-Pontoise). Toutefois, beaucoup de formations continues intègrent des temps de gestion de projet, qui font parfois défaut aux professionnels des bibliothèques (étapes de construction d'un projet, diagnostic du territoire, sources de financement d'un projet, planning...).⁶⁴ Par exemple, au début de ses journées de formation, S. Ferrer, présente une méthodologie de projet dans laquelle elle explique comment amener à penser le projet, pour quels publics, avec quels moyens et pour quels objectifs puis à penser le contenu afin de déterminer l'outil adapté à sa réalisation. L'enjeu est d'accompagner à la réalisation de projets numériques en bibliothèque tout en fournissant les clés nécessaires à la gestion de projet. De la même manière, l'agence régionale du livre (ARL) en PACA propose une formation « Définir et construire le projet culturel de sa bibliothèque » en lien avec la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône à destination des personnels de bibliothèque du réseau. L'ENSSIB propose quant à elle en octobre 2018 une formation liée à l'EAC autour de deux grands enjeux : construire des projets d'EAC et connaître les acteurs sur le territoire et les ressources de l'établissement, mener les partenariats avec l'Éducation nationale. Peu de formations proposent explicitement l'évaluation d'un projet d'EAC dans leur intitulé, mais plusieurs l'intègrent dans les méthodes de projet.

En effet, dans un projet d'EAC, construire des partenariats est un enjeu essentiel et des formations proposent des méthodologies pour créer des liens sur son territoire en ciblant des publics spécifiques qui demandent des acteurs adaptés aux projets. Ainsi, Lecture Jeunesse anime un stage répondant à l'enjeu « comment et pourquoi monter un projet avec des jeunes ? ». Cette formation aide à connaître et diversifier les partenaires sur son territoire avec un atelier pratique de méthodologie de projet. Un des objectifs du stage est de connaître le fonctionnement de l'Éducation Nationale, et plus spécifiquement le public adolescent et les partenariats avec les CDI afin de tisser des liens pérennes.

Réaliser et accompagner un projet d'EAC

Beaucoup d'entretiens montrent l'importance de former les professionnels des bibliothèques à l'animation, voire à la participation des enfants pendant une animation. A. Carrier, responsable de l'artothèque de la BML, explique aux professionnels des bibliothèques comment sélectionner des œuvres et les présenter lors d'accueils de jeunes

⁶³ MARTIN, Laure, « Les bibliothécaires ont besoin d'un apprentissage adapté à l'évolution de leurs missions », La gazette des communes, 19 juin 2018. Disponible en ligne : <http://www.lagazettedescommunes.com/568592/les-bibliothecaires-ont-besoin-dun-apprentissage-adapte-a-levolution-de-leurs-missions/> (consulté le 09.08.2018)

⁶⁴Ce manque de connaissance de la méthodologie de projet est fréquemment souligné dans les entretiens

publics et de classes. Emprunter des œuvres d'art à l'artothèque peut s'accompagner d'une formation ou d'un accompagnement par un professionnel de l'artothèque pour décomplexer les professionnels des bibliothèques qui se sentent démunis face à l'art contemporain ou sont inquiets quant à l'animation d'une exposition. A. Carrier accompagne les professionnels et leur apporte tous les outils que l'on peut utiliser pour présenter des œuvres. En tout cas, à chaque prêt d'exposition, elle donne de la documentation aux collègues des bibliothèques afin qu'ils puissent travailler autour des œuvres et créer des ateliers. « *Dès que je prête des œuvres, que ce soit aux collectivités, aux bibliothèques, dès qu'elles sortent, je donne de la documentation sur l'artiste, le contexte, les œuvres. Pour qu'ils puissent s'emparer des œuvres.* »⁶⁵ Autre exemple, la DAAC de l'académie de Lyon propose dans le Plan à la Formation (PAF) un stage portant sur la participation des enfants : « Pratiquer pour rendre l'élève actif et acteur » avec des ateliers portant sur la place de la pratique dans les enseignements. La pratique des enfants est un point des projets d'EAC qu'il faudrait développer car l'expérimentation du geste artistique est un pilier essentiel de la démarche d'EAC. Animer et amener l'enfant à participer et à être acteur des actions devrait être davantage intégré dans les formations des professionnels des bibliothèques car cette pratique faisait défaut dans les enquêtes récentes.

La place du numérique dans un projet d'EAC demande aussi une formation spécifique. En effet, une formation aux outils numériques est essentielle pour s'y familiariser et mettre en place des ateliers créatifs numériques en bibliothèque ou pour faire découvrir la richesse de l'offre numérique existante (livre, application, musique...) qu'il faut donc connaître soi-même. Ces ateliers sont une autre façon d'appréhender la création et la pratique dans un projet d'EAC et nécessitent la maîtrise technique des outils (tablettes, ordinateurs...). L'association Lecture Jeunesse, par exemple, propose des formations afin de mener des projets alliant création et numérique à destination des jeunes. Des formations permettent de découvrir les pratiques d'écritures des adolescents (plateforme d'écriture, fanfictions, réseaux sociaux...) et de concevoir des médiations autour de l'écriture en bibliothèque pour ces publics, par exemple une formation aux booktubes. A l'université de Cergy-Pontoise, il existe un DU Facilitateur⁶⁶ permettant de découvrir les caractéristiques d'un fablab et d'en devenir animateur, qui s'inscrit dans une forte tendance des bibliothèques à intégrer un Fab Lab dans leur structure. En effet, cet outil permet de développer la place de la fabrication numérique dans des projets culturels et les bibliothécaires doivent pouvoir s'en emparer pour exploiter au mieux son potentiel dans l'EAC.

S. Ferrer explique que certains stagiaires ont des demandes concrètes pour les formations afin de mettre en place des animations sur le terrain. Dans ce cas, elle propose, à la demande et selon le projet, des ateliers spécifiques à mettre en place dans sa bibliothèque. Sandrine Ferrer porte ce regard sur ses formations : « *on donne aux gens les moyens de le faire* » en leur attribuant un volet très pratique. Peu de bibliothécaires ont un profil tourné vers la médiation numérique et les formations initiales pourraient être plus adaptées à ces besoins réels.⁶⁷ Elle propose des ateliers créatifs numériques (musique, graphisme, BD), par exemple de l'impression 3D pour remplacer des pièces de jeux de société manquantes ou la création d'une borne d'arcade ensuite disponible à la bibliothèque. Sandrine Ferrer

⁶⁵Propos recueillis lors d'un entretien

⁶⁶DU Facilitateur à Cergy-Pontoise : <https://www.u-cergy.fr/fr/formations/schema-des-formations/diplome-d-universite-du-l/sciences-technologies-sante-STS/du-metier-facilitateur-program-c10-131.html>

⁶⁷Constat souvent évoqué lors des entretiens

participe à des salons numériques en lien avec les bibliothèques départementales. Pendant une demi-journée, elle anime des ateliers en direct qui permettent aux professionnels des bibliothèques d'appréhender l'animation d'ateliers numériques. Les ateliers sont ouverts à tous les publics. En participant à ces ateliers et en observant les gens y participer, les professionnels voient comment les publics prennent en main les ateliers, les outils, ce qu'ils veulent faire etc. L'objectif est de proposer un temps d'animation concret pendant lequel les publics réalisent et les professionnels aussi en même temps qu'ils observent les attentes et besoins concrets des participants.

Certaines formations accompagnent les professionnels dans l'animation à destination de publics-cibles, qui demandent des connaissances et savoir-faire précis. En lien avec Lecture Jeunesse et le réseau Canopé, le PREAC Patrimoines et diversité anime pour l'année 2018/2019 des formations destinées à développer de nouvelles compétences concernant les pratiques culturelles des adolescents et les offres qui leur sont adressées et à accompagner les professionnels des bibliothèques dans la mise en place d'animations numériques pour ces publics, mais plus largement tous les publics. Par exemple, une formation aux booktubes est donnée dans l'objectif de promouvoir la lecture par des outils numériques tout en travaillant sur l'éducation aux médias.

Pour réaliser un projet, la formation des acteurs est essentielle et peut être mise en œuvre par le bibliothécaire. En interne, mener un projet cohérent nécessite l'implication de l'équipe qui doit être accompagnée. A titre d'illustration, dans la formation proposée à l'ENSSIB sur l'EAC, un enjeu concerne le rôle du bibliothécaire dans l'accompagnement de la formation des agents aux enjeux de l'EAC et dans la construction de projets.

Un point commun essentiel à l'ensemble des formations étudiées est la place laissée à la pratique. L. Turin et B. Huchet soulignent, dans leur analyse des formations⁶⁸, que l'aspect technique d'organisation d'animations et de faire soi-même n'est pas vraiment mis en avant par les organismes de formation. Pour autant, ils expliquent que cet aspect pratique est souhaité par les agents pour des stages de formation continue. On peut désormais constater que l'on trouve un volet pratique et animation d'action culturelle plus important dans les formations initiales et continues des professionnels des bibliothèques. Certaines formations, comme celles de S. Ferrer, se font uniquement en présentiel. En effet, selon les participants et les projets, elle propose un contenu et des travaux pratiques adaptés en fonction des moyens disponibles dans la structure. Ces différents cas de figure font de la présence à la formation une nécessité. Toutefois, Sandrine Ferrer commence à proposer des compléments en ligne de façon interactive. Les stagiaires ont une session privée avec des notes, un espace personnel de formation au sein duquel ils compilent leurs exercices et ateliers pratiques. Sandrine Ferrer intègre des outils collaboratifs lors de ces formations pour créer une dynamique de groupe et accentuer la participation et la mutualisation en permettant de garder une trace de celles-ci.

Des initiatives émergent en matière de formation participante sur l'EAC, par exemple l'ESPE Bourgogne, en partenariat avec la DRAC, l'académie de Dijon et La Minoterie⁶⁹ a proposé en juin 2017, une journée EAC à destination des professeurs stagiaires de l'ESPE⁷⁰. Pendant cette journée, les professeurs ont eu l'occasion de vivre un projet d'EAC : rencontre d'un artiste, pratique artistique (photographie, théâtre, musique, marionnettes...) et restitution. Ce projet d'EAC mené en accéléré sur cette journée met véritablement les acteurs en action, et permet de se rendre compte

⁶⁸TURIN, Laurence, HUCHET, Bernard, « Vers la refondation des formations », in *L'action culturelle en bibliothèque*, Edition du cercle de la librairie, collection « bibliothèques », 2008

⁶⁹La minoterie est un pôle de création jeune public et d'éducation artistique à Dijon

⁷⁰GADY, Eric, Une journée EAC pour 160 professeurs fonctionnaires stagiaires, Arts et culture, académie de Dijon, 7 juin 2017. Disponible en ligne : <http://artsculture.ac-dijon.fr/spip.php?article1264#1264> (consulté le 10.06.2018)

concrètement du savoir-faire artistique de l'artiste, des apports de l'art, du travail en commun et de la pratique personnelle. Cette journée en immersion dans un projet d'EAC semble bénéfique et devrait être plus souvent mise en place à destination des professionnels des bibliothèques et plus largement de tous les acteurs de l'EAC pour leur donner l'opportunité de vivre cette expérience et d'en appréhender les enjeux de l'intérieur.

Des formations en ligne se mettent en place concernant l'EAC et s'ouvrent à tous les acteurs des projets. Cet outil propose une nouvelle façon d'explorer la formation à l'EAC, autrement qu'en présentiel, qui peut représenter un frein pour les bibliothécaires (trouver du temps, s'investir). En effet, la médiathèque départementale du Nord a mis en place, en lien avec Bibliothèques sans frontières, des parcours de formation en ligne destinés aux professionnels des bibliothèques. Ces parcours proposent des réflexions autour de la bibliothèque comme lieu de citoyenneté, « La bibliothèque et le citoyen », de la « médiation culturelle et animation » ou encore de « la conduite de projet »⁷¹. Chaque module propose une vidéo et des ressources complémentaires ainsi que des exercices. Ces parcours se retrouvent sur BSF campus⁷², une plateforme d'apprentissage gratuite en ligne. Comme les MOOC, ces parcours s'effectuent à distance et permettent au professionnel de les suivre à son rythme, de chez lui et lorsqu'il le souhaite. Ce support d'apprentissage peut se révéler très pratique pour certains professionnels souhaitant se former ponctuellement sur des questions précises, sans pour autant pouvoir se déplacer pendant ou hors de leur temps de travail sur une ou plusieurs journées et payer le coût d'une formation.

L'enjeu des formations croisées à l'EAC

Concernant la formation à l'EAC, J.-G. Carasso précise qu'il parle « *plus exactement de la qualification de tous les acteurs concernés* »⁷³. Il soulève des compétences essentielles à acquérir lorsque l'on mène un projet d'EAC : « *il n'y aura pas d'EAC sans éducateurs (qu'ils soient enseignants, artistes intervenants, animateurs, médiateurs, etc.) conscients, sensibles, concernés, armés pour la conception et la conduite de projets, capables d'ouvertures et de partenariats avec leur environnement artistique et culturel.* »⁷⁴ Il souligne ensuite que cette qualification devrait s'obtenir par la formation initiale de l'ESPE pour les enseignants, mais également par la formation initiale pour les professionnels des bibliothèques, ainsi que dans les formations continues, stages, et universités d'été. Il revient sur l'importance de partager, de mettre en commun ses ressources et ses expériences avec l'expérience des « universités d'été conjointes » dont l'enjeu était d'associer des éducateurs, artistes et enseignants dans un même projet. Dans cette optique, on peut mettre en évidence l'importance des formations croisées dans l'EAC.

⁷¹Bibliothèques Sans Frontières (BSF), BSF Campus, *Formation « la bibliothèque et le citoyen »*. Disponible en ligne : <http://formation.bsfcampus.org/#track/5901fb0016283235e35f54b9> (consulté le 10.06.2018)

⁷²Bibliothèques Sans Frontières (BSF), BSF Campus, *Plateforme d'apprentissage personnalisée et gratuite pour les professionnels des bibliothèques*. Disponible en ligne : <http://formation.bsfcampus.org/#/> (consulté le 10.06.2018)

⁷³CARASSO, Jean-Gabriel, *L'éducation artistique et culturelle : un « parcours » de combattants*, L'observatoire 2013/1 (N°42), p. 81-84.

⁷⁴Ibid.

En effet, développer les formations croisées s'avère essentiel pour développer les actions d'EAC dans les bibliothèques, faire connaître la bibliothèque comme acteur potentiel et faire se rencontrer les acteurs concernés sur un territoire. Dans cette optique, la Bibliothèque Nationale de France (BnF) organise des journées d'EAC en région depuis 2015. En contact avec les interlocuteurs en région, la BnF organise des formations adaptées aux territoires et aux attentes des élus. L'enjeu est d'associer les acteurs potentiels de l'EAC à cette journée en la proposant aux documentalistes, bibliothécaires, enseignants, collectivités territoriales, archivistes... Cette journée valorise les actions d'EAC développées dans la région autour du patrimoine régional, souvent émergeant d'une coopération entre un établissement scolaire et une bibliothèque, et propose des clés pour monter des projets sur le territoire avec les acteurs de proximité et les ressources locales. C'est aussi l'occasion de faire découvrir les ressources pédagogiques proposées à distance par la BnF et mobilisables par les professionnels concernés par l'EAC (Gallica, classes.bnf, expositions.bnf). Sur le site pédagogique de la BnF⁷⁵, on trouve l'agenda des journées EAC en région ainsi que des exemples de projets associant un établissement scolaire et une bibliothèque par région, avec une présentation concrète des objectifs, de l'organisation des ateliers et de la production finale, des enseignements du programme mis en application. De la même façon, le PREAC Spectacle vivant organise des journées interprofessionnelles au cours desquelles des ateliers instaurent une réflexion par trinôme de la même collectivité dans l'idée de mettre en œuvre un projet d'EAC sur son territoire.⁷⁶ Cette initiative participe à faciliter la co-construction entre les acteurs afin d'instaurer des projets cohérents sur les différents temps de l'enfant.

En développant la place de la culture scientifique dans l'EAC, la connaissance des métiers doit être renforcée. Dans cette optique, des rencontres peuvent être organisées entre les bibliothécaires et les acteurs de la CSTI. En effet, des journées d'études ouvertes aux bibliothécaires, médiateurs scientifiques et enseignants seraient l'occasion de faire se rencontrer les acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. L'idée de faire participer les bibliothécaires à des ateliers en CSTI afin de se familiariser avec ce champ disciplinaire et de la même façon, de proposer aux médiateurs scientifiques des temps de formations relatifs au livre, aux fonds documentaires et à la bibliothèque, est l'opportunité d'investir et développer le champ disciplinaire des sciences en bibliothèque, grâce à l'EAC.

La formation croisée doit également concerner les acteurs de la petite enfance, les acteurs sociaux ou encore les animateurs de centre de loisirs pour toucher les actions d'EAC prévues en dehors du temps scolaire. Les projets menés dans des structures au sein desquelles les enfants se retrouvent doivent être accompagnés, d'où l'importance de former les acteurs concernés. Pour cela, M.-H. Rouaux et C. Darrouzet, dans la conférence sur le PEAC⁷⁷, mettent en évidence l'importance des temps de formations conjoints entre des éducateurs jeunes enfants, des enseignants d'école maternelle, des bibliothécaires jeunesse etc. afin que l'EAC puisse se prolonger dans tous les temps de l'enfant grâce à une connaissance réciproque des acteurs engagés. A travers le protocole pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants signé le 20 mars 2017, le MCC et le ministère de la Solidarité s'engagent à valoriser et développer l'intégration de l'éveil

⁷⁵Rendez-vous à la BnF, CLASSES, le site pédagogique de la BnF : <http://classes.bnf.fr/rendezvous/eac.htm>

⁷⁶Formation PREAC Spectacle vivant, Pays de la Loire : <http://legrandr.com/preac/des-formations/les-interprofessionnelles/formation-jeune-public-et-851>

⁷⁷DARROUZET, Catherine, ROUAUX, Marie-Hélène, *Le parcours d'Education artistique et culturelle : enjeux, outils, réalisations*, conférence, ESPE Aquitaine, 2018. Disponible en ligne : <http://pi.espe-aquitaine.fr/le-parcours-deducation-artistique-et-culturelle-enjeux-outils-realizations/> (consulté le 28.04.2018)

artistique et culturel dans les formations des professionnels de la petite enfance et des professionnels de la culture, donc des bibliothécaires. Des coopérations entre les acteurs de la petite enfance et les bibliothèques sont importantes et peuvent être un levier d'action pour mener des formations croisées. Par exemple, la responsable de la bibliothèque départementale de la Somme met en place une journée de formation intitulée « Des parents, des bébés, un livre » avec le médecin chef de la PMI du conseil départemental de la Somme. Cette formation est gratuite pour les professionnels du réseau de la bibliothèque départementale et ouverte aux acteurs de la petite enfance.

Concernant les centres de loisirs, la bibliothèque de Nantes propose des formations à la littérature de jeunesse à destination des animateurs. En effet, en 2017, une enquête réalisée par le Centre de Promotion du Livre de Jeunesse (CPLJ) intitulée « Mais que se passe-t-il, autour du livre de jeunesse, en centre de loisirs »⁷⁸ met en avant le manque de formation des animateurs de centre de loisirs à la lecture à voix haute ou à la littérature jeunesse. Les formations qui existent pour les métiers de l'animation concernent davantage les contenus (les livres) que les animations possibles autour de la littérature jeunesse. Le rapport souligne que des formations existent autour de ces projets et font appel à la participation de binômes bibliothécaires/animateurs pour inciter la coopération. Dans cette optique, des formations entre les acteurs, dont les animateurs de centre de loisirs doivent être développées pour renforcer la médiation à la littérature jeunesse en accueils de loisirs et la considérer comme une action d'EAC. D'autant plus que les temps périscolaires et le Plan Mercredi vont davantage inclure les animateurs et que l'opportunité d'inscrire l'EAC dans ces temps est considérable.

Les formations croisées sont donc nécessaires et la bibliothèque peut être un vecteur de réalisation en étant le lieu de rencontres et d'accompagnement des acteurs de l'EAC. En effet, pendant une intervention à une journée d'études autour du PEAC⁷⁹, C. Darrouzet et M.-H. Rouaux évoquent la nécessité d'une articulation de tous les temps de l'enfant qui est complexe mais indispensable. Elles précisent ainsi que les acteurs n'ont généralement pas l'habitude de travailler ensemble et que la bibliothèque peut justement jouer ce rôle d'articulation entre les acteurs et être un relais. La bibliothèque peut mettre en place des partenariats avec des structures et se proposer lieu d'accueil de formation à destination des autres acteurs des projets d'EAC. A titre d'illustration, à la médiathèque de Méricourt (Pas-de-Calais), plusieurs actions sont mises en place pour former les professionnels de la petite enfance, les parents, les enseignants : l'une d'elles consiste en un groupe de parents-lecteurs qui s'investit dans les écoles maternelles ou primaires pour lire aux enfants. Pour permettre et renforcer cette action, la médiathèque propose aux parents souhaitant s'investir dans la lecture à voix haute deux temps de formation dans l'année avec l'association Lis avec moi.⁸⁰

Outre les formations, une priorité est portée à l'accompagnement des professionnels des bibliothèques à mener des projets d'EAC. Ces processus

⁷⁸Mais que se passe-t-il, autour du livre de jeunesse, en centre de loisirs ? Rapport d'enquête, CPLJ- 93 / Salon du livre et de la presse jeunesse avec l'organisme de recherche KERFAD, 2017 : <http://www.kerfad.org/wp-content/uploads/SyntheseRapport2017LivreACM.pdf> (consulté le 20.07.2018)

⁷⁹DARROUZET, Catherine, ROUAUX, Marie-Hélène, « Le parcours d'Education artistique et culturelle : enjeux, outils, réalisations », conférence, ESPE Aquitaine, 2018. Disponible en ligne : <http://pi.espe-aquitaine.fr/le-parcours-deducation-artistique-et-culturelle-enjeux-outils-realizations/> (consulté le 28.04.2018)

⁸⁰Association Lis avec moi qui oeuvre pour la lecture à voix haute dans le Nord-Pas-de-Calais : <https://www.lasauvegardedunord.fr/etablisements/lis-avec-moi/>

d'accompagnement ciblent des difficultés relevées dans la partie précédente ou des points à développer dans l'EAC et permettent de renforcer les actions en bibliothèque.

B. L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES À L'EAC

Les accompagnements à l'EAC proposés aux professionnels des bibliothèques sont nombreux mais pas forcément identifiés. A travers ces accompagnements, l'importance de la contractualisation et des ressources à dispositions sont mises en évidence, ainsi que la priorité mise sur la petite enfance, dans la volonté de développer les actions à destination de ces publics en bibliothèque.

Connaître et s'inscrire dans des dispositifs culturels territoriaux : l'importance de la contractualisation

Des dispositifs de mise en partenariat

À différentes échelles du territoire, de nombreux dispositifs permettent aux bibliothécaires de s'insérer dans l'EAC. Des dispositifs subventionnés sont mis en place pour les collectivités territoriales pour soutenir les parcours d'EAC sur un territoire. Ils visent à initier des partenariats et à les formaliser. Ces dispositifs interviennent à l'échelle départementale ou intercommunale et permettent donc d'accompagner la démocratisation de l'accès aux arts et à la culture à des échelons de proximité. Ces contrats sont des opportunités pour les bibliothèques de développer l'EAC mais restent souvent méconnus des professionnels de bibliothèques. En effet, l'enquête de 2013 sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'EAC liste les principaux dispositifs territoriaux au sein desquels les actions d'EAC s'inscrivent. Majoritairement, ces actions prennent place dans l'accompagnement éducatif (15%), dans les contrats éducatifs locaux (13%) et les ateliers artistiques (12%). Puis les bibliothèques prennent place dans les classes à projet artistique et culturel, pour à peine 10% et seules quelques unes dans les projets territoriaux d'éducation artistique alors que ce plan vise justement à créer du lien entre les institutions culturelles et écoles. En 2015, au moment de l'enquête, le Contrat Territoire-Lecture (CTL) et le PEDT (Projet Éducatif Territorial) étaient récents et donc encore peu connus. L'enquête pointe ainsi que les bibliothèques ne s'inscrivent pas souvent dans ces dispositifs, la plupart du temps car elles ignorent que leur collectivité fait partie d'un tel dispositif.

L'état des lieux de l'EAC dans les bibliothèques en Picardie⁸¹ souligne que la majorité des bibliothèques ayant répondu au questionnaire ignorent les dispositifs culturels existants. Par exemple, sur trente-deux bibliothèques, dix-sept ont répondu « Je ne sais pas » à la question « Si vous connaissez des dispositifs culturels de votre territoire, pouvez-les citer ? »

En conclusion de son rapport sur les relations des bibliothèques avec les établissements scolaires, l'Inspection Générale des Bibliothèques (IGB) indique : « *il*

⁸¹Etat des lieux des actions d'EAC menées avec les bibliothèques Aisne Oise Somme, CR2L Picardie, 2016. Disponible en ligne : <http://www.ar21-hdf.fr/upload/medias/etudecompleteeac212016web.pdf> (consulté le 02.08.2018)

importe que les différents acteurs inscrivent leurs actions à l'intérieur de dispositifs contractuels portés politiquement : projets éducatifs territoriaux et contrats-territoire-lecture. »⁸² Les bibliothèques doivent s'insérer dans ces dispositifs (PEDT, CTL...) qui permettent d'organiser et formaliser les projets des partenaires afin de les pérenniser.

Les CTL⁸³, anciennement contrats ville-lecture, ont été créés en 2010 pour accompagner les partenariats entre l'État et les collectivités territoriales et impulser des projets pluriannuels, généralement trois ans, à destination de la jeunesse et autour du livre et de la lecture. Ils peuvent permettre d'accompagner et de favoriser des projets d'EAC en initiant des partenariats entre les structures culturelles et les établissements scolaire d'un territoire. En général, les bibliothèques territoriales sont les bénéficiaires de ces contrats au sein des collectivités et portent les projets avec les autres acteurs signataires. Les CTL accompagnent des projets variés, avec une priorité accordée aux projets favorisant l'EAC. Selon le rapport de l'INET de 2016, cent-vingt CTL existent déjà sur le territoire national et les médiathèques signataires de ces contrats sont autant de lieux-ressources permettant de développer des projets d'EAC.

A l'échelle intercommunale, on trouve donc les CTL ou les COTEAC (Contrats Territoriaux d'Éducation artistique et culturelle, anciennement CLEA). Ces COTEAC ont pour enjeu de structurer les politiques des acteurs signataires du contrat autour de l'EAC à destination des jeunes. Ce dispositif permet un ancrage local, souvent autour d'un appel à projet à destination des artistes du territoire pour réaliser une résidence. Un des enjeux des COTEAC est d'arriver à créer des liens entre le temps scolaire et le temps hors scolaire, ce qui est donc une opportunité pour les bibliothèques. Dans certaines intercommunalités signataires des COTEAC, par exemple en DRAC Aquitaine⁸⁴, des postes de chargé de mission jeunesse et/ou culture existent pour mettre en œuvre ces contrats et assurer la liaison entre les établissements scolaires et les bibliothèques. Ces personnes ressources sont essentielles pour assurer la cohérence des projets.

D'autres dispositifs sont proposés par l'État aux collectivités territoriales et couvrent les différents temps de l'enfant, qui est un enjeu de l'EAC, notamment le Projet éducatif territorial (PEDT) visant à l'aménagement du temps péri-scolaire et le Plan territorial d'éducation artistique et culturelle (PTEA) qui vise à aménager les activités hors temps scolaire. Des contrats territoriaux sont parfois spécifiques à certaines région, par exemple le dispositif Qu(ART)ier en Hauts-de-France qui tend à généraliser l'EAC avec une offre de proximité entre les habitants et les artistes.

Tous ces contrats impulsés par l'État fixent des conventions-cadre et formalisent les partenariats et le cofinancement entre les signataires. Des éléments sont établis et formalisés : objectifs, axes stratégiques, actions, engagements des

⁸² « Les relations des bibliothèques des collectivités territoriales avec les établissements scolaires », AROT, Dominique, GROGNET, Thierry, rapport de l'Inspection générale des bibliothèques (n° 2013-020), décembre 2013, p. 33. 15

⁸³ Les contrats territoire-lecture, dir. par GEORGES Nicolas, Srvce du livre et de la lecture, Ministère de la culture et de la communication : http://www.culture.gouv.fr/content/download/153905/1629760/ver_sion/1/file/Brochure%20Contrats%20territoire-lecture%20%28CTL%29%20copie.pdf

⁸⁴ Offres EAC de proximité, académie de Bordeaux, juin 2018 : <http://www.ac-bordeaux.fr/cid130454/offres-de-proximitterroirterrr.html>

partenaires, calendrier, évaluation... Ces dispositifs permettent d'accompagner et pérenniser les actions d'EAC sur un territoire.

Le rôle des structures régionales pour le livre

Les structures régionales jouent un rôle important dans l'accompagnement des bibliothécaires à l'EAC. Lieux de coopération entre les professionnels du livre, les structures régionales pour le livre mettent en œuvre les politiques publiques de la lecture sur le territoire.

La DRAC pilote à l'échelle régionale, et dans les départements, les priorités de la politique du MCC. Dans son intervention à la journée d'étude « L'action éducative et culturelle : un défi pour les archives et les bibliothèques » en 2016⁸⁵, Sophie Biraud, conseillère action culturelle à la DRAC Auvergne-Rhône Alpes pose cette question : « *Comment peut-on agir sur un territoire ?* ». A cela, elle répond que pour arriver à donner le meilleur accès à l'art et à la culture, il faut du lien entre les acteurs, donc du partenariat. Bien que chaque acteur ait sa façon d'agir, Jean-François Marguerin, directeur de la DRAC, affirme qu'il faut mutualiser les moyens et faire converger tous les dispositifs vers le même objectif.

La DRAC a proposé un projet territorial autour d'une convention territoriale de développement des arts et de la culture pour mettre en place un travail concerté à travers les différents niveaux de territoire et aider les territoires en difficulté de la région. Sophie Biraud déclare : « *On part du diagnostic du territoire et on essaie de développer des choses pour tous les publics.* » Elle explique que les moyens de l'État sont en grande partie concentrés dans les métropoles et que l'État place moins de moyens dans les territoires ruraux. Ainsi, la DRAC veut justement rééquilibrer l'offre sur le territoire pour démocratiser l'accès à l'art et à la culture en travaillant à l'échelon intercommunal.

En somme, la DRAC est un levier d'initiatives pour mettre en place des parcours d'EAC et inciter les différents acteurs du territoire à participer. L'enjeu est de mettre en lien les acteurs culturels, sociaux et éducatifs dans ce projet, afin d'atteindre l'idée du parcours. L'idée est de contractualiser pour développer des projets sur un territoire et favoriser l'accès aux arts et à la culture grâce à ces dispositifs.

Les structures régionales pour le livre mènent des actions à destination des professionnels du livre : développement de la lecture, actions de coopération, soutien scientifique et technique... Ces agences développent des ressources utiles sur l'EAC et les bibliothèques. Notamment, en 2016, une enquête portant sur l'état des lieux des actions d'EAC en bibliothèques⁸⁶, mentionnée à plusieurs reprises dans ce mémoire, menée par le CR2L Picardie avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France afin de souligner le rôle des bibliothèques dans l'EAC, souvent peu visible et valorisé. L'ARL PACA mène un projet intitulé « Rendez-vous en bibliothèque - Les fables de La Fontaine » qui vise à une coopération entre les bibliothèques et les écoles pour proposer des projets d'EAC aux enfants et développer la création artistique en bibliothèque. Par exemple, dans le cadre du dispositif, la médiathèque de Cavaillon a mis en place un atelier de pratique numérique dans lequel des élèves FLE⁸⁷ créent des animations stop-motion autour des fables de La Fontaine qu'ils ont mis en images. A l'issue des ateliers,

⁸⁵L'action éducative et culturelle : un défi pour les archives et les bibliothèques, 2016. Disponible en ligne : <http://pro.bpi.fr/laction-educative-et-culturelle-un-defi-pour-les-archives-et-les-bibli-1> (consulté le 25.02.2018)

⁸⁶Etat des lieux des actions d'EAC menées avec les bibliothèques Aisne Oise Somme, CR2L Picardie, 2016. Disponible en ligne : <http://www.ar2l-hdf.fr/upload/medias/etudecompleteeaccr2l2016web.pdf> (consulté le 02.08.2018)

⁸⁷Français Langue Etrangère

une fresque collective numérique est diffusée sur le mur de la médiathèque. Pour accompagner les professionnels, l'ARL PACA propose des exemples d'initiatives dans des bibliothèques, des ressources autour des fables et elle met à disposition sur le site un modèle de fiche de convention pour faciliter les partenariats entre écoles et bibliothèques.

Une priorité à la petite enfance

Comme nous l'avons vu, le gouvernement fait de la petite enfance un axe prioritaire de l'EAC. En cela, des actions d'accompagnement à la petite enfance se développent pour les acteurs de l'EAC.

L'éveil artistique et culturel

La première rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants a eu lieu le 8 décembre, à l'initiative du MCC et du ministère des Solidarités et de la Santé et regroupe l'ensemble des acteurs concernés par l'éveil artistique et culturel des tout-petits : représentants de collectivités territoriales, professionnels de la petite enfance, de l'art et la culture, de l'éducation, d'associations... Cette journée représente donc la première application du protocole d'accord pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants du 20 mars 2017, entre le MCC et le ministère de la famille, de l'enfance et des droits des femmes. L'enjeu de cette rencontre est de définir l'éveil artistique et culturel comme une priorité partagée des ministères en réaffirmant que « *L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre* », un des dix grands principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant⁸⁸. Cette journée vise à réfléchir aux enjeux de l'éveil artistique et culturel et de mettre en avant des bonnes pratiques afin de proposer un panorama national des initiatives concrètes mises en place par les professionnels de la culture et de la petite enfance dans les territoires.

Ce panorama se présente sous forme d'un guide contenant les pratiques concrètes créées dans chaque région afin de les partager. Valoriser ces initiatives permet aux acteurs de la petite enfance et de la culture, et donc aux professionnels des bibliothèques, de s'en inspirer. Cette publication illustre la diversité des pratiques en matière d'éveil artistique et culturel et des acteurs concernés et la mise à disposition de ces ressources permet aux professionnels de s'en emparer.

Un accompagnement de la lecture publique vers la petite enfance

Première pages est une initiative du ministère de la culture, mise en place en 2009 qui vise à réduire les inégalités d'accès aux livres. C. Sidre, responsable de l'EAC au service Livre et Lecture du MCC, est chargé du suivi des questions d'EAC et du suivi de Premières pages. Pour répondre à ces enjeux de démocratisation de l'accès aux livres et à la lecture, l'opération a deux objectifs forts : faire collaborer les acteurs de la petite enfance et les acteurs du livre et sensibiliser les plus petits au livre tout en valorisant la littérature jeunesse. En

⁸⁸Cadre national pour l'accueil du jeune enfant : http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/Cadre_national_pour_l_accueil_du_jeune_enfant.pdf

2015, Premières pages s'inscrit dans le projet national d'EAC pour sensibiliser les très jeunes enfants au livre, aux arts et à la culture avant l'entrée à l'école. C'est un label attribué à une collectivité pour des projets pilotés par les bibliothèques à destination des 0-3 ans. Le projet doit être un parcours sensibilisant les enfants et les parents au livre et à la lecture. Les projets impliquent des acteurs de la petite enfance : crèches, écoles maternelles, centre de protection maternelle et infantile (PMI), relais assistantes maternelles (RAM)... Ils peuvent aussi bien concerner des remises de livres, des animations-lectures aux tout petits ou une formation des professionnels.

La médiathèque de Méricourt participe au festival Tiot Loupiot avec l'association Droit de Cité, qui propose des temps forts autour de la petite enfance dans vingt et une communes du bassin minier. La médiathèque participe également au coup de cœur Tiot Loupiot, un prix littéraire pour les 0-6 ans organisé dans le cadre du label On n'est jamais trop petit pour lire. Les enfants votent parmi six albums choisis par des professionnels du livre et de la petite enfance pendant des accueils de classe. Les bibliothèques participant au coup de cœur Tiot Loupiot peuvent suivre une formation de deux jours pour découvrir les albums sélectionnés, être sensibilisées aux pratiques des bébés et de leurs parents et s'inspirer d'idées de médiation autour des albums.

S'emparer des ressources à disposition : structures et outils

Des initiatives existent et sont à disposition des professionnels des bibliothèques qui doivent s'en emparer au maximum.

Des structures-ressources

En 2002, des pôles nationaux de ressources (PNR) ont été créés à l'initiative du ministère de la Culture pour devenir, en 2007, des pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC). Ils mettent en coopération le réseau Canopé et une structure culturelle. L'action des PREAC est à la fois territoriale (actions du réseau d'acteurs du territoire) et thématique. Chaque PREAC a une spécificité thématique : musique, arts visuels et patrimoine, arts du goût, arts vivants et littérature. Cette spécialisation thématique permet une grande richesse des ressources en ligne proposées même si l'on peut regretter que cela limite la diversité des stages de formation proposés en région aux professionnels.

Les objectifs des PREAC sont de proposer des ressources et de la documentation à destination des acteurs concernés par l'EAC et des temps de formation selon les besoins qui permettent de créer des passerelles entre les partenaires (établissement scolaire, structure culturelle, artiste). Il existe 36 PREAC en France, dont un seul autour du livre : littérature et nouvelles pratiques à l'académie de Grenoble.

Par ailleurs, depuis quelques années d'autres structures mettent en ligne des ressources relatives à l'EAC utiles aux professionnels des bibliothèques. Par exemple, en 2013, la Fill⁸⁹ a publié une enquête sur le rôle des structures régionales du livre, en 2015, le SLL a proposé un rapport d'enquête sur les actions d'EAC en bibliothèque. En 2016, le MCC a publié un rapport sur les jeunes et la lecture et très récemment, en 2018, le Centre national du livre (CNL) a rendu publique son étude sur les jeunes adultes et le livre et la lecture.

⁸⁹Fédération interrégionale du livre et de la lecture

Par ailleurs, les structures ressources essentielles à l'EAC sont nombreuses, à la fois à l'échelle nationale (HCEAC, PREAC, portail du MCC, documentation des DRAC et DAAC, la BnF, Canopé, les ESPE etc.) et à l'échelle régionale, qui ciblent plus précisément le territoire, comme pARTage dans la région Hauts-de-France. Ces lieux ressources participent à l'accompagnement des professionnels des bibliothèques en proposant de la documentation (bibliographie, projets d'EAC sur le territoire...), des actions de formation ou de rencontre entre les professionnels et des conseils (études menées...).

L'idée d'une plateforme (nationale ou régionale) autour de l'EAC émerge dans une contribution du collectif Éducation par l'art, en avril 2017⁹⁰, dans l'idée de construire un centre de ressources de l'EAC pour renforcer la visibilité et l'efficacité des actions en les rendant accessibles aux acteurs concernés par l'EAC (veille et valorisation de l'actualité, des formations organisées, des projets menés et des pratiques innovantes ainsi que des lieux de création, ressources patrimoniales et partenaires potentiels locaux) afin de favoriser la mise en réseau et la circulation des savoirs-faire. Par ailleurs, l'importance de cette initiative a été soulevée par Françoise Nyssen en la plaçant comme objectif du semestre à venir, au cours d'un discours sur l'EAC au festival d'Avignon en juillet 2018 : « *une plateforme de mise en relation entre les acteurs éducatifs et les acteurs culturels, pour faciliter la mise en œuvre de projets d'EAC. Elle pourra également présenter les formations. Le numérique doit susciter des rencontres : il n'est pas l'alpha et l'oméga mais peut devenir un outil puissant de démocratie lorsqu'il donne la possibilité aux acteurs de monter des projets en facilitant leurs rencontres* »⁹¹

L'état des lieux de l'EAC menée par le CR2L Picardie⁹² souligne le besoin de différents guides ressources pour accompagner les professionnels des bibliothèques dans leur pratique : un guide « comment monter un projet d'EAC », un guide des partenaires à différents échelons du territoire, un guide des dispositifs culturels et un kit de communication simplifié pour communiquer et rendre compte des projets auprès des publics, élus, partenaires, établissements scolaires. Ces documents existent, à titre d'exemple, le guide de l'ECLA Nouvelle Aquitaine⁹³ sur la construction d'un projet d'EAC (annexe), mais sont souvent méconnus des professionnels des bibliothèques et doivent être généralisés dans la mesure où ces outils sont souvent très pratiques et permettent de construire un véritable projet pas à pas.

Tous ces processus d'accompagnement des professionnels des bibliothèques visent à renforcer les actions d'EAC et à permettre l'évolution des métiers des bibliothèques telle qu'elle s'affirme actuellement, autant dans les entretiens, profils de poste et formations observés, que dans les postures concrètes et actuelles des métiers des bibliothèques que nous allons maintenant aborder.

⁹⁰BOLZE Christine, *Vers une plateforme nationale et territoriale de l'éducation artistique et culturelle*, avril 2017. Disponible en ligne : <http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2017/05/20170425-contribution-eacressources-pourleducationparlart-avril-2017.pdf> (consulté le 30.05.2018)

⁹¹Discours de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, prononcé devant le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle à Avignon, le samedi 7 juillet 2018 : <http://www.culture.gouv.fr/Presse/Discours/Discours-de-Francoise-Nyssen-ministre-de-la-Culture-prononce-devant-le-Haut-Conseil-de-l-Education-Artistique-et-Culturelle-a-Avignon-le-samedi-7-juillet-2018>

⁹²Etat des lieux des actions d'EAC menées avec les bibliothèques Aisne Oise Somme, CR2L Picardie, 2016. Disponible en ligne : <http://www.ar2l-hdf.fr/upload/medias/etudecompleteeacr2l2016web.pdf> (consulté le 02.08.2018)

⁹³ECLA Aquitaine, SPOT E.A.C. : <http://ecla.aquitaine.fr/Ecrit-et-livre/Bibliotheques/SPOT-E.A.C>

C. LES MUTATIONS DES MÉTIERS DES BIBLIOTHÈQUES DANS L'EAC

La place de la médiation et de l'animation de projets

La médiation

Le manifeste de l'UNESCO (1994) précise dans les missions des bibliothèques : « *Le bibliothécaire est un intermédiaire actif entre les utilisateurs et les ressources.* »⁹⁴ La médiation est donc inhérente à la fonction et s'inscrit dans la logique de démocratisation culturelle. La bibliothèque se place comme un lieu privilégié entre l'enfant et la culture qui soulève l'importance de la médiation culturelle et de l'expérimentation.

Dans la médiation, le lien entre les animations et les collections est essentiel. Penser un projet d'EAC nécessite de s'adapter aux collections de la bibliothèque. Dans cette optique, la place de la transversalité des collections et donc des différents secteurs de la bibliothèque est à souligner. Dans son mémoire⁹⁵, I. Le Pape pointe que les animations menées en bibliothèques sont encore trop cloisonnées (la jeunesse en espace jeunesse ou la science au département sciences par exemple). Les animations transversales doivent être renforcées. A condition de répondre aux piliers exigés (rencontre, connaissances, pratiques), tous les secteurs de la bibliothèque et tous les champs disciplinaires sont à même d'être concernés par l'EAC. De la même manière, tous les personnels de ces différents secteurs peuvent s'impliquer et participer. Pour transmettre des contenus, il faut mettre en place des actions de médiation permettant de répondre aux attentes des publics. Pour cela, il est nécessaire de relier les savoir-faire en terme de médiation des différentes équipes et les expertises culturelles de chacun pour renforcer la diversité des actions de médiation autour de l'EAC et mettre un accent fort sur la réception par les publics.

I. Le Pape souligne ainsi la place importante de la médiation dans le métier de bibliothécaire : « *Être capable de transmettre une pratique numérique ou artistique, d'organiser des conférences, des expositions, d'animer une rencontre, un débat... fait désormais partie du métier de bibliothécaire* ». ⁹⁶

La médiation permet aussi de sensibiliser les enfants à la découverte du patrimoine, et plus largement tous les publics. L'EAC permet de faire découvrir les fonds anciens existants en bibliothèque, nécessitant une action de médiation. Sophie Pilaire évoque les animations menées autour des livres extraordinaires en bibliothèque, souvent autour des fonds anciens. Par exemple, le club des bibliothécaires juniors de la bibliothèque de la Part-Dieu (BmL) participe à un projet dans le département fonds ancien et reliure. Les bibliothécaires juniors découvrent les trésors anciens de la bibliothèque et apprennent à réparer un livre par un atelier pratique dans lequel chacun participe. Cette médiation du patrimoine est importante en ce qu'il s'agit d'un thème fédérateur qui permet d'associer des publics d'âges différents. Dans son mémoire *La valorisation du patrimoine écrit et graphique des bibliothèques auprès des enfants*⁹⁷, Sophie Pilaire cite Viviane Ezratty, concernant la médiation du patrimoine : « *La mise*

⁹⁴Manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques, 1994. Disponible en ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001121/112122fo.pdf> (consulté le 15.03.2018)

⁹⁵ibid.

⁹⁶ibid.

⁹⁷PILAIRE, Sophie, *La valorisation du patrimoine écrit et graphique des bibliothèques auprès des enfants*, mémoires d'études, ENSSIB, Villeurbanne, 103p. 2015

en valeur du patrimoine [jeunesse] contribue également à abolir la frontière des publics en proposant une accroche qui touche aussi bien les enfants que les adultes (qu'il s'agisse de parents, accompagnateurs, professionnels de l'enfance, nostalgiques ou professionnels et spécialistes du livre pour enfants) »⁹⁸

La médiation numérique permet également de valoriser le patrimoine (fonds numérisés, exposition virtuelle...). Par exemple, créée en 2017, Gallicadabra est une bibliothèque numérique destinée aux enfants qui permet de voyager à travers les collections de la BnF (albums illustrés, contes, fables, imagiers d'animaux tirés des collections iconographiques). C'est un outil de médiation numérique destiné aux jeunes enfants permettant de valoriser des textes et images du patrimoine littéraire destiné à la jeunesse.

Si les bibliothèques ont une longue tradition d'accueil de classes et de groupes, notamment concernant le livre et la lecture, les musées mènent des projets de médiation des œuvres très intéressants à destination des enfants. De part et d'autres, des initiatives sont à découvrir et à imiter pour les bibliothécaires. En effet, visiter et découvrir d'autres lieux culturels et d'autres partenaires est une richesse essentielle et sert d'inspiration à mener ses propres projets. A titre personnel, en visitant le musée du LAM⁹⁹ à Villeneuve d'Ascq avec l'équipe de la médiathèque où j'effectuais mon stage professionnel, j'ai pu découvrir les dix droits du petit visiteur¹⁰⁰ (le droit de fermer les yeux, le droit de s'asseoir, le droit de poser des questions) affichés à l'entrée du musée et conçus par Mom'Art, une association qui vise à aider les sites culturels à améliorer leurs services pour les enfants et les familles. De la même façon, le LAM propose des vernissages d'expositions destinés uniquement aux enfants avec des visites guidées ludiques adaptées à leur âge. Toutes ces démarches innovantes en terme de médiation des publics sont propices à développer l'EAC en bibliothèque et à développer le champ d'action des bibliothécaires, notamment concernant les premières expériences culturelles des tout-petits.

Par ailleurs, de nouvelles formes de médiation se mettent en place. Ainsi les biblioremix, des dispositifs d'expérimentation au sein desquels les participants imaginent et créent autour des services proposés en bibliothèque. L'idée tend à se développer à destination des enfants et quelques initiatives ont déjà été organisées en bibliothèque. Penser un projet d'EAC avec les enfants, co-créateurs, serait l'occasion de mieux les connaître et de mener un projet répondant à leur attentes. Le club des bibliothécaires juniors de la bibliothèque de la Part-Dieu (BML) a participé à un biblioremix dans lequel ils ont imaginé leur bibliothèque idéale. Si la bibliothèque semble en adéquation avec leurs envies, des idées ont émergé concernant leur souhait de proposer des lectures à voix haute à d'autres enfants par exemple. Les projets d'EAC à venir peuvent être ainsi construits autour de leurs envies et le bibliothécaire médiateur a même la possibilité d'associer les enfants aux projets en les formant à être eux-mêmes des médiateurs.

En proposant des actions d'EAC, les bibliothécaires des secteurs adultes, peu habitués à mettre en place des animations pour enfants, sont amenés à proposer des actions de médiation à destination de ces publics. L'EAC est un levier de

⁹⁸EZRATY, Viviane, « *Livres d'hier pour enfants d'aujourd'hui : quelques exemples de passerelles* », La conservation partagée des fonds pour la jeunesse à l'heure de la valorisation des collections : actes de la journée d'études nationale, Marseille octobre 2009, BnF/CNLE - La Joie par les livres, Paris - bibliothèques, 2010

⁹⁹Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut

¹⁰⁰Mom'art, les dix droits du petits visiteur. Disponible en ligne : http://mom-art.org/?page_id=11

diversification des publics des bibliothèques. En cela, les métiers évoluent vers les publics et la médiation, comme l'EAC, semble prendre une part de plus en plus importante dans les pratiques des bibliothèques. A titre d'illustration, A. Carrier, responsable de l'artothèque de la BmL, présente une heure de la découverte intitulée « Infiniment rond » menée cette année (2018) en lien avec le département jeunesse, le département musique et l'artothèque. A. Carrier met en valeur l'importance de la transversalité des secteurs dans ce projet, avec le département jeunesse et le secteur musique : « *C'est intéressant parce qu'on a un département musique, on a quand même des personnes qui s'occupent spécifiquement de certains fonds, notamment la musique électronique, expérimentale... Ils connaissent très bien et font des propositions excellentes que je peux exploiter.* »¹⁰¹

En prenant en compte le public jeunesse et en diversifiant les publics, l'EAC oblige la bibliothèque à repenser ses métiers, ses objectifs et laisse une large place à la médiation. Dans le même temps, la transversalité des projets développe des passerelles entre les différents secteurs et affranchit le bibliothécaire des frontières de son champ d'action initial et de sa formation d'origine.

Un compte-rendu des élèves conservateurs territoriaux des bibliothèques d'une conférence de M. Olivier Caudron (inspecteur des bibliothèques), souligne la place actuelle de la médiation dans les métiers des bibliothèques : « *le bibliothécaire idéal, ce n'est plus l'expert d'un domaine, c'est le médiateur qui sait faire le lien entre les contenus scientifiques et culturels de ses ressources et le public parfois très éloigné de la réalité des bibliothèques* »¹⁰² Faire naître la curiosité et instaurer un climat de confiance avec les participants permet de proposer des parcours culturels au jeune public. Dans l'EAC, les professionnels peuvent construire un chemin imaginaire, un fil conducteur pour lier les œuvres et les rencontres et créer un parcours adapté au public visé.

La participation des publics

La participation des publics est un enjeu au cœur des bibliothèques. La volonté de faire participer les publics, de les inclure au cœur de la bibliothèque, de co-construire avec eux se distingue nettement dans les politiques actuelles des bibliothèques. Cette participation est aussi centrale dans l'EAC : il faut une rencontre directe, des connaissances et de la pratique qui ne peuvent être réalisées que si l'enfant participe et est actif. Dans une conférence sur le parcours d'EAC, C. Darrouzet et M.-H. Rouaux soulignent l'importance de la pratique des enfants : « *Ce qui est formidable dans l'éducation artistique et culturelle, c'est que les élèves se lèvent, bougent, remuent, sautent, crient. Les élèves sont en action.* »¹⁰³

Lors d'une journée d'étude autour du patrimoine et de l'EAC, en janvier 2017¹⁰⁴, C. Sidre revient sur l'enquête sur l'EAC en bibliothèque territoriale de 2013. Dans cette présentation, il précise que les activités prennent parfois peu en compte les trois axes qui doivent rythmer les actions d'EAC : l'acquisition de connaissances, la rencontre avec les

¹⁰¹Propos recueillis lors d'un entretien

¹⁰²BARD, Jean-Philippe, *Le bibliothécaire d'avenir*, d'après une conférence M. Olivier Caudron, Inspecteur des bibliothèques, 31 juillet 2018. Disponible en ligne : <https://aectb.jimdo.com/bibavenir/>

¹⁰³DARROUZET, Catherine, ROUAUX, Marie-Hélène, *Le parcours d'Éducation artistique et culturelle : enjeux, outils, réalisations*, conférence, ESPE Aquitaine, 2018. Disponible en ligne : <http://pi.espe-aquitaine.fr/le-parcours-deducation-artistique-et-culturelle-enjeux-outils-realizations/> (consulté le 28.04.2018)

¹⁰⁴SIDRE, Colin, *Le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans les bibliothèques territoriales* [vidéo en ligne], journée d'étude, Agence régionale du livre et de la lecture et le Centre régional des lettres, en partenariat avec la BnF, janvier 2017. Disponible en ligne :

https://www.youtube.com/watch?v=b6ko2_TfF3g (vue le 18.05.2018)

œuvres et artistes et la pratique artistique qui est justement le pilier souvent oublié des actions. Entre autre, depuis des dizaines d'années, la bibliothèque impulse la diversification des formes culturelles et artistiques qui passe par la diversification de ses collections, et doit maintenant s'axer sur le volet de la création artistique. Les activités culturelles doivent s'accompagner d'une valeur ajoutée pour devenir l'EAC ; cela peut être l'esprit critique, en faisant réfléchir et s'exprimer les enfants au cours d'un échange (que voit-on ? que veut dire l'artiste ?) ou encore la participation et la pratique artistique.

Comme le dit C. Sidre dans son intervention, « *l'enfant doit être acteur, il doit expérimenter le geste de l'artiste.* »¹⁰⁵ Le manque de pratique artistique dans les actions d'EAC s'observe notamment dans les petite villes. Selon l'enquête de 2013, dans les bibliothèques de petites villes, l'enfant est une fois sur deux uniquement spectateur : il écoute une lecture, regarde un spectacle. C'est moins le cas dans les grandes villes où les enfants sont à la fois spectateurs et acteurs dans 77,8% des actions¹⁰⁶.

Le Club des Bibliothécaires Juniors de la bibliothèque municipale de Lyon (BML) met en avant la participation des enfants dans les parcours d'EAC. Ce club s'étend sur plusieurs séances dans l'année et présente un parcours riche et diversifié dans lequel la pratique des enfants est véritablement prise en compte dans chaque atelier. A la BML, un Club de Bibliothécaires Juniors a été programmé sur l'année scolaire 2017/2018 avec des enfants de 10 à 12 ans. Entièrement basé sur la participation des enfants, il entreprend de leur faire découvrir toutes les richesses de la bibliothèque de la Part-Dieu et aussi tous les métiers. A titre d'illustration, on peut décrire quelques séances dans lesquelles on retrouve les trois piliers. Par exemple, les bibliothécaires juniors ont participé à la création d'un « ciné-goûter » à destination des 4-6 ans avec l'aide d'une bibliothécaire. Après avoir identifié des critères pour choisir les films d'animation, ils en choisissent trois parmi les six visionnés. Les enfants votent et préparent ensemble l'animation pour le jour J : l'ordre des courts métrages, la répartition des rôles de chacun, des lectures, affiches de communication. Après l'animation, une étape d'évaluation est prévue pour identifier avec les enfants les points positifs et négatifs. Dans une autre séance, les bibliothécaires junior partent à la rencontre de l'art contemporain : ils découvrent l'artothèque de la bibliothèque, ses missions, le rôle de l'artiste ainsi que les métiers (conservateur, commissaire d'exposition, artothécaire, médiateur culturel). Dans un premier temps, l'artothécaire de la bibliothèque présente au enfants l'artothèque, les métiers et le rôle de l'artiste (pilier un et deux : rencontre et apport de connaissances). Ensuite, arrive le temps de la pratique avec la réalisation d'une exposition. Les enfants choisissent d'abord un thème et en binôme, ils sélectionnent une œuvre qu'ils présentent. Les enfants choisissent ensemble un ordre d'exposition et passent à l'installation des œuvres dans le département Art de la bibliothèque (pilier trois : pratique)

La participation peut également concerner la petite enfance, par exemple avec des prix littéraires destinés aux tout-petits. En effet, les bibliothèques de la Cidéral participent au prix des bébés lecteurs. Cinq titres adaptés aux tout-petits

¹⁰⁵SIDRE, Colin, *Le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans les bibliothèques territoriales*, journée d'étude, Agence régionale du livre et de la lecture et le Centre régional des lettres, en partenariat avec la BnF, janvier 2017. Disponible en ligne :

https://www.youtube.com/watch?v=b6ko2_TfF3g (consulté le 18.05.2018)

¹⁰⁶ibid.

ont été sélectionnés et sont proposés pendant des séances de bébés lecteurs. Pendant les lectures, les enfants réagissent, expriment leur ressenti, feuilletent tel ou tel livre et les parents et assistantes maternelles transmettent le vote des bébés suite à leur réaction.

L'importance de la restitution

La restitution de chaque projet d'EAC est indispensable pour rendre visible et valoriser les projets menés au delà du public participant. Dans l'idéal, cette restitution est publique et ouverte aux parents, usagers de la médiathèques, habitants, élus... Lors d'un projet mené avec l'école, la bibliothèque, lorsqu'elle dispose d'un espace adapté se montre un endroit propice à la restitution d'un projet. A la médiathèque de Méricourt (Pas-de-Calais), un projet a eu lieu pendant les vacances d'avril autour de la création d'objets volants avec la compagnie La mécanique des fluides à destination des enfants de 8 à 12 ans. Pendant une semaine, les enfants ont pensé, créé, fabriqué avec leurs parents la machine volante de leurs rêves. Le samedi, les œuvres des enfants étaient exposées dans le hall d'exposition. Après un spectacle de la compagnie autour d'une marionnette rêvant de construire une machine volante, les enfants ont participé au « Salon de l'OVNI d'occasion » en présentant et en faisant voler avec les artistes leur machine le long d'un fil suspendu sur le parvis de la médiathèque et à la vue de tous les participants, familles et usagers. Au cours du projet, on peut souligner l'importance de laisser aux enfants une trace de l'expérience culturelle : leur production, un diplôme, ou un simple badge par exemple. Cette trace marque la rencontre vécue et permet de partager avec les autres. Ces restitutions permettent véritablement de valoriser l'investissement des enfants dans le projet ainsi que de les amener à présenter leur travail devant un public. Rendre visible et valoriser les projets d'EAC aux parents, usagers, élus... par un effort de communication est essentiel.

Ces efforts menés par les bibliothécaire dans les projets d'EAC permettent à la bibliothèque d'être davantage identifiée et de jouer un rôle dans la transmission et l'accompagnement des autres acteurs de l'EAC. Aussi on peut s'intéresser à la place de la transmission en bibliothèque, essentielle à l'EAC.

La transmission et la formation des autres acteurs de l'éducation artistique et culturelle

Les bibliothèques ont la capacité d'accompagner les acteurs potentiels de l'EAC dans leurs projets, en créant et diffusant des ressources exploitables. La bibliothèque peut jouer le rôle de lieu ressources pour les professionnels de la petite enfance, des bibliothèques, de l'éducation, de l'animation, que ce soit par des ressources accessibles sur place ou en ligne.

La place de la transmission en bibliothèque : les ressources numériques

La bibliothèque a la faculté à jouer un rôle dans la production et la transmission de différentes ressources numériques concernant l'EAC : ressources pédagogiques,

initiatives et outils d'animations. Dans sa synthèse sur l'EAC en bibliothèque en 2015¹⁰⁷, Marine Rigeade souligne que la BnF propose déjà des ressources pédagogiques et des outils d'animation mais que les autres bibliothèques doivent elles aussi proposer de la documentation professionnelle. Ces nouvelles ressources sont essentielles pour les professionnels des bibliothèques et les autres acteurs de l'EAC. Les bibliothèques en produisant et diffusant des contenus, peuvent devenir des lieux ressources avec l'objectif de favoriser l'autonomie des professionnels.

Ainsi, en ligne, sur le site de la BmL, les ressources mises à disposition pour les professionnels révèlent une volonté de la part des bibliothécaires de s'identifier aux professionnels et de comprendre les besoins de l'utilisateur selon son métier (« Je suis professionnel de la petite enfance ») ou selon les tranches d'âge des enfants (« je travaille avec des enfants de... ») grâce à des onglets différents. L'enjeu est de proposer des ressources concrètes, pratiques et adaptées pour les professionnels. De la même façon, l'Influx, le webzine de la bibliothèque municipale de Lyon (BmL) propose un dossier concernant l'art et les enfants avec trois chapitres : « Regarder une œuvre avec ses enfants », « Parler d'art » et « Voir et expérimenter l'art ».¹⁰⁸ La bibliothèque met à disposition des parents, animateurs, enseignants etc. des conseils pour se rendre dans une exposition et regarder une œuvre d'art avec des enfants. La médiation entre les enfants et les œuvres d'art peut se faire par les structures culturelles mais aussi par les parents, et la bibliothèque joue ce rôle de relais, de transmetteur de connaissances par le biais de ces articles. Le lien entre l'art et la bibliothèque est alors rendu visible et la bibliothèque s'affirme comme un lieu de ressources autour de l'EAC à destination des parents, des professionnels de la petite enfance etc. Des ateliers enfants ou famille sont mis en place dans les musées mais aussi à l'artothèque de la BmL. Au cours des ateliers, regarder les médiateurs permet d'observer leurs techniques pour être ensuite mieux à même de parler de l'art aux enfants. Le premier conseil de L'influx à destination des parents est de visiter l'exposition seuls pour sélectionner les salles, les œuvres, les thématiques que l'on a envie d'aborder afin de créer soi-même une sorte de jeu de piste, de parcours fléché thématique. Un autre conseil est d'effectuer une visite virtuelle du musée ou d'une exposition d'art présente en bibliothèque pour imprimer des œuvres avant de s'y confronter réellement. C'est la fréquentation régulière des œuvres d'art qui permet aux enfants de se familiariser à leur contact.

La bibliothèque produit également des ressources à destination des acteurs de l'EAC, notamment en mettant en ligne des outils d'animation. A titre d'illustration, la BML propose dans l'espace professionnel de son site des déroulés d'animation à mettre en place selon les tranches d'âge ainsi que des vidéos d'animation¹⁰⁹. Voir une animation est un bon moyen pour mieux s'y familiariser et la mener et ces vidéos sont un outil très pratique pour les professionnels qui n'ont pas forcément l'occasion de se déplacer mais peuvent s'en inspirer pour découvrir de nouvelles animations. Parfois, ces ressources ciblent des publics, par exemple La BnF met en ligne des ressources à destination des professionnels pour

¹⁰⁷Rigeade, Marine. « L'éducation artistique et culturelle en bibliothèque territoriale ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2015, n° 5, p. 102-110. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/l-education-artistique-et-culturelle-en-bibliotheque-territoriale_66261> (consulté le 03.05.2018)

¹⁰⁸Regarder une oeuvre avec ses enfants, l'Influx, mars 2018. Disponible en ligne : <http://www.linflux.com/art/1-3-regarder-une-oeuvre-avec-ses-enfants/> (consulté le 15.05.2018)

¹⁰⁹Espaces dédiés aux professionnels, Bm Lyon : <https://www.bm-lyon.fr/espaces-dedies-aux-professionnels/>

la petite enfance. Par exemple, dans le cadre de Premières pages, la BnF, avec le Centre national de la littérature pour la jeunesse, propose une bibliographie, mise à jour en 2018, de livres à destination des tout-petits.¹¹⁰ La petite bibliothèque ronde de Clamart a mis en place un catalogue d'applications jeunesse Bib Apps pour les enfants de 0 à 12 ans que chacun peut enrichir. Autre exemple, la bibliothèque municipale de Lyon propose une bibliothèque numérique, Numelyo, accessible en ligne. Numelyo a un onglet spécifique « S'amuser, créer, fabriquer, #DIY Do It Yourself » qui incite les usagers à découvrir ses collections patrimoniales autrement. Les images patrimoniales sur le site sont souvent libres de droit et peuvent donc être utilisées par les publics et les professionnels. La BML propose des ateliers de création numérique s'appuyant sur les collections de Numelyo (affiches, photographies, estampes...), dont les professionnels peuvent s'inspirer.

Grâce à ce type de ressources qu'elles produisent et mettent à disposition, les bibliothèques peuvent donc être des interlocuteurs privilégiés pour former les autres acteurs des parcours d'EAC.

De la même façon, Marine Rigeade souligne la nécessité pour les bibliothèques de valoriser les initiatives menées en matière d'EAC afin, d'une part de les rendre visibles auprès des partenaires (culturels, éducation nationale, élus...) mais aussi pour donner des outils pratiques aux bibliothécaires.

La place de la transmission en bibliothèque : les formations

Dans son mémoire, I. Le Pape met en avant les activités de formation des bibliothèques à destination des professionnels de la petite enfance, des animateurs et acteurs socio-éducatifs mais regrette que peu de formations existent pour les enseignants alors qu'elles leur permettent de découvrir les ressources de la bibliothèque utiles pour concevoir des projets culturels et artistiques. Souvent, les formations concernent la médiation ou l'animation culturelle, ou encore une initiation ou un perfectionnement à la lecture à voix haute ou à la littérature jeunesse par exemple.

Souvent, les équipes des sections jeunesse ont l'expérience des animations de groupe, de la transmission de la lecture plaisir mais les bibliothécaires des autres secteurs sont moins habitués, et I. Le Pape souligne qu'il sont souvent en demande d'une formation adéquate. Des initiatives en la matière existent, ainsi, A. Carrier, responsable de l'artothèque propose des formations en interne de lecture d'image, notamment lors d'événements menés par les bibliothécaires jeunesse en lien avec l'artothèque. Elle souligne l'importance de documenter les actions d'EAC pour accompagner les acteurs notamment pour les animations qu'elle met en place (« *Toutes mes heures de la découverte, je les écris, j'écris les œuvres, j'écris le matériel, j'écris le dialogue, tout est noté afin que d'autres personnes puissent s'en emparer pour la refaire* »¹¹¹). Pour autant, ces initiatives ne sont peut-être pas suffisamment développées et mériteraient d'être généralisées.

Les bibliothèques peuvent jouer un rôle dans la formation des professionnels de la petite enfance et des parents. A la bibliothèque municipale de Lyon (BML), des moments de réflexion autour du livre et des tout-petits ont lieu avec l'association « A livre ouvert », autour des émotions par exemple. La BML propose également un fonds d'ouvrages pour enrichir les animations menées à direction des tout-petits (kamishibai, livres d'artistes, des pop-up, des ouvrages comptines etc.). De la même façon, la

¹¹⁰BnF, Des livres pour les tout-petits, 2018 : http://www.bnf.fr/documents/conseils_lectures_tout_petits.pdf (consulté le 08.08.2018)

¹¹¹ibid.

médiathèque de Méricourt a mis en place un fonds spécifique « Lecture à voix haute ». Les ouvrages sont placés sur une même étagère très identifiable et utilisée par les parents-lecteurs. Ces albums adaptés à la lecture à voix haute constituent une sélection exploitable par ceux voulant raconter des histoires, professionnels ou parents. Enfin, des valises thématiques sont mises à disposition des professionnels (professionnels de la petite enfance, médiateurs du livre...) selon les tranches d'âges des enfants, de la petite enfance à l'adolescence sur des thématiques diversifiées.

Outre les bibliothèques municipales, les bibliothèques départementales et les bibliothèques de recherches peuvent jouer un rôle dans la formation des professionnels du livre et de l'enfance. A titre d'illustration, à Arras (Pas-de-Calais), la bibliothèque Robinson née d'un partenariat entre les médiathèques départementales du Nord et du Pas-de-Calais et l'université d'Artois et se couple au Centre Robinson, dédié à la recherche et la conservation d'un fonds de documents jeunesse. Les objectifs de cette bibliothèque concernent la formation des professionnels du livre et de l'enfance à cette littérature jeunesse qu'elle conserve. En effet, la bibliothèque Robinson propose des « P'tits déj' de Robinson », qui visent à découvrir et explorer la littérature jeunesse avec des présentations, des échanges et aussi des exemples d'animation.¹¹² La bibliothèque Robinson mène aussi des partenariats avec l'université d'Artois ou les médiathèques du Nord et du Pas-de-Calais pour former les professionnels à la littérature de jeunesse à travers des conférences et journées d'études.

La diversité des types de bibliothèques qui permettent la transmission et la formation attestent du potentiel de la bibliothèque à agir dans l'accompagnement des acteurs de l'EAC. De plus, son ancrage sur le territoire et son rôle d'acteur culturel de proximité en fait un point de connexion essentiel entre tous les acteurs parti prenante d'un projet d'EAC.

Le bibliothécaire, créateur de liens

La bibliothèque s'affirme comme un « hub culturel » sur le territoire, un point de connexion important d'un réseau, comme le dit Gilles Eboli, responsable de la BML : « *une bibliothèque fabrique de citoyenneté, hub social et culturel, facteur d'harmonie, lieu du lien et du vivre ensemble tout autant que plate-forme de diffusion et de partage des savoirs.* »¹¹³

La bibliothèque, un acteur du territoire

Structure située au cœur des territoires, la bibliothèque est parfois l'unique lieu culturel d'un espace notamment dans certaines collectivités en milieu rural, et

¹¹²Retours sur les temps de formations organisés par la bibliothèque Robinson (62) http://portail-bu.univ-arts.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL_ID=action_culturelle_fonds_robinson.xml (Consulté le 22.05.2018)

¹¹³Éboli Gilles, « La valeur sociale à l'épreuve du politique », *I2D – Information, données & documents*, 2015/4 (Volume 53), p. 39-40. URL : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-4-page-39.htm> (consulté le 15.07.2018)

il peut se trouver qu'elle soit l'unique partenaire potentiel des acteurs éducatifs, « *ce qui peut renforcer ses liens avec les établissements scolaires de proximité et en faire un lieu culturel de référence* » comme l'indique le rapport sur l'EAC en bibliothèque du CR2L Picardie¹¹⁴. De plus, comme on l'a vu dans la première partie, l'Éducation Nationale s'inscrit dans une dynamique forte de pousser les élèves vers l'art et la culture à travers de nombreux dispositifs (classes à PAC, accompagnement éducatif etc.), et incite donc les enseignants à travailler davantage avec des acteurs culturels locaux. L'EAC est donc l'opportunité pour les bibliothécaires de construire un réseau créateur de projets avec les enseignants et les autres acteurs du territoire. En effet, la bibliothèque est souvent en lien avec les autres structures culturelles du territoire (écoles de musique, théâtres, musées etc.) et les structures sociales et de la petite enfance (RAM, PMI, crèches) qui sont généralement à proximité.

La bibliothèque a une longue expérience concernant l'action culturelle et est un véritable acteur en la matière sur le territoire. Dans l'état des lieux des bibliothèques de Picardie¹¹⁵, sur trente-quatre réponses, dix bibliothèques organisent des actions culturelles plusieurs fois par semaine, quatre en proposent une fois par semaine, et, en tout cas, toutes mettent en place une action culturelle une fois par mois. La bibliothèque participe à des manifestations culturelles et organise des actions variées : lecture à voix haute, exposition, spectacle vivant, rencontre d'auteur... Cette expérience et sa place au sein des territoires fait de la bibliothèque un acteur idéal de la mise en place d'actions d'EAC.

Sur le territoire, la bibliothèque est en lien avec les artistes et créateurs contemporains locaux. A travers des expositions, des représentations musicales, des œuvres, la bibliothèque peut s'affirmer comme un moyen de faire connaître les artistes. A titre d'illustration, le projet Récréation de la BmL (2013)¹¹⁶, visait, à travers une « cité de la culture » ouverte aux enfants, à faire découvrir les métiers de la création, rencontrer des œuvres et des artistes et ouvrir aux richesses de la création contemporaine. Dans ce cadre, la Bm de Lyon a mis en lumière de nombreux artistes contemporains, par exemple les collectifs Scenocosme (art numérique) et No rules corp (peinture, street art, musique, vidéos). Violaine Kanmacher, commissaire d'exposition de Récréation, souligne que ce projet a donné une visibilité à ces artistes et par la suite, leur a permis de se créer un réseau de contacts professionnels sur le territoire. En effet, à travers ce projet, on voit comme la bibliothèque instaure un lien entre les créateurs et les publics et s'affirme comme une vitrine de l'art et de la culture sur le territoire.

On voit l'importance et le rôle à jouer de la bibliothèque pour être identifiée comme un acteur moteur du territoire. La bibliothèque peut devenir un « hub » en favorisant la cohésion des secteurs dans la bibliothèque et la cohésion du territoire. Sur son territoire, la bibliothèque crée du lien, comme l'explique Violaine Kanmacher, responsable du secteur jeunesse de la bibliothèque de la Part-Dieu (BmL) : « *L'enjeu [pour la bibliothèque] est de tisser des liens entre les institutions culturelles, les collections et les publics* ». En effet, c'est grâce à tous ces partenariats que la bibliothèque peut s'affirmer comme pilier de l'EAC et proposer une diversité de projets aussi riche. Violaine Kanmacher affirme encore à ce propos : « *Musées, salles de spectacle, art contemporain, patrimoine, universités, laboratoires de recherche, espaces naturels, associations, la bibliothèque, en construisant ces partenariats, joue pleinement*

¹¹⁴Etat des lieux des actions d'EAC menées avec les bibliothèques Aisne Oise Somme, CR2L Picardie, 2016. Disponible en ligne : <http://www.ar2l-hdf.fr/upload/medias/etudecompleteeac212016web.pdf> (consulté le 02.08.2018)

¹¹⁵ibid.

¹¹⁶Voir le site Récréation de la Bibliothèque municipale de Lyon : <http://recreation.bm-lyon.fr/>

son rôle de « hub culturel ». Elle aiguise la curiosité et invite ses publics à sortir de ses murs pour découvrir les autres ressources et lieux culturels du territoire. »¹¹⁷

S'inscrire dans des dynamiques culturelles et artistiques

S'inscrire dans des événements culturels nationaux, régionaux ou locaux est une opportunité pour la bibliothèque d'affirmer sa place sur le territoire à différents échelons. L'étude de l'EAC dans les bibliothèques en Picardie¹¹⁸ souligne la participation des bibliothèques dans une diversité de manifestations culturelles. Sur les bibliothèques observées, 52% participent au printemps des poètes, 41% à des manifestations littéraires (salon littéraire par exemple) organisées dans la ville ou la région, 38% à Dis-moi dix mots, 38% aux journées européennes du patrimoine. En juillet 2018, de nombreuses bibliothèques ont participé à la quatrième édition de Partir en livre, qui vise à promouvoir le livre jeunesse et partager le plaisir de lire. Ateliers, expositions, concerts dessinés, randonnées littéraires, bibliothèque de plage... nombreuses sont les initiatives proposées par les bibliothèques durant cette manifestation. Ces événements nationaux sont autant d'opportunités pour les bibliothèques de s'inscrire dans l'EAC, de se rendre visible sur le territoire en valorisant la diversité du champ de l'action culturelle : livre et lecture mais aussi patrimoine, science, cinéma...

Afin de promouvoir de manière significative et de soutenir l'EAC, un prix été créé¹¹⁹. Pour la sixième année en 2017/2018, le prix de l'audace artistique et culturelle distingue des projets d'EAC réunissant les trinômes de partenaires : école/acteur culturel/collectivité territoriale. Ce prix met en avant 4 axes essentiels à un projet d'EAC.

- Les trois piliers (rencontre, pratique et apport de connaissances).
- La construction (inscrire le projet dans une démarche partenariale en lien avec les politiques éducatives et culturelles du territoire, inscrire le projet dans celui de la bibliothèque et de l'école et rayonner au delà de publics concernés en communiquant)
- La temporalité (proposer un projet durable qui s'inscrit sur tous les temps de l'enfant)
- L'audace (favoriser la mixité et faire preuve d'imagination)

En somme, de nombreuses initiatives proposées par des institutions ou acteurs culturels permettent à la bibliothèque de s'investir et de développer et enrichir son offre en matière d'EAC, grâce aux partenariats et au territoire.

¹¹⁷Au cours d'un entretien mené

¹¹⁸Etat des lieux des actions d'EAC menées avec les bibliothèques Aisne Oise Somme, CR2L Picardie, 2016. Disponible en ligne : <http://www.ar2l-hdf.fr/upload/medias/etudecompleteeaccr2l2016web.pdf> (consulté le 02.08.2018)

¹¹⁹Ce prix est organisé par la Fondation Culture et Diversité en partenariat avec le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

CONCLUSION

« Les bibliothèques, qui sont un point d'entrée pour l'ensemble des disciplines artistiques et culturelles, disposent de nombreux atouts pour se positionner en acteurs incontournables de l'EAC. Elles n'ont aucun complexe à avoir et doivent au contraire se sentir légitimes pour cela. »¹²⁰

Thierry Ducret, directeur du CR2L Picardie

Comme nous avons pu le constater à travers un état des lieux de l'EAC en bibliothèque, celle-ci a toute légitimité à renforcer son statut d'acteur important dans la mise en place et la réalisation de l'EAC dès lors qu'il est devenu incontestable que l'État souhaite donner à celle-ci une envergure ambitieuse et affirmée. En effet, sa qualité de structure culturelle de proximité très fréquentée par les publics et ses modes de fonctionnement lui permettent une offre culturelle et de services complémentaire de celle de son partenaire naturel qu'est l'école dans la mesure où elle a la possibilité de s'adresser à tous les publics sur tous les temps de l'enfant. Ensuite, la bibliothèque peut être un vecteur idéal entre les différents acteurs de l'EAC et peut constituer une réponse à l'exigence de partenariats essentiels à la construction de parcours d'EAC cohérents. Enfin, la richesse et la diversité de ses actions culturelles et de ses collections ainsi que son expérience et ses savoir-faire en matière d'animation en font un acteur culturel expérimenté et propice à porter l'EAC.

Tout concourt donc à ce que la contribution de la bibliothèque à l'EAC reste précieuse et considérable et laisse penser que l'EAC gagnerait à ce qu'elle soit encore plus sollicitée.

Pourtant, par-delà les difficultés budgétaires, humaines, organisationnelles et structurelles inhérentes à la conception de projets d'EAC, d'autres obstacles se dessinent et expliquent les réticences des professionnels qui freinent parfois la mise en place des parcours en bibliothèque. Les entretiens menés avec des formateurs soulignent le manque de formations adéquates et le besoin de compétences nécessaires pour appuyer des pratiques professionnelles qui existent mais gagnent à être confirmées. En effet, l'analyse des profils de poste actuels indique que l'EAC n'est que rarement mentionnée en tant que telle mais que les compétences requises et les champs d'activités couverts par les métiers pourraient parfois relever d'un poste plus ou moins spécifique à l'EAC. On pourrait imaginer alors une ouverture plus transversale des profils en bibliothèques, ce vers quoi les postes tendent déjà à évoluer, et inclure un référent EAC en bibliothèque qui pourrait servir de lien entre les différents acteurs du territoire, les différents services de la bibliothèque en reliant les compétences et les expertises culturelles de chacun ainsi que les différents publics, temps et champs disciplinaires afin d'assurer la transversalité, la créativité et la cohérence nécessaires aux parcours d'EAC et à l'inscription des trois piliers.

¹²⁰OURY, Alexandra, *Les bibliothèques en action : faire de la culture sans le savoir ?* ActuaLitté, juillet 2017. Disponible en ligne : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/les-bibliothe-ques-en-action-faire-de-la-culture-sans-le-savoir/84035> (consulté le 30.06.2018)

De nouvelles perspectives de formation et d'accompagnement existent et traduisent une volonté politique forte de placer l'EAC comme priorité des ministères en même temps qu'elles mettent en avant les enjeux de l'évolution actuelle des métiers des bibliothèques qui tendent vers des qualités à affirmer : l'animation, la transmission et surtout la médiation.

En somme, l'EAC permet d'interroger les évolutions des métiers des bibliothèques et l'avenir des bibliothèques. Avec un objectif fort d'ouvrir les arts et la culture aux enfants, l'EAC permet à la bibliothèque de conjuguer ses efforts dans la réduction des inégalités et dans son ambition de s'ouvrir à tous les publics. La méthodologie de terrain employée met en évidence les enjeux actuels des métiers des bibliothèques à travers l'EAC. Inscrire l'EAC au cœur des missions des bibliothèques permet d'ouvrir la bibliothèque vers un modèle tourné vers les collections autant que les publics, mais surtout totalement orienté vers la médiation.

L'EAC peut être un levier de changement de la bibliothèque qui s'oriente totalement vers les publics et la médiation et les professionnels ont le potentiel, les outils et l'expérience nécessaires ainsi que le lieu opportun pour permettre l'accomplissement de cette rencontre fondamentale entre les publics et l'art et la culture.

SOURCES

Entretiens :

Anne-Gaëlle Gaudion, Formatrice BibliSmart

Réponse par mail - 15 mars 2018

Julienne Bourdet, responsable pédagogique, Médiat Rhône-Alpes

Entretien téléphonique - 19 mars 2018 - 45 min

Armelle De Boisse - Responsable formation pédagogique ENSSIB

Entretien téléphonique - 19 mars 2018 - 15 min

Sandrine Ferrer, responsable de la société Euterpe Consulting

Entretien téléphonique - 9 mai 2018 - 40 min

Colin Sidre, responsable des questions d'éducation artistique et culturelle, service Livre et Lecture, ministère de la culture

Entretien téléphonique - 15 mai 2018 - 1h

Isabelle Le pape, responsable des collections en langues étrangères à la BnF, anciennement adjointe au responsable du service pédagogique de la BnF

Entretien téléphonique - 28 mai 2018 - 20 min

Françoise Ravez - Responsable de l'éducation artistique et culturelle à l'ESPE Versailles et responsable du master médiation culturelle

Entretien téléphonique - 30 mai 2018 - 35 min

Isabelle Carrier, responsable de l'artothèque, Bibliothèque municipale de Lyon (BML)

Entretien téléphonique - 6 juin 2018 - 32 min

Questionnaire en ligne :

- Assistant conservation
- Bibliothécaire dans un C.E. ALSTOM
- Adjoint du patrimoine, référent actions éducatives

- Bibliothécaire, responsable de la mission formation-animation à la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine
- Formateur indépendant, formateur CNFPT.

Analyses de référentiels

BiblioFil, le référentiel de la filière bibliothèque :
<http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/15/6/156.pdf>

Le référentiel du CNFPT, section bibliothèques et centre documentaires :
http://www.cnfpt.fr/node/146/repertoire-metiers/famille/33?mots_cles=

Analyse de profils de poste

Le service stages et emplois de l'ENSSIB :
<http://www.enssib.fr/emploi/consulter-les-offres/emploi>

BIBLIOGRAPHIE

Littérature sur l'EAC :

Monographies et articles :

ABADIE-BLONDY,, Sabrina. « Rencontres de l'EAC ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2016, n° 7, p. -. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/rencontres-de-l-eac_65738> (consulté le 25.03.2018)

ABF, Vadémécum sur la place des bibliothèques dans la réforme des rythmes scolaires, 2014. Disponible en ligne : http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes_reference/vademecum_rythmes_scolaires.pdf (consulté le 15.02.2018)

BOULAND, Mina, Etre bibliothécaire jeunesse aujourd'hui, ABF, coll. Médiathèques, 201, 208p.

CHAZAUD, Anne-Sophie et DEMESNAY, Agnès. « Médiathèque/École : pour un parcours culturel commun ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2013, n° 2, p. 7-10. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0007-001>> (consulté le 10.02.2018)

« Création artistique et médiations culturelles en bibliothèque », La Revue des Livres pour Enfants, Centre national de la littérature pour la jeunesse, BnF, n°272, septembre 2013.

CARASSO, Jean-Gabriel, Quand je serai ministre de la culture, éditions de l'attribut, coll. La culture en question, 2012

CARASSO, Jean-Gabriel, Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? Manifeste pour une politique de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse : éditions de l'attribut, 118p, 2005.

CARASSO, Jean-Gabriel, L'éducation artistique et culturelle : un « parcours » de combattants, L'observatoire 2013/1 (N°42), p. 81-84.

CATELON, Lydie, Mettre en place une offre de services pour les enfants dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires en bibliothèque municipale, Bibliothèque numérique de l'enssib, fiche pratique, 2014. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65134-mettre-en-place->

une-offre-de-services-pour-les-enfants-dans-le-cadre-de-la-reforme-des-rythmes-scolaires-en-bibliotheque-municipale.pdf (consulté le 28.07.2018)

HUCHET Bernard et PAYEN Emmanuelle (dir.). L'action culturelle en bibliothèque. Nouv. éd., Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2008.

LAURET, Jean-Marc, « Les effets de l'éducation artistique et culturelle peuvent-ils être évalués ? », L'Observatoire, 2007/2 (N° 32), p. 8-11. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2007-2-page-8.htm> (Consulté le 30.04.2018)

LAURET Jean-Marc, L'art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Éd. de l'Attribut, 2014, 160 p.

LAURET, Jean-Marc, L'art fait-il grandir l'enfant ?, Conférence autour de son essai, Compte-rendu réalisé par la DAAC et le grand T. En ligne : http://www.legrandt.fr/sites/default/files/cr_conference_lart_fait-il_grandir_lenfant_-_24.03.17.pdf [(Consulté le 30.04.2018)]

LEGENDRE, Françoise, Bibliothèques, enfance et jeunesse, Editions du cercle de la librairie, collection « Bibliothèques », 315 p., 2015

LE PAPE, Isabelle, « L'occasion de faire appel à l'éducation artistique et culturelle ». Mina Boulard, Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui, association des Bibliothécaires de France, pp. 112-115., 2016.

LOMBARD, Véronique-Marie, Le Voyage-lecture, bibliothèques et écoles associées : ou comment vivre avec douze livres une histoire commune de la lecture, Editions du Cercle de la Librairie, 2003.

MARCEROU-RAMEL, Nathalie, (dir.) Les métiers des bibliothèques, Electre-Editions du cercle de la librairie, Collection « Bibliothèques », 2017

OCTOBRE, Sylvie, « La transmission culturelle à l'ère digitale », L'Observatoire 2013/1, (N° 42), p. 98-101.

PIAILLER, Danielle; URBAIN, Caroline, Participation et médiation : nouveaux regards pour de nouveaux enjeux, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 201, 266p.

RIGEADE, Marine. « L'éducation artistique et culturelle en bibliothèque territoriale ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2015, n° 5, p. 102-110.

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/l-education-artistique-et-culturelle-en-bibliotheque-territoriale_66261>. (Consulté le 10.10.2017)

Mémoires :

LACROIX-SPINNEWYN, Florence, Aller à la bibliothèque après la classe, mémoire d'étude DCB 22, janvier 2014. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64249-allen-a-la-bibliotheque-apres-la-classe-la-reforme-des-rythmes-scolaires-nouveaux-enjeux-et-nouvelles-opportunités-pour-les-bibliotheques.pdf> (consulté le 04.07.2018)

LE PAPE, Isabelle, Les actions d'éducation artistique et culturelle en bibliothèque, mémoire d'études, ENSSIB, Villeurbanne, 94p., 2014

PILAIRE, Sophie, La valorisation du patrimoine écrit et graphique des bibliothèques auprès des enfants, mémoires d'études, ENSSIB, Villeurbanne, 103p. 2015

Conférences en ligne :

DARROUZET, Catherine, ROUAUX, Marie-Hélène, Le parcours d'Education artistique et culturelle : enjeux, outils, réalisations, conférence [vidéo en ligne], ESPE Aquitaine, 2018. Disponible en ligne : <http://pi.espe-aquitaine.fr/le-parcours-deducation-artistique-et-culturelle-enjeux-outils-realizations/> (vue le le 28.04.2018)

SIDRE, Colin, Le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans les bibliothèques territoriales [vidéo en ligne], journée d'étude, Agence régionale du livre et de la lecture et le Centre régional des lettres, en partenariat avec la BnF, janvier 2017. Disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=b6ko2_TfF3g (vue le le 18.05.2018)

Rapports et bilans :

BOLZE Christine, Vers une plateforme nationale et territoriale de l'éducation artistique et culturelle, avril 2017. Disponible en ligne : <http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2017/05/20170425-contribution-eacressources-pourleducationparlart-avril-2017.pdf> (consulté le 30.05.2018)

CARTELLIER, Dominique, INAUDI, Aude, Etude sur la place des sciences en général et du livre scientifique en particulier au sein des bibliothèques, décembre 2015. Disponible en ligne : <https://www.amcsti.fr/wp->

content/uploads/2016/09/Rapport_lecture_publicque_science_final.pdf (consulté le 03.08.2018)

ENEL, Françoise, « Politiques d'éducation artistique et culturelle : rôle et action des collectivités locales », Culture chiffres 2011/2, DEPS. Disponible en ligne : <http://observatoire-reussite-educative.fr/thematiques/arts-et-culture/leducation-artistique-et-culturelle-institutions-associations-collectivites/politiques-deducation-artistique-et-culturelle> (consulté le 12.11.2017)

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ET MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTÉ, Initiatives des professionnels de la culture et de la petite enfance dans les territoires, Eveil artistique et culturel, 2017. Disponible en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/content/download/177586/1958385/version/2/file/Annuaire%20Eveil%20artistique%20et%20Culturel2017.pdf> (consulté le 05.06.2018)

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, Direction générale des médias et des industries culturelles, service du Livre et de la Lecture, Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC), janvier 2015, 63p. Disponible en ligne : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Actualites/Enquete-sur-l-Education-artistique-et-culturelle-en-bibliotheque> (consulté le 10.10.2017)

CR2L PICARDIE, Etat des lieux des actions d'EAC menées avec les bibliothèques Aisne Oise Somme, 2016. Disponible en ligne : <http://www.ar21-hdf.fr/upload/medias/etudecompleteeaccr212016web.pdf> (consulté le 02.08.2018)

Évaluation des effets de l'éducation artistique et culturelle sur les enfants et les jeunes, Compte-rendu. Du 10 au 12 janvier 2007, Paris, Centre Pompidou, Agora débats/jeunesses, 2006, n°40, pp. 143-145. En ligne : http://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2006_num_40_1_2273_t13_0143_0000_3 [Consulté le 30.04.2018]

Mais que se passe-t-il, autour du livre de jeunesse, en centre de loisirs ? Rapport d'enquête, CPLJ- 93 / Salon du livre et de la presse jeunesse avec l'organisme de recherche KERFAD, 2017 : <http://www.kerfad.org/wp-content/uploads/SyntheseRapport2017LivreACM.pdf> (consulté le 20.07.2018)

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, Département des études, de la prospective et des statistiques. Chiffres clés 2017 : statistiques de la culture et de la communication. Paris : La Documentation française, 2017, 272p. Statistiques de la culture, chiffre clés.

Publics et usages des bibliothèques, Ministère de la Culture, enquête, 2016. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67551-publics-et-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016.pdf> (consulté le 05.05.2018)

Réussir la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, rapport d'étude, INET, 31 mai 2018. Disponible en ligne : <http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2018/07/franceurbaine-inet-eac-rapport-eac-version-finale.pdf> (consulté le 27.07.2018)

Textes de référence :

Circulaire n°2013-073 du 3-5-2013, Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Circulaire n°2014-063 du 9-5-2014, Organisation des rythmes scolaires

Décret du 28 août 2013, réforme du Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle. Disponible sur Légifrance à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027910020&categorieLien=id> (consulté le 20.11.2017)

Décret n°2015-372 du 31-3-2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Disponible sur Légifrance à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/3/31/MENE1506516D/jo/texte> (consulté le 20.11.2017)

Circulaire du MEN n° 2013-073 du 3 mai 2013 sur le parcours d'éducation artistique et culturelle. En ligne : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673, (consulté le 20.11.2017)

Pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, Protocole d'accord entre le ministère de la culture et de la communication et le ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, 20 mars 2017. Disponible en ligne : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/175102/1938520/version/1/file/Protocole-accord-veil-artistique-jeune-enfant-mars2017.pdf> (consulté le 25.06.2018)

Cadre national pour l'accueil du jeune enfant, 2017. Disponible en ligne : http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/Cadre_national_pour_l_accueil_du_jeune_enfant.pdf (consulté le 25.0.2018)

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : CHARTE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, À L'INITIATIVE DU HCEAC.....	80
ANNEXE 2 : LES PARCOURS ARTISTIQUES ET CULTURELS PROPOSÉS AUX ÉCOLES ET ALAE : EXEMPLE DE LA MÉDIATHÈQUE DE LA VILLE DE TOURNEFEUILLE.....	81
ANNEXE 3 : GUIDE-RESSOURCES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES : L'EXEMPLE DE L'ECLA AQUITAINE.....	83
ANNEXE 4 : LES DIX DROITS DU PETIT VISITEUR (MÔM'ART).....	85
ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE SUR LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES AUX QUESTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE.....	86

ANNEXE 1 : CHARTE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, À L'INITIATIVE DU HCEAC

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTE POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1**
L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2**
L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- 3**
L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.
- 4**
L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.
- 5**
L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- 6**
L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.
- 7**
L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- 8**
L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).
- 9**
L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- 10**
Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



ANNEXE 2 : LES PARCOURS ARTISTIQUES ET CULTURELS PROPOSÉS AUX ÉCOLES ET ALAE : EXEMPLE DE LA MÉDIATHÈQUE DE LA VILLE DE TOURNEFEUILLE¹²¹

LES ARTS

Une sélection de ressources documentaires et ludiques
pour découvrir les différentes formes d'art.

TEMPS SCOLAIRE	TEMPS ALAE
NIVEAUX : CE1 / CE2 / CM1 / CM2	NIVEAUX : CE1 / CE2 / CM1 / CM2
NOMBRE DE SÉANCES PAR CLASSE → 5 séances	NOMBRE DE SÉANCES PAR ALAE → 5 séances
DURÉE DE LA SÉANCE 1 h	DURÉE DE LA SÉANCE 45 min
PÉRIODE Toute l'année, hors vacances scolaires: Mardi 9h30-10h30 / 14h30-15h30 Jeudi 14h30-15h30	PÉRIODE Toute l'année, hors vacances scolaires: Mardi 12h30-13h15 Jeudi 12h30-13h15
INTERVENANTS - Mona Lido - Claire Magalhaes - Stéphanie Parriel	INTERVENANTS - Claire Magalhaes - Stéphanie Parriel
LIEUX Médiathèque	LIEUX Médiathèque

Séance 1 : cultures urbaines
(arts de la rue, graffiti, sports des rues...)

Visite de la Médiathèque / Présentation de documents sur la thématique /
Quiz « cultures urbaines » / Mini-atelier graffiti

Séance 2 : arts du spectacle vivant
(cirque, marionnettes, théâtre)

Vidéo sur les marionnettes / Présentation de documents sur la thématique /
Petit atelier de théâtre / Lecture d'un kamishibai

Séance 3 : arts visuels
(peinture, dessin, illustration)

Présentation des techniques d'illustration / Temps d'observation à partir des livres-jeux /
Atelier-découverte « Les mots des arts visuels » / Lectures

Séance 4 : art du langage
(poésie, contes, mythes, romans)

Découverte des haïkus / « Mots détournés » / Lecture d'un conte / Approche ludique du conte

Séance 5 : visite de l'Usine,
Centre national des arts de la rue et de l'espace public

PARCOURS ARTISTIQUES ET CULTURELS 2017 / 2018 15

¹²¹Parcours artistiques et culturels, année scolaire 2017/2018 : <https://fr.calameo.com/read/000196665f7c54253cbf4>

ANNEXE 3 : GUIDE-RESSOURCES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES : L'EXEMPLE DE L'ECLA AQUITAINE¹²²

L'agence du livre, cinéma et audiovisuel en nouvelle-aquitaine a mis en ligne des ressources à destination des professionnels des bibliothèques sur l'EAC afin de monter un projet. Ce guide pratique se découpe en plusieurs axes incluant à chaque fois des questions essentielles à se poser. Les axes sont les suivants : thématique et paysage documentaire, partenaires potentiels, forces, limites et besoins, groupe de pilotage, conventionnement et valorisation et évaluation de l'offre.

Lier les objectifs des partenaires :

Pour choisir une thématique à mon projet d'EAC, je connais et cherche dans le fonds documentaire de ma bibliothèque ainsi que le fonds disponible en ligne, afin de pouvoir proposer à la direction/tutelle et aux partenaires éventuels un diagnostic des collections que je peux mobiliser. Ce fonds peut être spécifique (fonds anciens...) ou être en lien avec avec une actualité locale, régionale ou nationale ou avec les collections des partenaires potentiels pour proposer un projet commun.

Créer des partenariats :

Pour monter un projet, je pense aux éventuels partenariats sur le territoire. Le site Ecla Aquitaine mentionne : les professionnels de l'enseignement (écoles maternelles, primaires, collèges, lycées...), les professionnels de la culture (autres bibliothèques, musées, archives, chercheurs, centre de culture scientifique...), les acteurs de la chaîne du livre, du patrimoine, de la création (auteurs, illustrateur, comédiens, éditeurs danseurs...). Les premiers partenariats peuvent être internes et inclure d'autres services de la ville, un service patrimoine ou pédagogique, le service jeunesse, communication etc. Dans la bibliothèque, la transversalité permet de lier les expertises culturelles et les expériences des équipes et d'enrichir les parcours culturels proposés. On peut ajouter les professionnels de la petite enfance (crèches, assistantes maternelles...), acteurs du monde social, éducatif ou associatif (animateur, éducateur...). Pour créer ces partenariats, l'agence régionale ECLA met en ligne un annuaire des professionnels en Aquitaine pouvant être des acteurs potentiels de l'EAC.

Pour créer un projet d'EAC, je dois établir un diagnostic des forces, faiblesses, opportunités et menaces (méthode d'analyse SWOT) afin de savoir comment mobiliser ma bibliothèque et mon équipe. Le diagnostic concerne mes collections, les collections disponibles en ligne, les ressources humaines et techniques dont je dispose (collègues, services...), mon budget et les espaces (ateliers, projection...) Connaître mes forces et mes besoins permet de délimiter le projet, d'en voir ses limites et de définir les rôles et ceux des partenaires.

¹²²ECLA Aquitaine, SPOT E.A.C. : <http://ecla.aquitaine.fr/Ecrit-et-livre/Bibliotheques/SPOT-E.A.C>

Une fois l'équipe du projet identifiée (interne et partenaires), on peut mettre en place un groupe de pilotage pour proposer un projet d'EAC cohérent. L'agence du livre précise tous les critères relatifs à la gestion de projet : enjeux, perspectives, définition des rôles, champs d'action et de l'implication de chaque partenaire grâce à une convention de partenariat, la communication interne au groupe et aux partenaires (compte-rendus, partage des documents en ligne...), le contenu de l'offre (public--cible, thématique, restitution...), le calendrier prévisionnel, la communication et l'évaluation, tout cela en vue des moyens des partenaires. Visiter les établissements des partenaires permet de cibler les contraintes et potentialités de chacun pour faire fonctionner le projet au mieux.

La communication est une part essentielle du projet. D'une part, en interne, auprès de la direction et des services afin de mobiliser les équipes. En externe, l'agence du livre évoque plusieurs réseaux grâce auxquels on peut valoriser le projet d'EAC. Des réseaux institutionnels : la BDP, la région, la DRAC, les réseaux de l'éducation nationale : la DAAC (Délégation Académique à l'Education artistique et culturelle), ainsi qu'après des outils de médiation de ma bibliothèque et des réseaux professionnels des partenaires engagés. Chacun de ces réseaux est un relais potentiel du projet (à travers des programmes, actions pédagogiques, lettres d'informations...) Pour communiquer, des moments de sensibilisation des enseignants concernés peuvent être mis en place ainsi que des moments de restitution du projet (présentation du projet, des créations...)

En dernier lieu, il faut penser à évaluer son projet, à l'aide d'indicateurs portant sur la thématique, les publics concernés, les compétences et le temps investi, le calendrier etc. avec une réunion de bilan avec tous les partenaires concernés.

ANNEXE 4 : LES DIX DROITS DU PETIT VISITEUR (MÔM'ART)

les **10**
DROITS
du PETIT
VISITEUR



- 

2 - Le droit d'assisir une œuvre préférée...



3 - Le droit de fermer les yeux...



4 - Le droit de s'asseoir...
- 

5 - Le droit de copier...



6 - Le droit de poser des questions...



7 - Le droit de partager ses impressions...
- 

8 - Le droit de ne regarder que les détails



9 - Le droit de ne pas tout regarder...



10 - Le droit de t'évader du musée...

Rejoignez l'association MÔM'ART www.mom-art.org  

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE SUR LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES AUX QUESTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Adresse e-mail *

Votre adresse e-mail

1) En une phrase, qu'est ce que l'éducation artistique et culturelle pour vous ?

Votre réponse

2) Pensez vous que les bibliothèques aient un rôle à jouer ? Si oui, lequel ?

Votre réponse

3) Vous proposez ou intervenez sur des formations autour de l'éducation artistique et culturelle, quel est le contenu de vos formations ? Qui sont les intervenants ?

Votre réponse

4) Selon vous, quelles compétences sont nécessaires pour mener des projets d'éducation artistique et culturelle ? (théoriques/pratiques)

Votre réponse

5) Quelles sont les principales attentes des participants ? Quels sont leurs métiers ? (animateurs, médiateurs, cadres, catégorie B, C...) Font-ils partie d'équipe jeunesse ou adulte aussi ?

Votre réponse

6) Quels retours avez vous des participants aux formations ?

Votre réponse

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	11
UN ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE.....	13
A. Vers une définition de l'éducation artistique et culturelle.....	13
<i>Un bref historique : une tradition politique forte.....</i>	<i>13</i>
<i>Qu'est-ce que l'éducation artistique et culturelle ?.....</i>	<i>15</i>
<i>Les objectifs de l'éducation artistique et culturelle.....</i>	<i>16</i>
B. La bibliothèque et son potentiel.....	17
<i>La place des arts et de la culture en bibliothèque.....</i>	<i>17</i>
<i>La bibliothèque, établissement culturel de proximité</i>	<i>18</i>
<i>Un lien traditionnel avec l'école et la réforme des rythmes scolaires.....</i>	<i>20</i>
C. La diversité de l'éducation artistique et culturelle en bibliothèque.....	21
<i>Les temps : scolaire, périscolaire, hors-scolaire.....</i>	<i>21</i>
<i>La diversité des publics (petite enfance, jeunes, familles, primo-arrivants, personnes âgées, groupes...)</i>	<i>22</i>
<i>Une priorité à la petite enfance</i>	<i>23</i>
<i>Les familles.....</i>	<i>24</i>
<i>Des publics très divers.....</i>	<i>24</i>
<i>Des domaines variés : du patrimoine à l'art contemporain, des arts vivants aux sciences.....</i>	<i>25</i>
<i>Une offre extrêmement diverse.....</i>	<i>25</i>
<i>Un domaine à approfondir, la culture scientifique et technique (CSTI).....</i>	<i>26</i>
METTRE EN ŒUVRE DES PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : LES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES.....	29
A.Des constats : freins et difficultés des professionnels des bibliothèques...29	
<i>Un manque de formalisation des projets.....</i>	<i>29</i>
<i>Diversifier les actions d'EAC.....</i>	<i>30</i>
<i>Un manque de visibilité de l'EAC dans les bibliothèques, enquête à la médiathèque de Méricourt (Pas-de-calais).....</i>	<i>31</i>
B. quelles compétences professionnelles en rapport à l'éducation artistique et culturelle ?.....	32
<i>Des définitions variées de l'éducation artistique et culturelle mais un rôle de la médiathèque affirmé.....</i>	<i>34</i>
<i>Des compétences-métiers à acquérir</i>	<i>35</i>
<i>Concevoir un projet d'EAC</i>	<i>35</i>
<i>Organiser un projet d'EAC</i>	<i>36</i>
<i>Réaliser un projet d'EAC</i>	<i>37</i>
<i>Accompagner un projet d'EAC</i>	<i>37</i>
C. Éducation artistique et culturelle : quelle place dans les référentiels et profils de poste actuels	39
<i>Analyse des référentiels.....</i>	<i>39</i>
<i>Analyse des profils de poste.....</i>	<i>41</i>
<i>Concevoir un projet d'EAC.....</i>	<i>42</i>
<i>Organiser un projet d'EAC.....</i>	<i>42</i>
<i>Réaliser un projet d'EAC.....</i>	<i>43</i>
<i>Accompagner un projet d'EAC.....</i>	<i>44</i>

LES PERSPECTIVES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE.....	45
A. Les formations a l'EAC.....	45
<i>Quelles formations à l'EAC pour les professionnels des bibliothèques ?.....</i>	<i>45</i>
Concevoir et organiser un projet d'EAC	46
Réaliser et accompagner un projet d'EAC.....	47
<i>L'enjeu des formations croisées à l'EAC.....</i>	<i>50</i>
B. L'accompagnement des professionnels des bibliothèques à l'EAC.....	53
<i>Connaître et s'inscrire dans des dispositifs culturels territoriaux :</i>	
<i>l'importance de la contractualisation.....</i>	<i>53</i>
Des dispositifs de mise en partenariat	53
Le rôle des structures régionales pour le livre.....	55
<i>Une priorité à la petite enfance :</i>	<i>56</i>
L'éveil artistique et culturel.....	56
Un accompagnement de la lecture publique vers la petite enfance	56
<i>S'emparer des ressources à disposition : structures et outils.....</i>	<i>57</i>
Des structures-ressources.....	57
C. Les mutations des métiers des bibliothèques dans l'EAC.....	59
<i>La place de la médiation et de l'animation de projets.....</i>	<i>59</i>
La médiation	59
La participation des publics	61
L'importance de la restitution.....	63
<i>La transmission et la formation des autres acteurs de l'éducation artistique et culturelle.....</i>	<i>63</i>
La place de la transmission en bibliothèque : les ressources numériques....	63
La place de la transmission en bibliothèque : les formations	65
<i>Le bibliothécaire, créateur de liens.....</i>	<i>66</i>
La bibliothèque, un acteur du territoire.....	66
S'inscrire dans des dynamiques culturelles et artistiques.....	68
CONCLUSION.....	69
SOURCES.....	71
BIBLIOGRAPHIE.....	73
ANNEXES.....	79
TABLE DES MATIÈRES.....	87